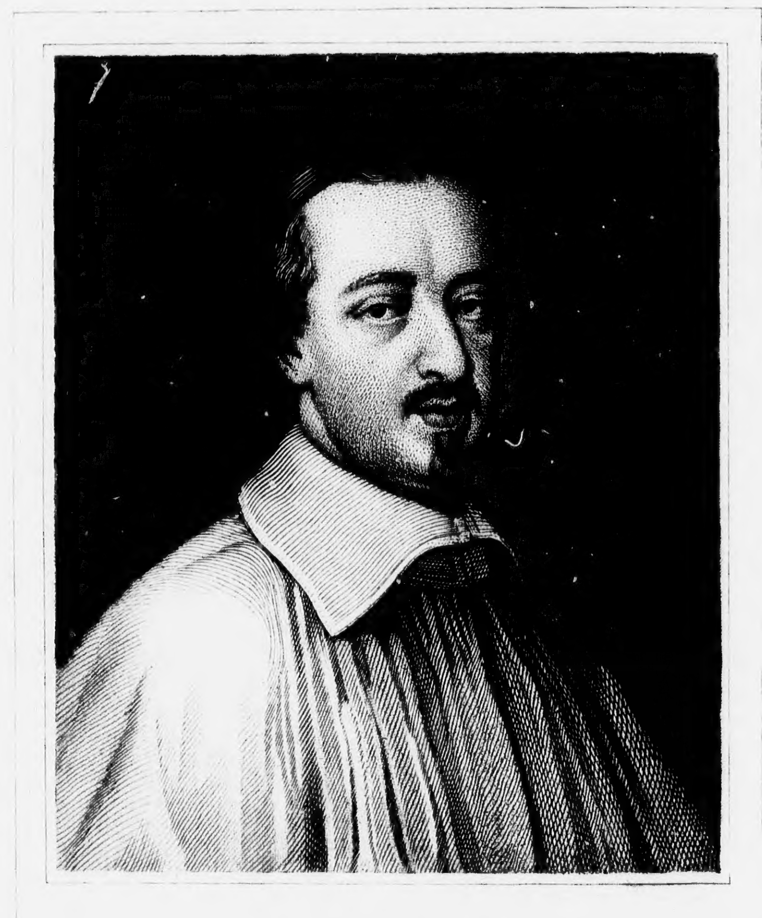


Mr J. J. OLIER

*Fondateur du Séminaire St Sulpice et de la Colonie de Montréal*

Paris P. DIEN imp. r. Hautefeuille, 32

# ABRÉGÉ

# DE LA VIE DE M. OLIER.



ABRÉGÉ

# DE LA VIE DE M. OLIER.

LA

DU

C

EU

# ABRÉGÉ

DE

# LA VIE DE M. OLIER

FONDATEUR

DU SÉMINAIRE DE SAINT-SULPICE

ET DE LA

COLONIE DE MONTRÉAL, EN CANADA.

Abbé Faillon

MONTRÉAL
EUSÈBE SENECAL, IMPRIMEUR-ÉDITEUR
Rue Saint-Vincent, N° 6, 8 et 10.

1866.

# APPROBATION.

---

IGNACE BOURGET, PAR LA GRACE DE DIEU ET DU SIÉGE APOSTOLIQUE, EVÊQUE DE MONTRÉAL, ETC.

Nous avons vu l'*Abrégé de la Vie de M. Olier*, et Nous lui donnons toute notre approbation. Déjà cette vie mérita, en 1847, les justes éloges de Mgr. J. C. Prince, alors coadjuteur et administrateur de ce diocèse. Le motif de cette approbation était inspiré par le sentiment d'une vive reconnaissance pour les grâces singulières qui avaient été obtenues par l'intercession de ce grand serviteur de Dieu. Aussi, cette *Vie* du pieux Fondateur de la Compagnie de St.-Sulpice fut-elle accueillie par les fidèles avec un saint enthousiasme et lue avec avidité.

Il s'est fait de cette intéressante *Vie* une nouvelle édition, qui a été corrigée et augmentée principalement du chapitre des *Vertus* du serviteur de Dieu ; et c'est cette édition que Nous approuvons et recommandons à tous les fidèles de notre diocèse. Le motif qui Nous anime est le désir de contribuer, autant qu'il est en Nous, à la gloire du saint homme

qui, de son vivant, s'est si généreusement dévoué aux intérêts de ce pays, alors sauvage, et qui, depuis sa mort, a fait éclater son puissant crédit auprès de Dieu, en faveur de ceux de ses habitants qui ont eu recours, avec foi, à son intercession.

Car il s'agit maintenant de lui procurer les honneurs de l'Autel, en travaillant au procès de sa béatification. Or, Nous croyons qu'un des moyens d'obtenir un plein succès, dans cette sainte entreprise, est d'exciter la dévotion des fidèles envers ce fidèle serviteur de Notre-Seigneur et de sa glorieuse Mère; et qu'il faut pour cela répandre de plus en plus la connaissance de ses saintes actions et de ses héroïques vertus.

Nous exhortons donc toutes les saintes âmes à nourrir leur piété de la lecture d'une vie si intéressante, et à recourir, avec confiance, à l'intercession de ce saint prêtre, qui déjà si souvent s'est plu à faire éclater, en notre faveur, le puissant crédit dont il jouit auprès de Dieu. La reconnaissance que nous lui devons pour tant de bienfaits, doit nous porter tous à demander avec instance au Seigneur de vouloir bien glorifier encore plus son serviteur. Car il est toujours *admirable dans ses Saints et Saint dans toutes ses Œuvres*. Quelle gloire, d'ailleurs, pour notre religieux pays, s'il pouvait contribuer en quelque chose à la béatification et canonisation d'un Saint, pour pouvoir en faire ensuite solennellement la fête !

Donné à Montréal, sous notre seing et sceau et le contreseing de notre secrétaire, le vingt-six juin mil huit cent soixante-six.

† IG., Ev. de Montréal.

Par Monseigneur,

J. O. Paré, Chan. Secrétaire.

# PRÉFACE.

---

En publiant cette nouvelle Vie de M. Olier, nous nous proposons de faire mieux connaître ce digne prêtre, qui fut le principal fondateur de la colonie de Montréal. Il semble, d'ailleurs, que le temps est venu où Dieu veut révéler le mérite de son serviteur et faire éclater sa gloire. On s'occupe, en effet, depuis quelque temps, d'introduire la cause de sa béatification et canonisation ; et c'est dans ce dessein que Mgr. l'Evêque de Montréal a construit, il y a quelques mois, un procès informatif, dont le but était de constater la renommée

de sainteté, les vertus et les miracles opérés par M. Olier, spécialement dans ce diocèse. Il s'est tenu à cette fin bien des séances, toutes présidées par Sa Grandeur, où l'on a recueilli avec soin les dépositions faites par plusieurs témoins sur les faits extraordinaires attribués à l'intercession de M. Olier. Le procès-verbal de ces séances forme un dossier très-considérable, lequel, scellé du sceau de l'Evêché de Montréal, a été porté à Rome par Mgr. l'Evêque de Burlington, et remis à la Congrégation des Rites. De semblables procédures se font actuellement à Paris, et auront, sans doute, pour résultat de contribuer à glorifier un homme à qui l'ancien-monde et le nouveau sont redevables de tant de belles institutions. Ces circonstances sont le principal motif qui nous a porté à donner au public cet abrégé de sa vie, qui, du reste, n'est guère que la reproduction de la petite Vie, imprimée à Montréal en 1847, laquelle est présentement épuisée; nous l'avons seulement un

peu modifiée, pour la rendre plus intéressante et plus agréable au lecteur ; nous y avons surtout ajouté un petit traité des Vertus, pour mieux faire connaître l'âme de ce digne Pasteur, et pour procurer plus sûrement le bien spirituel des fidèles. Fasse le ciel que ce petit travail soit utile à la gloire de Dieu, à celle de son serviteur et à l'édification des âmes pieuses !

---

## DÉCLARATION DE L'AUTEUR.

Si, dans cette Vie, nous donnons à M. Olier, ou à d'autres personnages, le titre de saint, nous déclarons que c'est uniquement pour nous conformer à l'usage reçu parmi les fidèles, qui donnent quelquefois ce titre aux personnes d'une piété universellement reconnue ; et qu'en cela nous n'avons prétendu, en aucune manière, prévenir le jugement du St. Siége, à qui nous serons toujours heureux de soumettre nos sentiments, nos écrits et notre personne.

LA

Naissa

M. (
magis
Olier
Paris
Marie
20 se
dans
rents,
tard i
baptê
pour
Saint-
paste
donna
l'état

# ABRÉGÉ

DE

# LA VIE DE M. OLIER.

---

## CHAPITRE I

Naissance de M. Olier. — Sa première éducation. — Son voyage à Lorette.

M. Olier, d'une famille illustre dans la haute magistrature et la guerre, eut pour père Jacques Olier de Verneuil, membre du Parlement de Paris et secrétaire de Henri IV, et pour mère Marie Dolu d'Ivoi. Il naquit à Paris, un samedi, 20 septembre 1608, et fut baptisé le même jour, dans l'église de Saint-Paul, paroisse de ses parents, où il reçut le nom de *Jean*, auquel plus tard il ajouta celui de *Jacques*. Peu après son baptême, on le porta au faubourg Saint-Germain, pour être nourri sur cette paroisse même de Saint-Sulpice dont il devait devenir un jour le pasteur. Ce fut là que, tout petit enfant, il donna les premiers indices de sa vocation à l'état ecclésiastique, et de cette religion profonde

qui parut en lui avec tant d'éclat dans la suite. Nous lisons de saint Thomas d'Aquin, que l'unique moyen d'arrêter ses pleurs dans son enfance était de lui mettre quelque livre entre les mains ; il suffisait aussi de porter le jeune Olier à l'église pour faire cesser ses larmes et ses cris.

Dieu lui inspira dès ses premiers ans une si haute idée du sacrifice de la messe et de la sainteté des prêtres chargés de l'offrir, qu'il s'étonnait et s'affligeait de les voir quelquefois, pendant cette action divine, cracher ou tourner la tête.

Dès lors aussi il se fit remarquer par une grande dévotion envers la Mère de Dieu. Tout ce qui lui rappelait son souvenir excitait sa joie ou sa reconnaissance. Il l'invoquait avec beaucoup d'affection et de confiance pour le succès de ses études, et comptait beaucoup plus sur sa protection que sur ses talents naturels pourtant très-distingués. Sa piété envers cette douce Mère des chrétiens allait jusqu'à ne rien entreprendre sans l'avoir priée auparavant de le lui commander ; jusqu'à lui offrir les prémices de tout ce qu'on lui donnait. " Je n'ai jamais osé, dit-il lui-" même dans ses mémoires, qu'il composa par " ordre de son confesseur, je n'ai jamais osé me " servir d'aucun vêtement, sans lui en consacrer " le premier usage, en m'allant présenter à elle, " à Notre-Dame (église cathédrale de Paris),

" avec mes nouveaux habits, la priant de ne pas
" souffrir que, pendant qu'ils seraient à mon
" usage, j'eusse le malheur d'offenser jamais son
" Fils." S'il manquait quelquefois à cette pratique, il ne tardait pas à en être puni. Ses religieux parents avaient sans doute beaucoup contribué à lui inspirer de si belles dispositions.

Vers l'âge de huit ans, ils le mirent au collége, et le consacrèrent à Dieu dans l'état ecclésiastique, auquel ils l'avaient toujours cru appelé. Mais la vivacité de son naturel se développant, avec l'âge, jusqu'à la violence et à l'emportement, ils commencèrent à douter de sa vocation. " Au
" rapport de ma mère, dit-il lui-même, mille et
" mille fois j'aurais dû périr sans le secours par-
" ticulier de Dieu, à cause d'une humeur violente
" et bouillante qui m'empêchait de regarder où
" je marchais ni où j'allais, si bien que souvent
" je roulais du haut des montées, je me blessais,
" je me heurtais à tous moments." Il raconte lui-même un trait singulier de son étourderie.
" Etant écolier, dit-il, je jouais un jour avec un
" oiseau qui s'échappa de mes mains et s'envola
" sur les toits. Aussitôt, ayant récité mon *Angele*
" *Dei* (la prière *Ange de Dieu*) et fait le signe de
" la croix, je sautai sur le toit voisin avec tant
" de hardiesse que, quand j'y pense, je frémis
" encore ; car je sautai d'une fenêtre qui était
" au troisième étage, sur un toit plus élevé que

" la fenêtre même. Dieu me fasse la grâce d'ex-
" poser un jour ma vie aussi librement pour son
" service, que je le fis alors pour mon plaisir."

Les craintes de ses parents par rapport à sa vocation devenaient de plus en plus sérieuses, à mesure qu'il avançait en âge, et ils pensaient même à lui faire abandonner l'état ecclésiastique, lorsqu'une circonstance, heureusement ménagée par la Providence, les fixa définitivement dans leur première résolution. Saint François de Sales, qui allait quelquefois à Lyon, s'était lié d'une étroite amitié avec le père du jeune Olier, nommé depuis peu intendant de cette ville. Madame Olier résolut de consulter sur la vocation de son fils, un personnage si éclairé et si vénérable. Le saint évêque, après avoir recommandé l'affaire à Dieu pendant plusieurs jours, rassura pleinement, sur l'avenir de son fils, cette mère désolée. Comme elle lui présentait un jour trois de ses enfants, et qu'elle se plaignait fort de la conduite de Jean-Jacques, le pieux évêque lui dit avec beaucoup d'assurance et de bonté : *Hé, madame, un peu de patience, et ne vous affligez pas; car Dieu prépare, en la personne de ce bon enfant, un grand serviteur en son Eglise:* et, ayant mis les mains sur la tête de l'enfant, il l'embrassa fort tendrement et lui donna sa bénédiction. Bien plus, il pria madame Olier de lui confier son fils, pour qu'il le formât lui-même

aux vertus et à la science ecclésiastique. Mais déjà ce grand serviteur de Dieu touchait à la fin de son existence ici-bas, et sa mort, qui arriva peu de jours après, fit succéder les regrets les plus amers à de très-douces espérances. La seule consolation que M. et madame Olier purent goûter, fut de lui présenter encore leur fils qu'il bénit pour la dernière fois. M. Olier conserva toujours pour ce saint évêque une tendresse toute filiale et une ferme confiance en sa puissante protection, et il avait coutume dans la suite de l'appeler son père.

Déjà il avait atteint sa quatorzième année. Son naturel bouillant et son tempérament sanguin devaient l'exposer plus que beaucoup d'autres aux dangers et aux surprises de cet âge. Mais sans doute que Saint François de Sales, comme un ange tutélaire, veillait sur tous ses pas ; car il lui fut comme impossible de contracter jamais l'habitude du vice. " Je n'ai jamais, dit-il, rien " pu apprendre que par grâce, et dans le temps " que j'étais en grâce, selon qu'il me semblait. " Etant au collége, dès que j'avais commis un " péché, j'avais l'entendement tout bouché et " tout aveuglé, si bien qu'il me fallait aussitôt " aller à confesse. Le plus grand étonnement " que j'eusse en ces temps-là était de voir des " gens dans le péché, qui néanmoins étaient " savants."

Par ces châtiments sensibles et si propres à faire impression sur l'esprit d'un écolier, Dieu voulait lui inspirer un grand amour pour la vertu, qui fait le plus bel ornement de la jeunesse ; et, dans une circonstance périlleuse, il daigna récompenser d'une manière extraordinaire ses généreux efforts. M. Olier lui-même raconte ainsi le fait : " Un jour, à l'âge de quinze ans, je tra-
" versai un bras de rivière à la nage ; ce qui me
" mit hors d'haleine. Au moment d'aborder sur
" le rivage, j'y aperçus quelques personnes qui
" me voyaient, et n'osant paraître devant elles
" dans un état qui eût blessé la pudeur, je voulus
" repasser à l'autre bord sans prendre haleine ;
" mais n'étant encore qu'au milieu, et déjà n'en
" pouvant plus, je commençais à enfoncer, lors-
" que je rencontrai un pieu caché dans l'eau ; je
" m'y appuyai d'un pied, ce qui me sauva du dan-
" ger."

Vers ce même temps, il éprouva de vifs désirs d'embrasser la vie religieuse. Son attrait le portait à entrer dans l'ordre des Chartreux, et souvent il visitait la Chartreuse de Lyon, en grande réputation de ferveur. Il conserva toujours pour ces pieux asiles une affection particulière.

Peu après, M. Olier père fut promu à la charge de Conseiller d'Etat. Il ramena alors ses enfants à Paris, et ce fut dans l'Université de cette grande ville que celui dont nous écrivons la vie acheva

ses études. Il obtint, sous de très-habiles maîtres, les plus brillants succès, et à la fin de son cours, il soutint, avec des applaudissements universels, un acte public, en latin et en grec, sur toute la philosophie. Après sa sortie du collége, il étudia en Sorbonne, où il réussit avec non moins de bonheur.

Flattés de ses succès, ses parents, qui joignaient à un fond de religion beaucoup d'idées mondaines, s'empressèrent de lui donner tous les moyens de parvenir aux honneurs. Ils lui procurèrent plusieurs riches bénéfices, lui donnèrent un train magnifique, et réussirent si bien à lui faire aimer le monde, que, bientôt effrayés eux-mêmes des dangers qu'il courait, ils se repentirent vivement de leur funeste imprudence. Sa mère se mit à prier pour sa conversion avec des larmes abondantes. Plusieurs saintes âmes faisaient aussi pour lui de ferventes supplications. Mais sans contredit, celle dont les vœux lui furent alors le plus salutaires, fut une pieuse femme, de condition obscure, mais grandement favorisée de Dieu : elle s'appelait Marie Rousseau, et nous aurons souvent occasion d'en parler dans la suite. “ Je “ reconnais, dit M. Olier, être redevable de ma “ première conversion à cette sainte âme ; et Dieu “ m'a obligé plus d'une fois, devant que de la con- “ naître, de dire tout haut à nos Messieurs : Il y “ a quelque personne qui est la cause de ma con-

“ version. Je commençai de naître à Dieu, par “ désir et par affection légère, sans pourtant quit- “ ter tout-à-fait le péché. J'avais peine à aimer le “ monde, et ne pouvais y trouver de divertisse- “ ment véritable ; mais toutefois je retombais tou- “ jours, malgré tous les attraits de Dieu et ses “ sollicitations perpétuelles.”

Il était dans ces dispositions lorsqu'il résolut, à l'âge de vingt ans et demi, de faire le voyage d'Italie, pour se perfectionner dans les sciences, surtout dans la connaissance de l'hébreu ; mais Dieu avait sur lui d'autres desseins. En arrivant à Rome, il éprouva un grand affaiblissement de la vue, qui l'obligea de renoncer à l'étude. Le mal augmentait chaque jour ; M. Olier, ne trouvant aucun soulagement dans les secours de l'art, fit vœu d'aller en pélerinage à la célèbre chapelle de Lorette. Il se mit en chemin vers la fin du mois de mai 1630, au fort des chaleurs du pays. Il se couvrit d'un habit d'hiver, par esprit de pénitence, et commença son pélerinage à pied. Ses entretiens avec Dieu et avec la Sainte Vierge le soutenaient et le soulageaient au point de lui faire oublier la fatigue du corps. Mais, lorsqu'il ne lui restait plus qu'une journée de chemin à faire pour arriver au terme de ce voyage de cinquante lieues, il fut attaqué d'une fièvre violente qui le contraignit de s'arrêter. Délivré d'un premier accès, il se remit en marche, se traînant

pour ainsi dire sur la route. Cependant, plus il approchait du saint lieu, plus il goûtait de consolations intérieures ; et, dès qu'il aperçut de loin l'église de Lorette, il éprouva tout ce que l'amour de Dieu peut exciter de plus vives émotions. " Je sentis alors mon cœur, dit-il, comme blessé " d'un coup de flèche, ce qui me remplit tout du " saint amour de la Mère de Dieu." Il ne voulut pas, ce jour-là, entrer dans la sainte chapelle, parce qu'il n'avait pas été à confesse : il se contenta de demeurer prosterné dans la grande église qui l'entoure, et y passa la nuit en prières, répandant un torrent de larmes que faisaient couler le repentir et l'amour divin. " Je fus " tellement attendri par les caresses de la très-" sainte Vierge, dit-il, et je ressentis des secours " si puissants, qu'il fallut me rendre à mon Sau-" veur qui me poursuivait depuis un si long " temps ; je demandai avec instances à la très-" sainte Vierge qu'elle m'obtînt la mort, quand " elle prévoirait que je devrais tomber dans mes " péchés passés, dans lesquels, grâce à Dieu, je " ne suis plus retombé depuis. Mon Dieu ! qu'ils " sont utiles aux pécheurs les lieux dédiés à la " dévotion de la très-sainte Vierge ! Ce fut le " coup le plus puissant de ma conversion ; et, " comme cette admirable princesse fait plus de " bien qu'on n'en demande, au lieu de la guérison " des yeux du corps que je lui demandais, elle me

" donna celle des yeux de l'âme qui m'était bien " plus nécessaire." Les grâces extraordinaires dont M. Olier fut favorisé dans l'église de Lorette firent de lui un homme nouveau; et, après ce voyage, il n'était plus reconnaissable. Parmi les transports de sa reconnaissance, il retourna à Rome, marchant encore à pied, parfaitement guéri de son mal d'yeux et de la fièvre, et s'occupant dans le chemin des miséricordes de Dieu et des grandeurs de son aimable bienfaitrice.

## CHAPITRE II.

Retour de M. Olier à Paris.—Sa vie toute apostolique.—La mère Agnès lui apparaît.—Sa promotion à la Prêtrise et ses missions.—Entrevue avec la mère Agnès à Langeac.

Bien résolu à rompre tout commerce avec le monde, M. Olier pensait plus que jamais à embrasser la vie religieuse. Cependant, encore incertain de sa vocation, il se décida à retourner à Paris où sa mère le rappelait avec de vives instances, car elle venait de perdre son mari. Pleine d'une tendresse ambitieuse pour ses enfants, madame Olier ne songeait qu'à les pousser dans la carrière des honneurs. Elle obtint pour Jean-Jacques la place d'aumônier du Roi, mais elle eut le chagrin de la lui voir refuser. Rentré dans sa famille, M. Olier ne crut pas devoir se montrer tout d'abord tel qu'il était en effet. Mais le jour

de Noël, environ neuf mois après sa conversion, ayant fait une confession générale, il résolut de manifester au dehors ce que jusque-là il avait tenu caché au dedans.

Dès lors il commença à faire profession d'une vie toute apostolique, et à mépriser les faux jugements du monde, pour embrasser la sainte folie de la croix. Destiné de Dieu, sans le savoir encore, à régénérer le clergé de France, il lui fallait pratiquer au plus haut degré les vertus évangéliques ; aussi la grâce lui en donna-t-elle de puissants attraits qu'il suivit toujours fidèlement. Pour imiter même extérieurement son divin maître, il se mit à évangéliser, à consoler et à soulager les pauvres. Il s'éloigna tout-à-fait de la compagnie des grands, pour se confondre avec les gens du bas peuple. Toutes les fois qu'il rencontrait des pauvres dans les rues de Paris, il les abordait avec bonté, et les conduisait dans sa maison pour les instruire. Ceux qui étaient le plus mal vêtus lui semblaient avoir droit à une plus grande tendresse ; il les recherchait à dessein et leur témoignait une vive affection. Les ayant ainsi réunis, il les catéchisait, les préparait à faire des confessions générales, et les envoyait ensuite à un confesseur dévoué, qui était de ses amis ; leur faisant auparavant des aumônes proportionnées à leurs besoins. Non content de traiter ainsi ceux qui voulaient le suivre à la

maison de sa mère, M. Olier s'arrêtait dans les rues pour instruire les mendiants qu'il rencontrait.

Bientôt, comme on devait s'y attendre, ses amis et ses proches murmurèrent et se plaignirent même bien haut. On lui prodigua les reproches et les outrages. Sa mère, plus irritée que les autres, lui faisait toute sorte de mauvais traitements. Pour se consoler des procédés rigoureux de ses parents, le pieux serviteur de Marie allait à Notre-Dame, et, se prosternant devant la statue de la très-sainte Vierge, il lui disait : " Je vous prends pour ma mère, puisque la mienne me rebute." Une de ses parentes, ayant quitté le monde pour entrer chez les Carmélites, lui avait laissé de précieux joyaux. Il s'en servit pour faire divers présents à Notre-Dame, comme il nous l'apprend lui-même, sa coutume étant de se dépouiller de ce qu'il avait de plus précieux, pour orner les églises et les autels de la Mère de Dieu.

La persécution domestique n'était pas la seule qu'eut à essuyer le serviteur de Dieu. Il n'était pas rare d'entendre des personnes du monde le traiter d'homme simple qui avait perdu l'esprit ; mais ni ces discours, ni d'autres plus injurieux encore, ne purent ébranler sa résolution. Il porta même en ce temps-là la générosité beaucoup plus loin qu'auparavant. Ce ne lui était pas assez de

faire publiquement le catéchisme aux pauvres, il s'humiliait encore jusqu'à baiser leurs plaies les plus horribles. Une personne qui l'accompagnait compta jusqu'à seize occasions différentes où elle le vit baiser ainsi des ulcères infects et dégoûtants à voir. Mais son confesseur lui ayant, dans la suite, défendu de donner au public des exemples si étonnants de mortification et d'humilité, M. Olier s'abstint dès ce moment de baiser les plaies des pauvres qu'il rencontrait, mais il ne laissait pas alors de les baiser en esprit, " sen-" tant, disait-il, son cœur porté par l'esprit de " Notre-Seigneur jusqu'à la plaie, avec grande " tendresse."

Quelque sainte que fut la vie que menait M. Olier, elle ne l'était point encore assez, eu égard à la sublime vocation que la Providence lui préparait. C'est pourquoi Dieu, qui veut nous sauver les uns par les autres, pour rendre plus parfaite la charité qui doit unir entre eux tous ses enfants, inspira à une sainte âme consommée en son amour de prier pour l'entière sanctification de son serviteur. C'était la mère Agnès de Jésus, en singulière vénération dans toutes les provinces voisines de son monastère, et dont le Saint-Siége a déclaré depuis, par un décret solennel, qu'elle a pratiqué toutes les vertus dans un degré héroïque. Dévorée de zèle, elle ne cessait de demander la réformation du clergé et la conver-

sion des pauvres habitants des campagnes. Un jour qu'elle conjurait le Seigneur avec larmes de la tirer du monde, Jésus-Christ lui dit : *Tu m'es encore nécessaire pour la sanctification d'une âme qui doit servir à ma gloire :* et, peu de temps après, la sainte Vierge, lui apparaissant toute revêtue de gloire, lui fit entendre ces paroles, qui furent le développement des précédentes : *Prie mon Fils pour l'abbé de Pébrac.* Cet abbé était M. Olier. La mère Agnès ne le connaissait pas alors et n'en avait jamais entendu parler. A peine eut-elle reçu ce commandement, qu'elle se mit à l'œuvre avec une ardeur non pareille. Durant trois années entières, elle répandit devant le Seigneur ses prières et ses larmes, et se condamna à de si rudes pénitences, qu'elle ensanglantait par ses disciplines les murs de sa cellule.

Sans avoir connaissance des prières que faisait pour lui la mère Agnès, M. Olier en éprouva les effets dans l'insigne faveur que Dieu lui fit, en le fixant sur sa vocation, à la suite de plusieurs pélerinages entrepris en l'honneur de la très-sainte Vierge, au mois de novembre 1632. L'attrait qui le portait à embrasser la vie religieuse cessa tout-à-coup, par une opération sensible de la grâce, et il ne songea plus dès ce moment qu'à se disposer à recevoir les saints ordres. Il s'y prépara sous la conduite de saint Vincent de Paul,

fondateur des Prêtres de la Mission. Ordonné sous-diacre, il témoigna un grand zèle pour aller travailler dans les campagnes au salut des âmes. Saint Vincent de Paul lui ayant permis de s'adjoindre à ses prêtres, il prêchait et catéchisait les pauvres avec une ardeur infatigable et une charité pleine de tendresse et d'humilité. Il procura à ses dépens le bienfait de la mission à plusieurs paroisses des environs de Paris. Après toute une année passée dans ce saint ministère, M. Olier se retira de nouveau près de saint Vincent de Paul pour se disposer prochainement à recevoir le sacerdoce. Ses frayeurs et ses alarmes étaient grandes à la vue de l'incomparable dignité de cet état tout divin ; cependant, un mot de son saint directeur suffit pour dissiper les craintes de cette âme simple et docile comme celle d'un enfant. Il reçut la prêtrise le 21 mars de l'année 1633, et voulut consacrer trois mois entiers à se préparer à célébrer sa première messe. Il eut le bonheur de la dire le 24 juin, fête de saint Jean-Baptiste.

Devenu prêtre, le serviteur de Dieu résolut d'aller évangéliser les paroisses de l'Auvergne, dépendantes de son abbaye de Pébrac. Il s'associa plusieurs de ses amis animés comme lui de l'esprit apostolique. Mais avant son départ, il voulut faire, sous la direction de saint Vincent de Paul, une retraite de dix jours. Ce fut dans le

calme et la solitude de ces pieux exercices qu'il reçut du ciel une faveur extraordinaire.

La mère Agnès de Langeac, dont nous avons parlé plus haut, et que M. Olier ne connaissait pas encore, lui apparut corporellement, et voici comment M. Olier raconte lui-même cette apparition qui a été déclarée un fait indubitable dans les procédures concernant la canonisation de la mère Agnès: " Un jour, étant en la retraite où je " me disposais à entreprendre le premier voyage " de la mission d'Auvergne, j'étais dans ma " chambre en oraison, lorsque je vis cette sainte " âme venir à moi avec une grande majesté: " elle tenait d'une main un crucifix, et un chapelet de l'autre: son ange gardien, parfaitement beau, portait l'extrémité de son manteau, " et de l'autre main un mouchoir pour recevoir " les larmes dont elle était baignée. Me montrant " un visage pénitent et affligé, elle me dit ces " paroles: Je pleure pour toi, ce qui me donna " beaucoup au cœur et me remplit d'une douce " tristesse; durant ce temps, je me tenais en " esprit à genoux devant elle, quoique je fusse " effectivement assis... Je crus sur l'heure que " c'était la sainte Vierge, à cause de la sainte " gravité et de la douce majesté avec lesquelles " elle m'apparut et à cause de l'ange qui lui " rendait les mêmes offices qu'un serviteur " rend à sa dame. D'ailleurs, je ne sentais,

" en ce temps-là, que la dévotion à la très-sainte " Vierge."

Une seconde apparition fit comprendre à M. Olier que cette personne n'était pas la sainte Vierge, mais une religieuse de l'ordre de saint Dominique encore vivante. Il lui resta dès-lors un grand désir de découvrir le monastère où elle se trouvait, et de faire sa connaissance ; mais, comme tout était prêt pour son voyage de Pébrac, il ne voulut pas différer davantage et partit incontinent après sa retraite, avec les compagnons qu'il s'était associés.

Arrivés à Pébrac, les ouvriers apostoliques y déployèrent aussitôt leur zèle avec de très-grandes bénédictions.

Dans les montagnes, comme à Paris, M. Olier fit éclater son amour de prédilection pour les pauvres. Il les rassemblait, comme un père eût rassemblé ses enfants, les servait de ses propres mains, tête nue, et se nourrissait de leurs restes. Après le repas, il allait visiter tous ceux à qui il pouvait être utile, les consolant, les exhortant et gagnant ainsi, par sa douceur, ceux qui ne s'étaient point rendus à la force de ses paroles. Enfin, après les fatigues de la journée, souvent il passait une partie considérable des nuits en prières.

Dès que les exercices de la mission lui laissèrent quelque loisir, il prit la route de Langeac, ville

peu éloignée de son abbaye, pour voir la mère Agnès, dont il entendait publier partout les grandes vertus. Dès la première entrevue, M. Olier, frappé d'étonnement, lui dit aussitôt : *Ma mère, je vous ai vue ailleurs.—Cela est vrai*, répartit Agnès, *vous m'avez vue deux fois à Paris, où je vous ai apparu dans votre retraite à Saint-Lazare, parce que j'avais reçu de la sainte Vierge l'ordre de prier pour votre conversion, Dieu vous ayant destiné à jeter les premiers fondements des séminaires du royaume de France.* Il serait difficile de représenter l'abondance des consolations célestes dont l'un et l'autre furent inondés. M. Olier, apprenant de la bouche de la mère Agnès les destinées qu'il devait remplir dans l'Eglise, en demeura tout confondu ; et, sachant qu'il était depuis trois ans l'objet de tant de larmes et d'austérités, il ne mit aucune borne à sa reconnaissance envers elle. Agnès de son côté, au comble de ses vœux, répandit en actions de grâces les larmes les plus douces, et sentit naître dans son cœur toute l'affection d'une mère pour M. Olier, travaillant avec un zèle admirable à perfectionner l'ouvrage qu'elle avait commencé depuis plusieurs années par des austérités et des ferventes prières.

M. Olier revint ensuite aux peuples de la campagne, qui recevaient avec une avidité toujours plus insatiable la grâce du salut. Le succès étonnant de toutes ses missions, dans les diocèses de

Saint-Flour et du Puy, fut une source de consolation pour lui et pour la mère Agnès. Témoin de la prodigieuse ardeur de son disciple à s'avancer dans les voies les plus élevées de la perfection, et des progrès merveilleux qu'il y faisait chaque jour, Agnès se sentit portée à le prendre pour directeur. Mais elle ne put jouir longtemps des avantages qu'elle retirait déjà de sa conduite. M. Olier se vit bientôt dans la nécessité de retourner à Paris. Ils ne devaient plus jamais se revoir ici-bas. La mère Agnès mourut peu après, ainsi qu'elle en avait le pressentiment, laissant après elle la réputation d'une des âmes les plus extraordinaires qui aient jamais été dans l'Eglise.

## CHAPITRE III.

Le Père de Condren se charge de la direction de M. Olier.—Couvent de la Régripière.—Refus de la coadjutorerie de Châlons.

Durant son nouveau séjour à Paris, M. Olier, accablé de peines intérieures, et ne trouvant aucun soulagement dans les avis de saint Vincent-de-Paul, pressé d'ailleurs par un attrait extraordinaire, se mit sous la conduite du Père Charles de Condren, premier successeur du Cardinal de Bérulle, fondateur et général de l'Oratoire. C'était un personnage tellement vénéré pour sa sainteté parfaite, l'excellence et l'étendue

de ses lumières, que le Cardinal de Bérulle lui-même se prosternait quelquefois en passant devant sa chambre, pour baiser les vestiges de ses pas, et que sainte Chantal, institutrice de la Visitation, disait de lui, le comparant à saint François-de-Sales : " Si Dieu a donné à l'Église " notre saint fondateur pour instruire les hom- " mes, il me semble qu'il a rendu le Père de " Condren capable d'instruire les anges." Par les conseils de ce grand homme divinement éclairé sur sa vocation, M. Olier refusa l'épiscopat qu'on le pressait beaucoup alors d'accepter. Sans lui découvrir clairement ses vues, le Père de Condren lui disait : " Dieu a d'autres desseins " sur vous ; ils ne sont pas si éclatants ni si hono- " rables que l'épiscopat, mais ils seront plus " utiles à l'Église."

Pour le mettre plus en état de les remplir un jour, il lui fit reprendre l'œuvre des missions, de concert avec quelques ecclésiastiques qu'il lui avait associés. Après une retraite faite sous la direction de ce saint homme, et où il reçut du ciel des graces signalées, M. Olier composa de nouveau une petite troupe de missionnaires, choisis parmi les membres de la conférence de saint Vincent-de-Paul. Celui-ci lui donna plusieurs de ses prêtres, dont l'un devait être regardé comme le supérieur de la Compagnie. Avec eux il reprit le chemin de l'Auvergne, et y renou-

vela plus étonnamment encore les prodiges de conversion qu'il y avait d'abord opérés. Les peuples accouraient souvent de sept à huit lieues à la ronde, demeuraient à l'église la journée toute entière, sans boire ni manger. Ils semblaient n'avoir faim et soif que de la parole du salut. On les voyait attendre jusqu'à trois ou quatre jours consécutifs avant de pouvoir se confesser, passant les nuits entières dans le lieu saint, couchant même sur le seuil de la porte. Ils s'estimaient assez récompensés de leurs fatigues par la paix de la conscience qu'ils remportaient, après être rentrés en grâces avec Dieu. Restituons ; ennemis réconciliés ; procès terminés au gré des parties ; hérétiques ramenés à l'église ; pécheurs scandaleux qui avaient vieilli dans le libertinage, devenus des exemples de ferveur ; familles entières divisées depuis longtemps, vivant enfin dans la concorde et l'union la plus parfaite ; une infinité de sacriléges réparés par des confessions générales, accompagnées des marques les moins équivoques d'un sincère retour : tels étaient les effets ordinaires que produisait chaque mission, en sorte que, parmi les curés qui avaient pour leur troupeau la charité qu'un pasteur doit à ses ouailles, c'était à qui attirerait les missionnaires dans sa paroisse. Riches et pauvres, prêtres et peuples, tous profitaient tellement de la mission, que la face de

chaque paroisse qui recevait cette grâce, n'était plus reconnaissable.

Dans ses missions, M. Olier prêchait surtout le respect dû au très-saint Sacrement et la dévotion à Marie. Il s'attachait avec une prédilection particulière à l'instruction des enfants, et y procédait avec une charité pleine de patience et d'industrie. Il les préparait par des catéchismes et autres exercices journaliers à une communion générale ; elle était précédée d'une cérémonie bien touchante, où les enfants interpellés promettaient à haute voix d'observer le quatrième commandement : *Tes père et mère honoreras.* Touchés de ses exemples encore plus que de ses discours, les ecclésiastiques de ces contrées commencèrent aussi à se livrer eux-mêmes avec ardeur au soin de l'enfance.

L'humble missionnaire attribuait aux prières de la mère Agnès les immenses bénédictions que le ciel répandait sur ses travaux et ceux de ses confrères. Toutefois, il n'est pas douteux que la vie apostolique de ces généreux ouvriers, et de M. Olier surtout, n'attirât aussi l'abondance des grâces divines. Ce prêtre dévoué choisissait toujours pour lui ce qu'il y avait de pire en ce qui concernait le logement et la nourriture ; toujours les pauvres paraissaient être les amis de son cœur. Il ne se bornait point à les accueillir avec une bonté paternelle lorsqu'ils venaient à

lui, il allait lui-même au-devant d'eux, et, dans les grandes chaleurs de l'été, on le voyait gravir les plus hautes montagnes, pour faire sortir de leur assoupissement ceux qui négligeaient la grâce de la mission, ou pour instruire les malades qui ne pouvaient se rendre à la paroisse. Il les visitait dans le creux des rochers, leur demeure ordinaire, et leur rendait les services les plus dégoûtants pour la nature, sans être jamais rebuté par la malpropreté de ces lieux infects. Il les traitait avec la tendresse d'une mère et d'une nourrice, s'abaissant jusqu'à les peigner de ses propres mains, et leur donnant lui-même à manger. Il consacrait à la prière et à l'adoration du très-saint Sacrement tout le temps que pouvaient lui laisser les travaux du ministère et les besoins impérieux de la vie. Et pour rendre son oraison plus efficace, il y joignait des mortifications très-rudes et affligeait sa chair par de rigoureuses disciplines, par des haires et des ceintures de fer qu'il portait secrètement parmi ses meubles de voyage.

Il y avait dix-huit mois que M. Olier travaillait dans les missions de l'Auvergne, lorsque, soupirant après de nouvelles souffrances, il dit à un de ses amis : " Il ne me manque que quinze " jours de maladie pour avoir un témoignage " bien assuré que Notre-Seigneur a agréé nos " travaux." Il fut bientôt exaucé. Entrant peu

de jours après dans l'église du monastère de Langeac où était enterrée la mère Agnès qui lui avait prédit tant de croix, il fut saisi d'un mal de tête excessif qui fut le commencement d'une grande maladie. Au bout de deux ou trois jours, le mal devint si violent que les médecins désespérèrent de sa vie ; on lui administra alors les derniers sacrements. On avait en vain employé toutes les ressources de l'art pour le faire sortir d'un assoupissement léthargique dans lequel il était plongé ; on avait été jusqu'à lui enfoncer des lancettes bien avant dans les épaules, sans qu'il parut donner aucun signe de connaissance, lorsqu'on s'avisa de prononcer à diverses reprises les saints noms de Jésus et de Marie. "Ces "belles paroles, dit-il lui-même, me pénétrèrent "le cœur, et firent ce que mille glaives perçants "n'eussent pu faire."

Dès qu'il s'était vu frappé de cette maladie, il s'était senti porté à faire un vœu à saint François de Sales pour le recouvrement de sa santé, et avait senti la douce assurance qu'il était exaucé. Après la puissante intercession de ce saint, il attribua sa guérison aux ferventes prières que firent pour lui les religieuses de Langeac et trois ou quatre cents pauvres qui l'aimaient comme un père. "Je leur suis redevable, dit-il, de la "grâce de ma guérison que toute ma famille "ensemble n'aurait pu me procurer par son

" argent, son industrie et son crédit. Pour une " mère, une sœur et deux frères que j'avais " quittés, je trouvai des personnes sans nombre " qui avaient pour moi une charité plus que de " sœur, de frère et de mère ; les services que je " recevais étaient accompagnés d'une charité si " désintéressée et si pure, qu'il n'y avait que " Dieu tout seul autour de moi, et ainsi le Fils " de Dieu accomplit en ma faveur cette prophétie, " qu'on recevra cent pour un en quittant tout " pour lui."

Lorsque la santé de M. Olier fut suffisamment rétablie, il revint à Paris, où l'avait déjà devancé le bruit des conversions sans nombre qu'il venait d'opérer en Auvergne. Son nom seul imprimait la vénération, et personne ne l'approchait sans lui témoigner l'estime religieuse qu'on porte aux hommes apostoliques. Saint Vincent-de-Paul même lui dit en l'embrassant: "Je ne sais com- " ment vous faites, Monsieur, mais la bénédic- " tion de Dieu vous suit partout où vous allez." " Il est vrai, ajoute M. Olier, que, quoique nous " ne fussions que de pauvres petits ouvriers de " paille, qui n'avions aucune vertu, Dieu répan- " dait sur nos travaux des bénédictions admi- " rables."

M. Olier ne resta pas longtemps à Paris sans trouver des occasions d'exercer son zèle. Il se joignit à quelques prêtres pour donner une mis-

sion dans les environs de la capitale. Devant traverser la ville de Saint-Germain-en-Laye, où se trouvait alors le Roi avec toute sa cour, M. Olier proposa à ses compagnons de profiter de cette occasion pour manifester publiquement leur éloignement pour le monde et ses vanités. Il les exhorta, en conséquence, à faire le voyage non dans une voiture convenable à des personnes de qualité, mais dans une charette. Ils témoignèrent beaucoup de répugnance à paraître en cet équipage aux yeux des Seigneurs de la cour dont ils étaient connus pour la plupart, mais M. Olier insista, et montra tant de résolution qu'ils consentirent enfin à partager avec lui la confusion qu'ils avaient d'abord cru convenable d'éviter.

M. Olier fit bientôt après les exercices de la retraite spirituelle pour se préparer à de nouvelles missions. Il partit en effet aussitôt après pour la Bretagne, et se rendit d'abord à son prieuré de Clisson. Ayant appris qu'il y avait à deux lieues de là, dans un village appelé la Régripière, un monastère de religieuses où le relâchement et l'esprit du monde s'étaient introduits, il s'y rendit, poussé par un mouvement de zèle, et sans se faire connaître, il demanda l'hospitalité. Les religieuses la lui refusèrent assez durement. Loin de se plaindre de ce traitement, l'humble disciple de Jésus-Christ voyant dans la cour du monastère

un appentis de bois qui servait de poulailler, il s'y retira après avoir reçu par charité, d'un des habitants du village, un peu de pain et d'eau. Il y demeura le reste du jour, vaquant à la prière et attendant en paix les moments du Seigneur.

Dieu ménagea bientôt une circonstance qui fit connaître aux religieuses quel était ce prêtre qu'elles avaient si mal accueilli. Un magistrat de la ville voisine, ami de M. Olier, étant venu au monastère, n'eut rien de plus pressé que de parler aux religieuses de leur nouvel hôte. Plus il leur témoigna combien M. Olier était recommandable par sa naissance, par sa vertu et ses autres qualités personnelles, plus les religieuses furent inconsolables de leur méprise. Elles se hâtèrent de faire porter leurs excuses au serviteur de Dieu, et de le presser d'accepter dans le bâtiment destiné aux étrangers, le plus honnête appartement.

M. Olier les remercia avec son affabilité ordinaire ; mais quelque instance qu'on pût lui faire, il persista à répondre que ce réduit était tout ce qu'il lui fallait : " Après que Jésus-Christ, mon Maître, " leur dit-il, a voulu naître dans une étable et " demeurer si longtemps dans une crèche, il ne " serait pas raisonnable que je sortisse si promp- " tement d'un lieu où je me trouve si bien." Une humilité si profonde ne tarda pas à porter son fruit. Dès le lendemain, M. Olier fut invité à prêcher à la communauté ; ce qu'il fit avec tant de

grâce et de force que plusieurs religieuses résolurent sur-le-champ de se convertir en faisant une confession générale et une retraite de dix jours. Bientôt tout le pays fut édifié du changement merveilleux qui s'opéra dans ce monastère, où l'esprit de prière et de recueillement succéda à l'esprit du monde et de la vanité.

" Après ce petit travail, dit M. Olier, je tombai " malade, le jour de la Nativité de la sainte Vierge, " pour récompense de mes pauvres petits services ; " c'est la plus précieuse que puisse recevoir un " chrétien. " Cette maladie retint M. Olier en Bretagne jusqu'au mois de janvier ; se croyant alors assez rétabli, il revint à Paris, où il se lia bientôt d'une amitié étroite avec un grand serviteur de Dieu, Adrien Bourdoise, que la Providence avait suscité pour rétablir la discipline ecclésiastique.

Ce fut dans le même temps que l'évêque de Châlons-sur-Marne demanda au Roi M. Olier pour coadjuteur. " Sire, dit le Cardinal de Richelieu à Louis " XIII, en lui proposant M. Olier, c'est l'ecclési-" astique qui me paraît le plus propre à remplir " dignement ce siége important, et j'ose même " assurer Votre Majesté que, dans tout le royaume, " je n'en connais pas de plus capable d'hono-" rer l'épiscopat par ses lumières, sa piété et sa " prudence." Louis XIII ratifia sur-le-champ le choix de son ministre, et nomma M. Olier à la

coadjutorerie de Châlons. Celui-ci s'empressa de se rendre près du Père de Condren pour prendre une décision. La réponse de ce Père fut toujours la même. "Dieu a d'autres desseins sur "vous, lui dit-il ; ils ne sont pas si éclatants ni si "honorables, mais l'Eglise en retirera plus de "fruits." M. Olier renvoya donc le brevet au Cardinal, en lui témoignant sa reconnaissance pour l'honneur que le Roi avait daigné lui faire à sa recommandation. "Plus j'ai obligation à Votre "Éminence, lui écrivait-il, plus je suis obligé "de ne la pas laisser surprendre dans l'opinion "qu'on pourrait lui avoir donnée de moi." Le Cardinal fut aussi surpris qu'édifié du refus de M. Olier ; mais autant sa conduite donna d'admiration à tout Paris, autant excita-t-elle contre lui les ressentiments et les murmures de sa famille ; sa mère surtout lui en fit des reproches très-vifs.

Vers ce temps, le Père de Condren engagea M. Olier et ses amis à se réunir en société. Sans leur découvrir le fond de sa pensée, qui était de les préparer déjà à l'établissement des Séminaires, il leur proposa simplement de s'associer entre eux, et de se donner un chef pour continuer ainsi leurs missions jusqu'à ce que Dieu les appelât à une autre œuvre. Ils y consentirent, et, après avoir choisi M. Amelotte pour leur Supérieur, ils se retirèrent tous dans une maison de campagne appartenant à l'un d'eux, M. Bran-

don. Dieu fit alors passer M. Olier par des peines extraordinaires et des humiliations accablantes, qui lui firent comme toucher au doigt la vérité de la doctrine que le Père de Condren s'efforçait d'inculquer à ses disciples.

## CHAPITRE IV.

Peines intérieures de M. Olier.—Mort du P. de Condren. —Essai d'un Séminaire à Chartres.—Séminaire de Vaugirard.

M. Olier avait été jusqu'alors entouré de l'estime et de la vénération universelle. Le bruit de ses travaux apostoliques, la sainteté de sa vie, le refus qu'il venait de faire de la coadjutorerie de Châlons, sa naissance même qui semblait donner un nouveau lustre à ses vertus, lui avaient attiré une estime si grande, qu'elle était pour lui une sorte de martyre. Il demandait souvent à Dieu d'ôter de l'esprit des hommes la bonne opinion qu'ils avaient conçue de lui. Pénétré aussi de la nécessité de mourir à lui-même, pour ne plus vivre que de la vie de Jésus-Christ, par l'imitation fidèle des vertus de ce divin Maître, il rapporte qu'il s'écriait quelquefois, les yeux élevés au ciel et tout baignés de larmes: " *Vie divine, vie divine, quand sera-ce " donc que je ne vivrai que de Dieu?* Je trouvais, " ajoute-t-il, cet état si beau, si admirable, que

“ je n’eusse craint de souffrir quoi que ce pût être “ pour y parvenir.”

Dieu l’exauça en le faisant passer par un état d’épreuves qu’il décrit lui-même dans ses mémoires, en ces termes : “ Dieu voulant me puri- “ fier des motifs de superbe dont j’étais attaqué, “ commença par me montrer au doigt que notre “ corps n’était point en notre disposition, que “ nous ne pouvions vivre, subsister, ni nous “ mouvoir que par lui et par son assistance, et “ laissa mon âme dans des langueurs, des stupi- “ dités et des hébêtements qui ne peuvent se “ comprendre que par ceux qui les ont éprouvés. “ Mon bon Maître m’a fait cette grâce fort long- “ temps : mon esprit était alors enveloppé d’une “ telle obscurité, que je ne me ressouvenais de “ rien, je ne pouvais rien apprendre, et il y avait “ tant de confusion et de ténèbres dans mon “ intelligence, que je ne voyais absolument rien ; “ je ne savais même ce que je disais ; j’entendais “ parler le monde, comme ferait un sourd, sans “ rien retenir ni rien comprendre ; je ne pouvais “ exprimer aucune pensée, même des choses que “ j’avais comprises autrefois ; je cherchais dans “ mon esprit, et je ne trouvais rien ; souvent la “ pensée se présentait, et puis se retirait aussitôt, “ en sorte que, commençant à l’exprimer, je ne “ savais plus où j’en étais. J’étais tellement en- “ trepris que je ne pouvais dire un mot ; je

" demeurais tout interdit et l'esprit suspendu, à " peu près comme l'on voit des insensés en com- " pagnie, qui, entendant parler, ne conçoivent " ni ne répondent rien, et demeurent hébétés en " regardant le monde.

" Notre bon Maître ne fit pas seulement ces " soustractions de son secours relativement aux " facultés naturelles de mon âme, il les fit encore " par rapport à ses dons surnaturels. La sous- " traction que Dieu m'en fit, me laissa dans les " ténèbres et dans des sécheresses étranges; tou- " jours vide de Dieu, au moins selon le senti- " ment, tout rempli de mouvements de superbe " et d'amour-propre, toujours saisi de crainte, " je cherchais sans cesse quels étaient les juge- " ments du monde sur moi : si je ne passais pas " pour un ignorant, un idiot, un homme sans " piété, sans charité, sans patience. Je ne pou- " vais sentir autre chose ni m'ôter ces pensées " de l'esprit. Entendant les pénitents en confes- " sion, je n'avais rien à leur dire; j'étais là dé- " laissé comme un pauvre réprouvé de Dieu. " J'estimais les personnes qui s'adressaient à moi " si malheureuses, que je ne pouvais m'empêcher " de dire en moi-même : Eh! pauvre âme! où " viens-tu? tu ne sais à qui tu t'adresses: le " plus grand malheur qui puisse t'arriver, c'est " celui-ci... Mon tempérament fut bientôt étran- " gement altéré; j'avais le visage tout jaune,

“ et le Père de Condren craignait que je n'en
“ fisse quelque grande maladie. Ce qui me fai
“ sait le plus de peine était de voir intérieure-
“ ment mon Dieu qui me rebutait et me dédai-
“ gnait. O mon grand Maître ! tout m'était sup-
“ portable, dans ces épreuves, excepté les rebuts
“ et les dédains qui venaient de votre part.
“ L'enfer et toutes ses peines ne sont point si
“ affligeants. Il n'y a rien de beau et de doux
“ sur la terre à une âme qui sait que vous ne
“ l'aimez pas ; comme aussi une âme qui sait
“ que vous l'aimez, peut-elle souffrir quelque
“ chose ?

“ A toutes ces peines intérieures se joignaient
“ encore le rebut des gens de bien, le mépris
“ universel de tout le monde, parents, amis, ser-
“ viteurs, grands et petits. Je fus bientôt la fable
“ de tout Paris : le Roi, le cardinal de Richelieu,
“ Messeigneurs les Evêques, surtout le Chance-
“ lier, tous mes parents, toutes les personnes de
“ ma condition commencèrent à faire sur mon
“ refus de la coadjutorerie de Châlons, des plai-
“ santeries étranges. La compagnie à laquelle
“ j'étais attaché, prévenue alors contre moi, aug-
“ menta encore cette tempête. Dieu ôta de l'es-
“ prit de nos Messieurs toute l'estime qu'ils
“ avaient conçue de moi.

“ Je me souviens d'un petit mot qui me fut dit
“ alors par mon Supérieur : *Pour vous, allez-vous-*

" *en où vous voudrez, nous n'avons que faire de* " *vous.* Déjà une autre fois, il m'avait dit quasi " la même chose, que je n'étais bon à rien, qu'il " me conseillait de m'en aller cacher dans un " trou, et encore, qu'il craignait bien pour moi, " tant j'étais faible. Je me souviens que je ne " pouvais m'offenser de cela, ni le trouver mau- " vais ; au contraire, voyant que j'étais la confu- " sion et le déshonneur de toute la compagnie, " et ayant toujours ce sentiment dans mon cœur, " je trouvais toutes ces paroles très-véritables."

Tel est en substance le tableau que M. Olier nous a tracé de ses peines. Quelque rigoureuse que puisse paraître la conduite de Dieu sur son serviteur, l'on ne saurait s'empêcher d'y admirer l'ouvrage de sa bonté et de sa providence ; puisque ces épreuves devaient servir, non-seulement à la sanctification personnelle de M. Olier, mais encore à préparer les voies à l'établissement du séminaire et de la société de Saint-Sulpice. Ayant fait choix de M. Olier pour être la pierre fondamentale de l'édifice, la divine Providence voulut tenir son serviteur durant deux années dans cet état d'humiliation profonde, et le rendre le rebut et l'opprobre de tous ceux dont il devait bientôt devenir le chef, afin que ce choix parût manifestement l'ouvrage de sa sagesse, et que l'établissement du séminaire ne pût être attribué qu'à Dieu seul.

M. Olier était au plus fort de ces cruelles épreuves, lorsqu'il perdit le Père de Condren que Dieu appela à lui. Dans un pareil état, cette perte aurait dû être pour lui un nouveau sujet de désolation ; il l'accepta néanmoins avec une résignation extraordinaire, fruit incontestable des épreuves par où Dieu l'avait fait passer. Il en écrivit ainsi à une personne affligée : " S'il fallait se " troubler pour les accidents, nous n'aurions " jamais la paix en ce monde. Je vous ferai part " de celui qui m'est arrivé : c'est que mon père-" maître m'est ôté d'entre les mains, par l'ordre " de la volonté divine, qui est notre chère " maîtresse, tant dans la soustraction que dans " l'abondance, dans les sécheresses que dans les " plus douces communications. Adorons la vo-" lonté de Jésus, adorons ce cher Maître ; il per-" met les rencontres les plus épineuses pour " notre sanctification."

Le Père de Condren avait, avant sa mort, fait connaître à ses disciples les desseins de Dieu sur eux, les assurant qu'ils étaient appelés à travailler à l'établissement des Séminaires. Ils résolurent en conséquence d'abandonner les missions aussitôt que la Providence leur offrirait la facilité d'entreprendre cette œuvre. Mais ne voyant pas alors d'ouverture à l'exécution de ce dessein, ils allèrent exercer leur zèle dans le diocèse de Chartres. C'est alors que M. Olier, épanchant son

âme aux pieds de la sainte Vierge, dans l'église cathédrale de cette ville, commença, selon son expression, à respirer intérieurement, et put s'élever par la prière jusqu'à Dieu, ce qui depuis dix-huit mois lui était comme interdit.

A la suite d'une mission qu'ils prêchèrent dans cette ville, M. Olier et ses compagnons essayèrent enfin de former un Séminaire; ils firent pour cela de grandes dépenses; mais malgré tous les efforts de leur zèle, ce projet ne réussit pas, ce qui leur fit conclure que cette ville n'était pas le lieu où devait être établi le Séminaire, ou que le temps des bénédictions annoncées par le Père de Condren n'était pas encore venu. Se trouvant donc sans occupation, ils se bornèrent à édifier la ville par leurs vertus, ou à se rendre utiles aux diverses paroisses. M. Olier fut spécialement chargé de faire le catéchisme aux enfants. Bientôt après il partit avec M. de Foix et M. du Ferrier pour Saumur, où était un lieu de pèlerinage fort célèbre. Ils firent ce voyage pour consulter Dieu, la petite société se trouvant dans une conjoncture extrêmement critique : la plupart de ceux qui la composaient songeaient à se retirer et à renoncer à l'œuvre des Séminaires pour se livrer entièrement aux missions; ce qu'ils firent effectivement à l'exception de M. Olier et de ses deux compagnons de voyage. Tous les trois, plus assurés que jamais de la volonté de

Dieu, après ce pélerinage, résolurent de ne point se séparer, mais d'attendre en paix les moments du Seigneur.

Dieu n'avait permis cette dernière épreuve que pour faire éclater davantage les ressorts infinis de sa sagesse et de sa providence ; au moment même où tout semblait perdu, il ménagea un événement qui fit jeter les fondements de l'œuvre des Séminaires, regardée jusqu'alors comme impraticable. Une pieuse veuve nommée madame de Villeneuve, retirée à Vaugirard, village aux portes de Paris, demandait depuis longues années à Notre-Seigneur de donner enfin des Séminaires à l'église de France pour opérer la réforme du clergé. Ayant entendu parler des efforts qu'avaient faits M. Olier et ses compagnons pour s'établir à Chartres, elle pria son confesseur de leur écrire pour les engager à venir se fixer à Vaugirard, promettant de les aider de ses aumônes, et même de les nourrir, s'il était nécessaire. A l'ouverture de cette lettre, ils prirent cette proposition pour une pieuse rêverie, persuadés que s'établir dans un village tel que Vaugirard, afin d'y jeter les fondements de la réforme du clergé de France, c'était un dessein contraire à la raison et au bon sens.

Cependant M. de Foix et M. du Ferrier étant venus à Paris peu de temps après, et ayant eu occasion de conférer de cette affaire avec ma-

dame de Villeneuve, furent frappés de tout ce qu'elle leur dit, et crurent y reconnaître des signes de la volonté de Dieu. Ils résolurent en conséquence d'en écrire à M. Olier, pour le presser de partir sans délai pour Paris, afin de traiter l'affaire de vive voix. Dieu permit que M. Olier y trouvât plus de difficultés que les autres, et les leur marquât dans sa réponse ; néanmoins, pour satisfaire au désir de ses amis, il partit peu de jours après. Arrivé à Paris, il se trouva toujours, quoi qu'on pût lui dire, aussi opposé au dessein de madame de Villeneuve, et tout ce qu'on gagna sur lui, ce fut qu'il recommanderait cette affaire à Notre-Seigneur.

Dans le dessein de connaître plus sûrement la volonté divine, il se retira, au commencement du mois de décembre 1641, dans une maison de campagne, à Notre-Dame-des-Vertus, près Paris. Notre Seigneur, dans cette retraite, daigna lui *parler en vision*, et lui fit connaître clairement ses volontés. Sans différer davantage, M. Olier disposa toutes choses pour commencer au plus tôt l'établissement de Vaugirard, et y mit tant de diligence que la maison fut prête dès les premiers jours de janvier 1642. Elle était située près de l'église, et était peut-être la plus pauvre du village et la plus incommode. Pour pouvoir y loger tous les ecclésiastiques qu'on espérait y recevoir, il fallut pratiquer de petites cellules, et celui de tous qui était

le mieux partagé occupait une chambre qui en méritait à peine le nom. Leur société ne se composa d'abord que de trois membres, M. Olier, M. du Ferrier et M. de Foix. Comme ils avaient épuisé leurs ressources, et s'étaient réduits à manquer même du nécessaire pour fournir aux missions et aux frais du Séminaire de Chartres, ils ne vivaient presque que des aumônes que madame de Villeneuve leur envoyait.

Les occupations de ces pieux solitaires étaient la prière, la lecture de l'Ecriture Sainte, l'étude ; et leur dévotion pour Jésus-Christ, résidant dans l'adorable mystère de l'Eucharistie, les portait même à passer à ses pieds une partie du temps de leurs récréations. Marie Rousseau, cette sainte veuve dont nous avons déjà parlé, vint sur ces entrefaites à Vaugirard, assurer M. Olier que leur établissement serait le berceau d'une multitude de saints prêtres, et que Dieu le bénirait de la manière la plus inattendue. Saint Vincent de Paul, consulté par M. Olier, avait répondu dans le même sens en l'encourageant à persévérer.

Les trois solitaires de Vaugirard ne doutant plus que Dieu lui-même ne les eût conduits dans le lieu de leur retraite, résolurent de se lier de concert à son service, et de se former en compagnie. Comme la fin qu'ils se proposaient était de procurer la gloire de la très-sainte Trinité par le moyen des prêtres, ils voulurent prendre

pour modèle de leur société, celle des trois Personnes divines, et convinrent qu'elle n'aurait d'autre lien que le nœud sacré et indissoluble de ces Personnes adorables, l'amour divin, qui forme entre Elles une si parfaite unité. "Quand " nous fûmes ainsi unis, dit M. Olier, j'offris aux " trois Personnes divines cette petite compagnie " en l'honneur de leur société adorable, et nos " petites conversations en hommage des doux et " ineffables entretiens qu'Elles ont ensemble dans " l'éternité."

Dès son arrivée à Vaugirard, M. Olier fut non seulement délivré de toutes ses peines intérieures, mais encore il se vit comblé des plus singulières faveurs. " Depuis mes grandes désolations, dit-il " lui-même, je ne puis douter que l'esprit de " mon maître n'habite en moi. Pour des ténèbres " si épaisses, j'ai maintenant tant de lumières ; " pour la confusion de mon esprit, tant de netteté " dans mes pensées ; pour mes bégaiements pré- " cédents, tant de liberté de parler ; pour les " sécheresses désolantes que j'éprouvais, tant de " bons effets de la parole ; pour cette maudite " occupation sur moi-même, tant de sentiments " d'amour et d'élévation vers Dieu ! Je suis con- " traint de le confesser ; c'est le divin Esprit qui " me remplit ainsi et me possède. Je me sou- " viens que, dans l'impuissance totale où je me " voyais autrefois, je me disais à moi-même : si

" jamais le bon Dieu voulait se servir de moi (ce " que je ne pouvais pas croire), au moins on con- " naîtrait visiblement alors celui qui agirait en " moi. Mes délaissements passés m'ont appris " que ces biens sont de Dieu seul, et que leur " privation est mon fond propre. Divine Sub- " stance, qui êtes parole, lumière, puissance, " amour ; Etre divin, soyez loué, exalté et béni " pour jamais !"

Cinq ou six jours après l'arrivée de ces Messieurs à Vaugirard, le curé du lieu les pria de prendre soin de sa cure, jusqu'à son retour d'un voyage, où il croyait ne demeurer que quinze jours : ils l'acceptèrent ; mais il resta neuf mois sans revenir. Cette circonstance leur donna bientôt sujet d'adorer la bonté de Dieu, qui voulut les faire passer par cet emploi, pour les instruire des devoirs des curés et des vicaires, et leur donner le moyen d'exercer les ecclésiastiques qu'ils ne tardèrent pas à recevoir.

Le Cardinal de Richelieu eut bientôt appris le but du nouvel établissement, et les noms de ces ecclésiastiques, dont il connaissait le mérite et la naissance : il résolut de se les attacher, et leur fit en conséquence offrir son château de Ruel pour y faire leurs exercices, dans la solitude, et avec une entière liberté. M. Olier et ses compagnons reçurent avec autant de reconnaissance que de respect, l'offre généreuse du cardinal,

mais ils le supplièrent de les laisser dans le lieu qu'ils occupaient, précisément parce qu'il était pauvre et caché. Cette réponse, loin d'offenser le cardinal, ne fit qu'augmenter son estime et sa vénération pour ces ecclésiastiques, et surtout pour M. Olier. Elle leur attira même l'admiration de toute la cour, et engagea plusieurs jeunes ecclésiastiques de mérite à se joindre à eux, pour se former aux vertus apostoliques, de manière que la petite communauté, composée d'abord de trois membres, en compta bientôt jusqu'à vingt. Ils élurent tous d'une voix M. Olier pour leur Supérieur ; ce qui lui fait dire : " Béni soit Dieu, " qui fait toujours ses œuvres par le plus pauvre, " qu'il élève de terre et du fumier où il était " étendu. C'est renverser toute la sagesse hu- " maine, et montrer qu'il n'a besoin de rien pour " faire ce qu'il lui plaît. Dieu soit béni de tout ; " il veut seul paraître l'auteur de son ouvrage, " personne ne pourra partager avec lui l'honneur " qu'il en attend ; car je suis un pauvre aveugle " si misérable, un ver de terre si chétif, que je " m'étonne d'oser paraître devant le monde, moi " plongé si longtemps dans l'aveuglement le " plus ténébreux, et l'objet de la risée et des mé- " pris de tous... C'est une chose inexplicable que " le bien qu'on reçoit de l'abandon à Dieu... O " amour ! que ce soit pour jamais que je vous " aime et que je vous serve, sinon en moi, au

" moins dans les serviteurs que je vous laisserai
" après moi dans l'Eglise. Faites maintenant, ô
" Sauveur ! que nous puissions bien commencer.
" O mon tout ! je vous rends mille actions de
" grâces pour les bons Messieurs que vous nous
" adressez ; je vous rends grâces de tout mon
" cœur des biens et des grands dons qu'il vous
" plaît leur distribuer tous les jours, et des dis-
" positions dans lesquelles vous les mettez pour
" vous servir partout. Ils sont tous disposés
" d'aller en Canada, et jusqu'aux pays les plus
" lointains de la terre. Donnez-leur le courage
" d'accomplir leur désir, et la force de vous aimer
" et servir uniquement."

L'établissement du Séminaire, formé à Vaugirard avec tant de bénédictions, devait cependant être consommé ailleurs. La Providence avait résolu de le fixer dans la capitale même, et de mettre M. Olier à la tête de la paroisse la plus nombreuse et la plus déréglée de Paris, afin d'offrir en sa personne, à tous les prêtres qu'il devait former, le modèle d'un vrai pasteur des âmes.

## CHAPITRE V.

M. Olier est nommé Curé de St. Sulpice.—Industrie de son zèle pour la réforme de la paroisse.

La paroisse de Saint-Sulpice, la plus grande qui fût alors, surpassait en étendue et en nombre

d'habitants, les plus grandes villes du royaume. Située dans le faubourg Saint-Germain, elle formait, depuis un temps immémorial, une ville à part, et était soumise à la justice de l'abbé de Saint-Germain, qui en était seigneur ; mais cette justice était trop mal administrée et trop peu redoutable pour effrayer les malfaiteurs ; aussi s'y réfugiaient-ils à l'envi, attirés par l'assurance de l'impunité. Cette paroisse était devenue, par suite de cette même impunité, la sentine non-seulement de Paris, mais de toute la France : elle servait de retraite à tous les libertins, athées et autres personnes qui vivaient dans le désordre et l'impiété ; enfin la dépravation en était venue à ce point qu'on vendait publiquement, à une des portes de l'église, des caractères de magie, et d'autres inventions superstitieuses et diaboliques. "Nommer le faubourg Saint-Germain, " écrivait M. Olier, c'est dire tout d'un coup tous " les monstres des vices à dévorer à la fois."

M. de Fiesque, qui était alors curé de Saint-Sulpice, désespérant de porter à tant de maux un remède efficace, résolut de se retirer. Il avait souvent entendu parler des ecclésiastiques réunis avec M. Olier à Vaugirard, et qui avaient déjà donné tant de preuves de leur zèle pour le salut des âmes ; il pensa donc à prendre M. Olier pour son successeur. Mais à la première ouverture qu'il lui en fit, il le trouva effrayé d'une charge

si pesante, et, malgré les plus vives instances, il ne put le déterminer à accepter son offre. M. de Fiesque ne se rebuta point ; il fit agir plusieurs personnes de considération, entre autres saint Vincent de Paul, qui parvinrent à ébranler M. Olier ; à la fin son confesseur lui fit un commandement d'accepter la cure de Saint-Sulpice.

Ne doutant plus alors de la volonté divine, il alla s'offrir à la très-sainte Vierge, pour la prier de l'aider à porter ce fardeau. " Prosterné à ses " pieds, dit-il, je me suis trouvé en esprit comme " une pauvre victime, abandonné à sa conduite, " pour devenir ce qu'il lui plairait ; car il me " semble que c'est dans cet esprit que Dieu veut " que je le serve, c'est-à-dire d'hostie dédiée à sa " gloire, toute prête d'être égorgée et immolée " pour son amour. Maintenant que nous allons " prendre la cure de Saint-Sulpice, Dieu, ce me " semble, me manifeste ma vocation, qui est de " ranimer par trois moyens la piété chrétienne ; " le premier sera l'instruction et la sanctification " du peuple ; le second, la sanctification des " docteurs et des prêtres ; et le troisième, la formation des jeunes clercs. Je sens de si grands " désirs de sauver tout le monde, de répandre le " zèle de l'amour de Dieu dans tous les cœurs ; " je pense tant à avoir mille sujets pour les " envoyer porter partout l'amour de Jésus-Christ " et l'honneur du très-saint-Sacrement ! et quand

" je considère que la cure qu'on me présente
" pourra servir à cela, et à communiquer ce zèle
" à Paris et à toute la France, je suis ravi de
" joie, et je ne désire plus autre chose que de
" faire glorifier mon Maître, surtout dans ce
" mystère où il a été si méprisé."

Cependant on fut étonné à Paris de l'entreprise de M. Olier. Chacun était persuadé que la réforme d'une paroisse aussi vaste et aussi dépravée que l'était le faubourg Saint-Germain, surpassait de beaucoup ses forces et celles de ses coopérateurs. Les parents de M. Olier, jugeant des dignités ecclésiastiques par l'éclat qui les environne, se crurent aussi beaucoup humiliés de l'acceptation qu'il venait de faire d'une cure d'un faubourg de Paris. Sa mère, encore plus blessée que les autres de le voir curé, après qu'il avait refusé l'évêché de Châlons, vint à Vaugirard, et lui fit des plaintes vives et amères, bien propres à l'ébranler, s'il eût été moins invariablement résolu à n'écouter que la voix de Dieu. Sans différer davantage, M. Olier commença une retraite pour se disposer prochainement à son entrée dans le ministère pastoral. Dieu lui donna alors un amour extraordinaire pour les croix, et lui fit connaître qu'il en aurait un grand nombre à porter dans la cure de Saint-Sulpice. Enfin, le jour de l'Assomption, commença l'établissement du séminaire de Saint-Sulpice et celui

de la communauté des prêtres qui devaient partager avec M. Olier les fonctions pastorales. Il présida lui-même au milieu de son clergé, à l'office et à la procession solennelle, et chacun admira le profond recueillement et la modestie angélique du nouveau pasteur. M. Olier n'avait alors que 34 ans.

Regardant cette paroisse comme un champ que Dieu lui donnait à cultiver, le serviteur de Dieu le partagea en huit quartiers, qu'il consacra chacun à la très-sainte Vierge, sous le titre de l'une de ses fêtes. Il nomma pour chacun des huit quartiers, un prêtre qui devait veiller spécialement sur les paroissiens renfermés dans cette circonscription. Il enjoignit à ces prêtres de prendre des informations sur les nécessités spirituelles et temporelles des habitants, et, pour cet effet, de dresser un état nominatif de toutes les personnes, au moins de tous les chefs de famille, et de le renouveler tous les trois mois. Il désigna encore, pour chaque rue en particulier, une personne de piété, chargée de faire connaître les désordres qui pourraient se trouver dans les ménages, ainsi que le nom et la demeure des personnes de mauvaise vie qui auraient leur domicile dans cette rue. Le prêtre de quartier devait tenir un mémoire exact des pauvres, des ignorants, comme aussi de tous ceux qui vivaient dans l'éloignement des sacrements, et dont la

conduite scandaleuse pouvait être pour plusieurs autres, une occasion de péché. D'après l'état particulier de chaque quartier, il fit composer un état général de la paroisse, afin de ressembler au bon pasteur, qui connait toutes ses brebis, et les appelle chacune par son nom. Les prêtres des quartiers, auxquels il en associa d'autres, au nombre de dix ou douze, devaient visiter assidûment leurs malades, en sorte que ceux qui étaient en danger ne demeurassent jamais deux jours sans être vus de leur confesseur, pour recevoir de sa bouche quelque parole de salut. Outre ces prêtres, M. Olier en désigna d'autres pour porter aux malades les sacrements d'Eucharistie et d'Extrême-Onction, d'autres pour les baptêmes, les mariages et les sépultures, plusieurs pour donner conseil aux paroissiens, d'autres pour recevoir leurs confessions à quelque heure du jour que ce fût.

Pour suffire à une moisson si abondante, M. Olier, dès son entrée dans la cure de Saint-Sulpice, s'était adressé à la très-sainte Vierge, son recours ordinaire, et l'avait priée de lui obtenir de son divin Fils des prêtres selon son cœur. Le ciel l'exauça très-promptement de la manière la plus sensible. La communauté compta bientôt cinquante prêtres, tous remplis de zèle et de ferveur, uniquement occupés à procurer la gloire de Dieu et le salut des âmes. Pour ôter aux liber-

tins toute occasion de décrier la maison et la rendre inaccessible à la calomnie, M. Olier défendit qu'on y laissât entrer les femmes, sous quelque prétexte et pour quelque raison que ce fût; il régla aussi que toutes les rétributions offertes par les fidèles aux ecclésiastiques de la communauté seraient mises en commun, et que chacun se contenterait du vêtement et de la nourriture, et, afin de leur faciliter la pratique de ce détachement, il leur en donna constamment luimême l'exemple. " Dans la place que j'occupe, " écrivait-il, je dois recevoir les offrandes d'une " main et les donner de l'autre, fournir aux " riches matière de donner à Notre-Seigneur " en entretenant ses membres (souffrants); ne rien " m'approprier, enfin, de ce qui viendra de la " cure, mais en appliquer une partie aux pauvres, " une partie à l'entretien des anciens prêtres, " et l'autre à la communauté." Dieu bénit cette communauté naissante, et inspira à tous ses membres l'amour et la pratique du désintéressement, qui fut le caractère particulier de la maison.

L'ignorance des choses du salut où vivaient la plupart des paroissiens, parut être au serviteur de Dieu celui des maux de sa paroisse qu'il fallait guérir le premier. Depuis longtemps le ministère de l'instruction y était si négligé, que même les pères et les mères, la plupart aussi peu instruits que leurs enfants, ignoraient jusqu'aux

premiers éléments de la doctrine chrétienne. Il fallait donc annoncer et expliquer tout de nouveau l'Evangile aux petits et aux grands, et, pour réussir dans une entreprise si difficile, M. Olier établit divers catéchismes. Outre celui de l'église paroissiale, il en distribua douze autres dans l'étendue du faubourg. Il établit des instructions et des catéchismes particuliers pour les domestiques et les pauvres, pour les vieillards et les enfants. Il voulut lui-même exercer ce ministère dans son église paroissiale, à l'égard des plus jeunes enfants, et il s'en acquittait, disent les Mémoires du temps, *avec un amour et une humilité admirables.* Rien ne consolait tant ce zélé pasteur que le changement qu'opéra bientôt cette dispensation si bien ordonnée du pain de la parole, à laquelle quatre mille enfants, trois ou quatre cents pauvres et un nombre immense d'autres personnes de tout âge et de toute condition, participaient à la fois. Il s'occupa aussi, d'une manière spéciale, des maîtres et des maîtresses d'école, et les assembla plusieurs fois pour s'assurer s'ils connaissaient bien ce qu'ils devaient enseigner eux-mêmes aux enfants. Enfin, rien n'échappait au zèle vigilant et infatigable de ce bon Pasteur.

## CHAPITRE VI.

Travaux de M. Olier pour la conversion des hérétiques, pour le soulagement des pauvres, pour le rétablissement du culte et pour la réformation des mœurs.

La conversion des protestants fut aussi l'un des premiers objets de la sollicitude de M. Olier. Ils étaient en si grand nombre dans sa paroisse, et y vivaient avec tant de liberté, que le faubourg Saint-Germain était communément appelé *la petite Genève.* Pour les préparer à la grâce qu'il désirait si ardemment leur procurer, il établit des conférences publiques et particulières, et appela pour cet effet auprès de lui des controversistes d'un mérite et d'une piété incontestables. La bénédiction de Dieu surpassa toutes ses espérances, car il eut pendant longtemps la consolation d'en voir chaque jour plusieurs se convertir. M. Olier était surtout attentif à pourvoir aux besoins de ceux qui, après leur abjuration, n'avaient plus, pour subsister, d'autres ressources que les aumônes des fidèles : il fournissait à tous avec une charité inépuisable. Craignant que les écrits que les protestants répandaient dans le public, ne vinssent à affaiblir la foi dans quelques catholiques, il établit pour ses paroissiens une librairie publique, qu'il eut soin de fournir des meilleurs ouvrages. Il s'efforça aussi d'abolir quelques

excès et superstitions que les hérétiques faisaient passer pour des dévotions de l'Eglise catholique ; les ministres ayant même l'impudence de débiter en chaire une si atroce calomnie.

Ce charitable pasteur, qui savait se faire tout à tous, ne témoignait à personne autant d'amour qu'aux pauvres, sous l'extérieur desquels Jésus-Christ aime à se cacher. On voyait de ces pauvres se rendre en foule à son presbytère, les uns traînant avec peine un corps à demi brisé, les autres presque sans vêtements, exhalant la mauvaise odeur qui s'attache à l'indigence. Non content de les recevoir avec la douceur et l'affabilité d'un père qui fait accueil à ses enfants, il les invitait, il allait au-devant d'eux et les cherchait même pour leur prodiguer toute sorte de secours. Deux jours de la semaine, il faisait donner la nourriture à un grand nombre de mendiants, qu'on a vus quelquefois jusqu'à neuf cents ; et souvent, pour les vêtir, il faisait acheter de la toile et des étoffes. Outre les pauvres ordinaires, il nourrissait quinze cents pauvres honteux.

Pour subvenir à tant de besoins, M. Olier établit une compagnie de charité : il convoqua à cet effet une nombreuse assemblée de personnes de toutes conditions, dans la salle du presbytère. Il exhorta les uns à retrancher leurs dépenses superflues ; les autres, à se priver de ce qui n'était pas absolument nécessaire. Enfin, faisant un

appel général à la charité de tous, il entra dans le détail des nécessités des pauvres, que chacun pouvait soulager selon sa condition, et demanda à ceux qui n'avaient rien autre chose à offrir, de consacrer leur temps à cette charitable entreprise, ajoutant que les conseils qu'on peut donner aux indigents, et les soins que l'on en prend, sont souvent pour eux l'aumône la plus profitable. Dieu bénit les paroles de son serviteur. Elles firent tant d'impression sur l'assemblée que plusieurs donnèrent sur-le-champ des sommes considérables, la plupart s'engagèrent pour une certaine somme chaque mois, et tous offrirent encore leur temps, leurs soins et leurs peines.

Mais ce fut surtout pendant la guerre de Paris, que la charité de M. Olier pour les pauvres parut inépuisable. Lorsque la Reine régente, par une résolution contraire à sa douceur, eût ordonné le siége de Paris, pour réduire les mécontents, et que la disette commença à se faire sentir dans cette ville, M. Olier assembla les notables du faubourg, et prit des mesures pour pourvoir au soulagement des pauvres. Ensuite il fit la visite générale de tous ces indigents, dont il trouva quatorze ou quinze cents ménages, tous réduits à la dernière nécessité. Quelque grand que fût ce nombre, sa charité entreprit de les assister tous. Il n'y avait aucune espèce de besoin qu'il ne voulût soulager ; pain, viande, potage, habits,

linge, instruments de travail pour les artisans, on était fourni à ceux que la disette avait mis dans l'impuissance de subsister autrement que par les soins et les efforts de la charité chrétienne. Enfin, la rigueur excessive du froid s'étant jointe à la disette universelle, il fit faire de grands amas de bois et de charbon, qu'on distribuait selon les besoins de chaque famille. M. Olier faisait de plus rechercher les familles indigentes, dont le nombre augmentait de jour en jour ; et, à chaque tournée qu'il faisait faire pour cela, la somme qui se trouvait distribuée par ses ordres montait ordinairement à environ deux mille francs. Une personne étant venue recommander à sa charité une famille malheureuse, et lui demandant une certaine somme pour l'assister : " Ce n'est pas " assez, dit M. Olier, il faut lui en donner trois " fois autant ; " et sur-le-champ il lui fit porter cette somme. Enfin, dans cette nécessité, il vendit tout ce qu'il possédait en biens de patrimoine, et en distribua le prix à ses paroissiens.

Quelque sensible que fût ce bon pasteur au sort des indigents, il était encore plus touché des désordres que la corruption des mœurs causait dans sa paroisse. Celui qui l'affecta le plus fut la multitude des maisons qui servaient de retraite aux femmes de mauvaise vie, et de rendez-vous aux libertins ; parce qu'il n'en connaissait point de plus désastreux, ni qui perdît un plus grand

nombre d'âmes. Il serait impossible de rapporter ici tout ce qu'il entreprit pour délivrer son troupeau de cette contagion. Tantôt il exhortait ses paroissiens à ne pas louer leurs maisons aux personnes vendues aux libertinage; et, lorsque les conseils ne suffisaient pas, il le leur défendait au nom du souverain Juge, défense qu'il accompagnait des menaces les plus terribles, et qu'il appuyait des exemples les plus effrayants. Tantôt pour proscrire les lieux de prostitution, aussi funestes à l'honneur et à la prospérité des familles qu'au salut des âmes, il réclamait l'appui que lui devaient les magistrats; leur représentant avec toute la vigueur que donne le zèle apostolique, qu'à titre de protecteurs des lois, ils répondraient, au tribunal de Dieu, des scandales publics qu'ils entretiendraient par leur négligence, ou qu'ils autoriseraient par l'impunité; et ses avis eurent tout l'effet qu'il avait lieu d'en attendre.

Mais un moyen plus conforme à la douceur de M. Olier, et qu'il employait de préférence, en faveur de ces malheureuses victimes de l'incontinence, était d'essayer de les gagner, pour assurer ensuite leur salut. On le trouvait toujours prêt à fournir de quoi lever le plus grand obstacle à leur conversion, en leur procurant quelque moyen de subsister. Tantôt il appelait à son secours les personnes les plus vertueuses des différents quartiers de la paroisse, et les en-

gageait à prendre toutes les voies de la persuasion et de la douceur, pour retirer ces pauvres pécheresses du gouffre où la misère les avait précipitées. Tantôt il les confiait à des personnes charitables, à qui il payait leur pension, afin de les mettre à portée de recevoir des instructions capables d'assurer leur retour à Dieu. Cette œuvre ne lui coûtait pas moins de dépenses que de travaux et de soins. Mais, disait-il, " si le fils de Dieu " a donné, pour cette âme que je veux retirer du " vice, sa vie et son sang ; et si, pour la sauver, il " n'exige pas que je me sacrifie moi-même, n'est-il " pas raisonnable que j'y contribue au moins de " mon argent ? "

Quand M. Olier prit possession de la cure de Saint-Sulpice, tout annonçait dans sa paroisse le dépérissement de la religion ; il s'empressa d'en relever l'éclat et la pompe. Les autels de l'église étaient nus et sans décoration, plusieurs même étaient mutilés ou à demi-brisés ; il les fit démolir tous, et reconstruire avec la décence convenable. La sacristie était dépourvue d'ornements, bientôt elle en fut richement fournie : elle ne possédait que trois calices ; il n'épargna ni ses propres revenus, ni les sollicitations auprès des grands de la paroisse, pour en augmenter le nombre ; et, en peu d'années, son église fut une des plus riches en mobilier de toutes celles de Paris. Il fit plusieurs règlements pour rendre aux offices divins

toute la majesté et la splendeur qui leur sont dues. L'église ne pouvant contenir la foule du peuple, M. Olier forma le dessein de construire un édifice proportionné à l'immense population du faubourg, et qui répondit mieux au bel ordre qu'il avait mis dans les cérémonies, ainsi qu'au nombre de ses ecclésiastiques. Il résolut donc de reconstruire son église paroissiale. Lorsque tous les préparatifs eurent été disposés, il invita la Reine à poser la première pierre du nouvel édifice : ce qu'elle fit au milieu des personnes de sa cour et d'un nombreux clergé, à la tête duquel était M. Olier.

Mais de tous les moyens qu'il employa pour réformer sa paroisse et lui communiquer l'esprit de piété, les principaux furent la dévotion au très-saint Sacrement de l'autel et le culte envers l'auguste Mère de Dieu. Il rétablit une pieuse confrérie pour l'adoration de Jésus-Christ, présent dans nos saints tabernacles. L'objet de cette confrérie est de rendre assidûment à Notre-Seigneur, dans le sacrement de son amour, les hommages de l'esprit et du cœur, qui sont dus à son immense charité envers les hommes. Grand nombre de paroissiens se firent un devoir d'y entrer, même les plus considérables, qui ne dédaignaient pas de se confondre avec le menu peuple, et de venir à leur tour, chaque semaine, adorer le très-saint Sacrement, au temps de

l'après-midi qui leur avait été assigné. Ayant une fois remarqué que plusieurs personnes, surtout parmi les grands, n'étaient point fidèles à venir visiter Jésus-Christ, M. Olier se plaignit publiquement de cette négligence. La princesse de Condé, qui était dans l'auditoire, avait elle-même donné tout récemment l'exemple de cette omission. Voulant sans doute en prévenir les suites, elle se leva, et dit tout haut avec une simplicité et une humilité bien touchante : *Monsieur, j'ai manqué samedi, étant allé faire ma cour à la Reine.* M. Olier reprit incontinent: " Vous en seriez plus louable, madame, si vous " fussiez venue ici faire votre cour au Roi des " Rois."

Pendant que le serviteur de Dieu mettait tous ses soins à rétablir dans sa paroisse la dévotion envers l'auguste Sacrement de nos autels, son âme fut noyée dans la plus amère douleur par un événement qui lui fit verser des torrents de larmes. Des voleurs s'étant introduits dans l'église, pendant la nuit, enfoncèrent le tabernacle et prirent le saint ciboire, dont ils vidèrent les saintes hosties dans un confessional. Dès que les paroissiens apprirent la nouvelle de cet horrible attentat, ils en furent consternés; les divertissements cessèrent aussitôt dans le faubourg, et chacun se mit en devoir d'apaiser la justice divine par les prières et les œuvres de

piété et de mortification; mais personne n'en conçut une douleur si profonde que M. Olier.

Après avoir gémi amèrement au pied de l'autel où le crime venait d'être commis, il résolut de le réparer par une cérémonie éclatante. Il voulut que le saint-Sacrement fût exposé, pendant trois jours, sur un trône élevé en forme de pyramide, tout couvert de vases d'or et d'argent, et surmonté d'une couronne étincelante de pierreries. La Reine et toute sa cour voulurent contribuer à l'éclat de cette cérémonie, en y faisant servir ce que chacun avait de plus précieux en tapisseries, tableaux, cristaux, chandeliers, lustres d'or et d'argent. Tous ces objets, rehaussés par l'éclat d'une multitude innombrable de flambeaux qui brûlèrent durant trois jours, donnaient à ce temple l'aspect le plus majestueux et le plus imposant. La marquise de Palaiseau, sachant qu'on avait dessein de mettre au-dessus du saint-Sacrement un lit à la romaine, pour y former une espèce de dôme, offrit le sien qui avait coûté vingt mille livres; et, comme on le refusait, parce qu'il devait recevoir la vapeur de plus de trois cents cierges, elle demanda avec prières que ce lit, fait par vanité, fût sacrifié à la gloire de Jésus-Christ. On se rendit à ses pieuses instances, et, quand la cérémonie fut achevée, il ne se trouva gâté ni terni en aucune façon. Le troisième jour, on fit une procession solennelle

dans les principales rues de la paroisse. Le Nonce du Pape portait le très-saint Sacrement, qui était suivi de la Reine-régente, accompagnée des princes, des princesses, et d'une grande partie de sa cour, en habit de deuil, ainsi que d'une multitude innombrable d'autres personnes. M. Olier voulut perpétuer le souvenir de cette éclatante réparation rendue à Jésus-Christ, en établissant dans sa paroisse une fête particulière qui se célèbre encore tous les ans.

La religion vive et ardente de ce zélé pasteur lui faisait désirer aussi de voir réprimer les blasphèmes qui demeuraient impunis. Il en écrivit à la Reine ; et cette princesse, entrant volontiers dans les sentiments du serviteur de Dieu, fit rendre un édit mémorable contre tous les blasphémateurs, qui furent par suite punis de châtiments très-sévères.

Dieu bénit si visiblement les travaux de M. Olier et de ses ecclésiastiques, qu'au bout de quelques années, la paroisse de Saint-Sulpice ne fut plus reconnaissable. Ce n'était plus cette Babylone d'autrefois, livrée à tous les crimes et à tous les désordres, mais c'était une véritable Jérusalem, ville de charité et de paix, digne de reprendre sa place dans le corps mystique de Jésus-Christ, dans la sainte Eglise catholique, que Dieu lui-même a revêtue pour toujours de sa justice et de sa sainteté.

M. Olier savait depuis longtemps que Dieu, en l'appelant à la cure de Saint-Sulpice, avait borné à dix ans les services qu'il exigeait de lui comme pasteur. Il fut en effet attaqué d'une violente fièvre, au mois de juin de l'année 1652, qui était la dixième depuis qu'il gouvernait sa paroisse ; et le mal fit bientôt de si rapides progrès, qu'il ne laissa presque plus d'espoir. Les médecins ayant déclaré qu'il ne passerait pas le lendemain, dès le matin de ce jour, qui fut le 20 du même mois, il remit sa cure entre les mains de l'abbé de Saint-Germain. Mais, aussitôt après sa démission, il se trouva hors de danger, comme si Dieu ne lui eût envoyé cette maladie que pour lui fournir l'occasion de se démettre de sa cure, afin de s'occuper tout entier du gouvernement de la compagnie de Saint-Sulpice, et de l'établissement des séminaires en France.

## CHAPITRE VII.

### Etablissement du Séminaire et de la Compagnie de Saint-Sulpice, au milieu des persécutions.

Le Père de Condren avait, avant sa mort, déclaré que Dieu ferait réussir l'œuvre des séminaires contre toute apparence et malgré les oppositions que l'ennemi de tout bien ne manquerait pas de lui susciter. M. Olier, plein de confiance dans ces promesses, ne craignit pas de tenter cette

entreprise regardée jusqu'alors comme impraticable, et le succès répondit bientôt à son attente. On vit accourir dans son séminaire des sujets de divers points du royaume, sans aucune invitation ; de sorte que dès les premiers temps, le séminaire se composa de cent ecclésiastiques. Il est vrai que M. Olier accueillait et aidait tous ceux qui ne montraient d'autres intentions que celle de se donner à Dieu pour travailler au salut des âmes.

Mais une œuvre destinée à procurer un bien si universel à l'Eglise, devait s'établir au milieu des persécutions. M. Olier ne l'ignorait pas. Dès son entrée dans la cure de Saint-Sulpice, Dieu lui avait fait connaître qu'avant trois ans, lui et les siens seraient honteusement chassés de la maison curiale, que tout le monde se soulèverait pour détruire le séminaire dès sa naissance, et que toutefois cette violente persécution, au lieu de mettre obstacle à son établissement, servirait, au contraire, à l'affermir davantage et en assurerait la stabilité.

Cet orage éclata dès le commencement du ministère pastoral de M. Olier. En effet, dès que ce zélé pasteur eut entrepris d'arracher dans sa paroisse tous les scandales que l'hérésie, l'impiété et le débordement des mœurs y causaient, il vit aussitôt se déchaîner contre lui les libertins, les sages du monde et jusqu'à ses parents même.

Ceux-ci s'irritèrent de son zèle, censurèrent sa conduite et s'efforcèrent de traverser ses desseins. "Je me vois dans les traverses de tout genre dont " Dieu veut se servir pour m'immoler à sa gloire, " écrivait-il alors ; mais au milieu de toutes les " peines du dedans et des contradictions du " dehors, je tâche de vivre dans une confiance " entière en Dieu, comme un enfant qui repose " sur le sein de son père, ne me préoccupant " pas de l'avenir ; car l'âme qui est bien abandon- " née à Dieu ne doit regarder que le présent. " Dieu me montre, cependant, qu'il veut m'immoler " comme une victime, mais je le vois me châtier " d'une main si douce, que je voudrais la baiser " mille et mille fois, n'éprouvant en mon cœur " qu'amour pur pour la main de mon Dieu, et " pour les châtiments qu'il me réserve." Quand les trois années au bout desquelles M. Olier savait qu'il serait chassé de sa cure approchèrent de leur terme, il dit à ses confrères. "*Préparons-nous " à ce que* DIEU *nous réserve, et demandons beau- " coup son Saint-Esprit, afin de porter saintement la " croix qu'il nous a destinée.*" On l'entendit aussi s'écrier de temps en temps : "*De bon cœur, mon* " DIEU, *de bon cœur, je ne suis pas digne de cette " grâce ; non, je ne mérite pas cette miséricorde " avec laquelle vous voulez me traiter, par le grand " désir que vous avez de faire du bien au plus ingrat " des hommes.*"

Contre toutes les apparences, le coup fut porté à M. Olier par celui-là même de qui il devait craindre le moins une persécution. On finit par persuader, à force de flatteries et d'importunités, à M. de Fiesque, aucien curé de Saint-Sulpice, que le bénéfice qu'on lui avait donné, lors de sa démission, était d'un revenu fort inférieur à ce qu'il avait droit d'attendre : on lui persuada que, depuis son départ, tout était bouleversé dans sa paroisse, et qu'il avait perdu son troupeau en l'abandonnant. M. de Fiesque, trop crédule et trop peu en garde contre la séduction, donna dans le piége. Pour rentrer en possession de sa cure, il publia contre M. Olier un écrit des plus sanglants, où il l'accusait d'en être l'injuste détenteur, en vertu d'une permutation nulle, disait-il, et obtenue par surprise. En même temps les libertins, dont M. Olier était le fléau le plus redoutable, et les filles vendues au crime, furieuses de se voir continuellement surveillées et poursuivies par l'homme de Dieu, se liguèrent ensemble et entraînèrent dans leur complot une multitude de laquais et de domestiques tous disposés aux coups de main. Ils finirent par ameuter toute la populace de la paroisse et, en moins d'une semaine, une conjuration se forma contre M. Olier de manière à mettre sa vie dans le plus grand danger.

Le jeudi après la Pentecôte, 8 juin 1645, M. Olier

fut averti qu'une troupe de gens armés s'étaient réunis dans une maison voisine avec dessein de se porter contre sa personne aux dernières violences. Il profita de cet avis, non pour écarter le coup, mais pour s'y préparer par la prière. Il se rendit à l'église et y célébra le saint sacrifice, acceptant d'avance le calice après lequel il avait si ardemment et si longtemps soupiré. Il était à peine rentré au presbytère, vers huit heures du matin, qu'une troupe dé factieux fondent en armes sur la maison avec un bruit et un tumulte qui mettent l'alarme dans tout le quartier. Aussitôt on ferme les portes de l'église de Saint-Sulpice, pour les empêcher de s'y introduire; quelques-uns y pénètrent néanmoins; les autres entrent en foule dans le presbytère. Au milieu de ce tumulte, pendant que les uns pillent la maison, brisent et enfoncent les portes des chambres, les autres se portent en furieux à la chambre de M. Olier, qu'ils trouvent à genoux, en surplis, s'offrant à Dieu comme une victime prête à être immolée. Sans nul égard pour son caractère et sa qualité de pasteur, ils se jettent sur lui, déchirent le saint habit qui le couvre, le tirent avec violence de son appartement, l'accablent de coups et lui font souffrir les traitements les plus indignes. Après l'avoir traîné rudement sur l'escalier, ils le jettent hors de son presbytère à la vue d'une foule immense qui l'accueille avec des huées, des

injures et des menaces de la mort. Il devient en un moment le jouet de la populace la plus effrénée qui le traîne dans les rues voisines comme un malfaiteur insigne, digne des derniers châtiments. Au milieu de ces outrages, M. Olier, sans aucune crainte, s'unissait aux dispositions intérieures de son divin Maître, qui, comme un doux agneau, s'était laissé lier et garotter par les Juifs. sans ouvrir même la bouche pour se plaindre.

Cependant, quelques amis du serviteur de Dieu, qui étaient accourus à son secours, se mêlant dans la foule, le conduisirent, à travers les huées du peuple, jusqu'au palais du Luxembourg, où il fut aussitôt reçu avec tout le respect que méritait sa vertu. Ne sachant dans quel état on l'avait laissé, M. de Bretonvilliers courut au Luxembourg, où il le trouva dans un calme aussi parfait que s'il n'avait eu que des sujets de consolation et de joie. " Il ne me parut nullement ému, " dit-il, et je n'aperçus pas en lui la moindre " altération. Ce fut pour moi une très-forte conviction de la plénitude de l'Esprit qui le possé-" dait ; mais ce qui m'étonna singulièrement, ce " fut la manière dont il parla des auteurs de la " persécution. Pendant que chacun les condam-" nait et qualifiait leurs procédés comme ils le " méritaient, non-seulement il les excusait, mais " il témoigna tant d'estime et d'affection pour " leurs personnes, que j'en conçus de la peine. Je

" crus même devoir lui dire à l'oreille que les " louanges qu'il leur donnait étaient capables de " faire retomber sur lui tout le blâme de cet évé- " nement : m'ayant entendu, il se contenta de " sourire à ce que je lui disais, et continua de " parler aussi favorablement des personnes qui " avaient donné lieu à cette persécution."

La paroisse demeura sans pasteur depuis le jeudi jusqu'au samedi suivant, le presbytère étant toujours occupé par les factieux. Pendant ce temps, le service divin fut interrompu à l'église paroissiale. M. Olier, de concert avec plusieurs des plus notables de la paroisse, présenta requête au Conseil d'Etat, pour être rétabli dans sa cure. Le Conseil d'Etat renvoya l'affaire au parlement, qui, sur les instances de personnes de la plus haute qualité et de la Reine même, rendit un arrêt en faveur de M. Olier, ordonnant qu'il fût remis en possession de l'église et du presbytère de Saint-Sulpice. Il y était de plus ordonné de saisir les principaux auteurs de la sédition et de les mettre dans les prisons de la Conciergerie : ce qui irrita étrangement les factieux.

Aussi M. Olier était à peine rentré au presbytère que la sédition recommença. Une nouvelle troupe, ramassée de la lie du peuple par les auteurs de la première émeute, vint en armes à la maison curiale, pour chasser de force et destituer de fait celui qu'ils ne voyaient qu'avec une

sorte de rage rétabli publiquement par les ministres de la justice. Les séditieux investissent de nouveau la maison, dont on ferme aussitôt les portes. Ils s'efforcent de les renverser ; mais ne pouvant y réussir, à cause de la résistance qu'on faisait du dedans, ils essaient d'y mettre le feu ; et, ce moyen étant encore rendu inefficace, ils s'efforcent enfin, quoique sans succès, d'escalader le mur du jardin. Sur-le-champ, des personnes dévouées à M. Olier vont avertir la Reine du danger, et aussitôt cette princesse envoie quelques compagnies du régiment des gardes, qui arrivent au moment même où ce peuple transporté de fureur allait mettre le feu à la maison. La vue des soldats suffit pour dissiper l'émeute ; tous les factieux prirent la fuite. On établit toutefois, dans le presbytère même, un détachement de soldats pour assurer la vie de M. Olier et celle de ses ecclésiastiques.

Au milieu d'un si grand tumulte, M. Olier était aussi paisible que s'il eût joui dans sa paroisse de la plus parfaite tranquillité. Il fut toujours d'une humeur égale, et jamais on ne remarqua en lui la moindre altération, tant il était maître de tous ses mouvements ! Loin de poursuivre l'arrestation des coupables, le serviteur de Dieu cherchait, au contraire, à faire mettre en liberté tous ceux qui étaient déjà détenus à cause de lui. Ayant appris qu'on avait conduit en prison un

homme qui s'était montré l'un des plus ardents pendant l'émeute, ce charitable pasteur s'empressa d'aller le visiter, et, quoiqu'il en fût reçu avec des paroles insolentes, accompagnées d'injures et de moqueries, il ne laissa pas de lui témoigner une tendresse et une douceur excessives, en sorte qu'à le voir, on eût cru que ce prisonnier était son meilleur ami. Il n'en demeura pas là : il saisit toutes les occasions pour demander sa grâce à la reine, qui finit par la lui accorder. Enfin, M. Olier donna constamment, surtout à l'occasion de cette sédition, des marques si éclatantes et si publiques de son amour envers ses ennemis, qu'on disait dans la paroisse qu'un moyen d'en recevoir certainement des bienfaits, c'était de lui faire du mal.

Quoique le plus fort de la tempête fût appaisé, plusieurs amis de M. Olier, effrayés des suites que pouvait avoir la scène affreuse qui venait de se passer et des mouvements que faisaient encore les partisans de M. de Fiesque, voulurent l'engager à lui remettre sa cure. Ils lui représentaient surtout les difficultés insurmontables qu'il rencontrerait dans l'établissement de son séminaire. " Jamais nous ne devons abandonner les œuvres " de Dieu pour les oppositions qui s'y ren- " contrent, leur répondait-il ; au contraire, ces " oppositions doivent augmenter notre courage. " Si l'on avait égard aux contradictions, on ne

" ferait jamais rien pour Dieu. La croix n'est-
" elle pas l'apanage des œuvres dont il est l'au-
" teur ? Elles ne se font jamais sans elle."

Sur ces entrefaites, la Reine elle-même désirant procurer à M. Olier le calme et le repos, dont il ne paraissait pas qu'il pût jamais jouir dans sa cure, lui fit offrir avec beaucoup de bienveillance l'évêché de Rodez. M. Olier, pressé par ses amis de se rendre aux désirs de la Reine, résolut de s'en rapporter à la décision pure et simple de l'abbé de Saint-Germain, son supérieur. Quoique l'abbé de Saint-Germain eût été opposé jusqu'alors au dessein de l'établissement du séminaire, et eût refusé d'en autoriser l'érection, il fut si touché du désintéressement et de l'humilité de M. Olier, qu'il le pria de ne pas penser à quitter la cure de Saint-Sulpice, l'assurant de sa protection et lui promettant de le seconder dans l'œuvre du séminaire. En même temps, M. Olier, rendant le bien pour le mal, parvint à contenter M. de Fiesque en lui assurant une rente de dix mille livres en dédommagement de la prétendue injustice dont il se plaignait.

Toutes les difficultés étant ainsi aplanies du côté de M. de Fiesque, et l'abbé de Saint-Germain étant tout disposé à ériger le séminaire en communauté, M. Olier ne s'occupa plus que des moyens de consommer cette œuvre. " Ce petit
" corps, disait-il dans la suite, a été engendré

“ dans la persécution et au milieu des traverses “ du démon et du siècle.” L'abbé de Saint-Germain, selon sa promesse, autorisa l'établissement du séminaire, le 23 octobre 1645, et la Reine régente s'empressa, pour donner à M. Olier une nouvelle preuve de son estime, de joindre les lettres patentes du Roi à l'autorisation de l'abbé de Saint-Germain, et de faire jouir le séminaire de Saint-Sulpice de tous les priviléges que la protection du monarque accordait aux communautés du royaume. Le Roi rappelle dans ses lettres que M. Olier et ses ecclésiastiques lui ont exposé que la bonté divine leur avait inspiré de se réunir en communauté, et d'employer leurs biens, leurs soins et leur travaux à l'instruction des jeunes gens qui aspirent aux ordres sacrés, ou qui y sont parvenus, afin de les former au culte divin, à l'administration des sacrements et à la prédication de la parole de Dieu; il approuve donc en conséquence et confirme de son autorité royale la compagnie de prêtres établie par M. Olier. C'est ainsi que, contre toutes les apparences humaines et au milieu des contradictions et des persécutions de tout genre, le séminaire et la compagnie de Saint-Sulpice furent établis.

## CHAPITRE VIII.

Construction du séminaire de St. Sulpice.—Esprit du séminaire.—M. Olier soumet aux Evêques les constitutions de sa compagnie.—Son zèle pour les missions étrangères et pour la conversion de l'Angleterre.

Après que M. Olier eût été ainsi éprouvé par cette persécution, il reprit la conduite de son troupeau avec un nouveau zèle. En récompense des humiliations auxquelles il s'était soumis, il fut environné de l'estime et de la vénération universelle de sa paroisse, de ceux même qui avaient paru le plus envenimés contre lui ; chacun le proclama le père des pauvres, l'ami le plus sincère de ses paroissiens, un saint pasteur tout dévoué au salut de ses ouailles. Il profita de ces bonnes dispositions pour mettre la dernière main à l'établissement de son séminaire. Il en fit creuser les fondements sans délai, et voulut qu'on en posât la première pierre dans l'octave de la Nativité de la sainte Vierge, qu'il reconnaissait comme la seule fondatrice et maîtresse de la maison. Il mit dans les fondations plusieurs médailles d'or, où elle était représentée au-dessus de ce bâtiment, qu'elle semblait défendre et protéger comme un bien dont elle avait la propriété et le domaine. On poussa le bâtiment du séminaire avec tant de diligence qu'il fut achevé à l'Assomption de l'année suivante.

Lorsque le séminaire fut presque achevé, M. Olier, avant qu'on y logeât, eut la dévotion d'aller à Chartres, pour en offrir les clefs à la sainte Vierge, patronne de cette ville. " J'espère, " écrivait-il, que le nom de Marie sera béni à " jamais dans notre pauvre maison ; et tout mon " désir, c'est de l'imprimer dans l'esprit de nos " frères." Il voulut en conséquence que le monogramme de Marie parût partout dans la maison, sur les portes, sur les meubles, le linge, les ferrures, les vitres. Mais ce fut surtout dans la décoration de la chapelle que sa dévotion pour l'auguste Mère de Dieu parut avec éclat. S'il désira que toute la maison qu'il avait fait bâtir ne se fit remarquer que par sa simplicité, il voulut que la chapelle fût magnifique ; et les artistes de l'époque secondèrent si parfaitement ses religieux desseins, qu'on la comptait au nombre des plus rares curiosités de Paris, et qu'on lui donnait même le premier rang pour ses tableaux. On admirait surtout la peinture du plafond, regardée comme un chef-d'œuvre. Elle représentait le triomphe de la très-sainte Vierge couronnée dans le ciel de la main de Dieu le Père, aux acclamations de toute la cour céleste et proclamée Mère de Dieu par l'Eglise universelle, dans le saint Concile d'Ephèse.

Après avoir fait connaître ce qui regarde la construction de l'édifice matériel du séminaire,

nous devons parler des sentiments que M. Olier s'efforça d'inspirer aux jeunes gens qui venaient s'y disposer à recevoir les saints ordres. Le principal objet des soins de M. Olier fut de donner à ses disciples un tendre amour pour Jésus-Christ, souverain prêtre et pasteur des âmes. Il s'efforça d'établir en eux les dispositions saintes qui animaient toutes les actions de ce divin Sauveur; ses sentiments de religion envers son Père, de charité envers le prochain, d'anéantissement à l'égard de soi-même, d'horreur pour le monde et le péché. C'est là ce que M. Olier appelait *la vie intérieure de* Jésus-Christ, vie qui, selon lui, était la vocation propre non-seulement des prêtres, mais même de tous les chrétiens. " En effet, disait-il, pour que les chré-
" tiens soient dignes du nom auguste de disciples
" de Jésus Christ, il faut qu'ils s'efforcent de vivre
" selon l'avertissement que saint Paul donnait
" aux fidèles de son temps : *Ayez-en vous-mêmes*
" *les sentiments de* Jésus-Christ. Ils seront donc
" vraiment chrétiens, si l'on peut dire, quand
" ils parlent : C'est ainsi que Jésus-Christ parlait ;
" quand ils agissent : C'est ainsi que Jésus-Christ
" agissait ; quand ils souffrent : C'est ainsi que
" Jésus-Christ souffrait."

Après la dévotion à la vie intérieure de Jésus, M. Olier donna, pour second fondement à la piété du séminaire de Saint-Sulpice, la dévotion

à la vie intérieure de Marie. Cette dévotion a principalement pour objet les dispositions intérieures de cette incomparable créature dans toutes ses actions, et les trésors de grâce dont elle a été enrichie. M. Olier voulut de plus qu'on honorât spécialement dans le séminaire, saint Joseph et saint Jean l'Evangéliste, qui ont eu des rapports si particuliers avec Jésus et Marie. Il rappelait aussi à ses disciples qu'étant destinés à continuer sur la terre le même ministère que les Apôtres, il devaient s'efforcer d'entrer dans leurs dispositions et leurs sentiments, afin de pratiquer leurs vertus.

Le dessein de M. Olier, en fondant le séminaire de Saint-Sulpice, n'était pas seulement de former à l'esprit ecclésiastique les jeunes gens que la Providence lui envoyait, mais encore d'instituer une compagnie vouée elle-même à l'éducation des clercs, et qui contribuât efficacement à l'établissement des séminaires. Mais quelque désir qu'il eut de servir le clergé, jamais il ne sollicita personne à entrer dans sa compagnie ; et cet abandon entier à la conduite de la divine Providence lui attira, en moins de huit ou dix mois, trente ou quarante sujets pleins de zèle, de talents, de piété et surtout de détachement apostolique.

M. Olier crut que, pour bâtir sur un fondement solide, il devait soumettre aux évêques du roy-

aume la constitution de sa société, son règlement et tout son esprit. C'est ce qu'il fit pendant l'assemblée générale du clergé de France, qui se tint en 1650. Les évêques, non contents d'approuver les règlements de cette compagnie, l'acceptèrent encore pour le service de leur clergé, et, en signe de cette acceptation, lui donnèrent le nom de *Compagnie des prêtres du clergé de France.* C'est ce qui faisait dire à l'illustre Fénélon : La Maison de Saint-Sulpice est *une source de grâces, pour tout le clergé.* Enfin, l'assemblée générale de 1725 et celle de 1730, dans leurs suppliques à Benoit XIII et à Clément XII, pour solliciter la canonisation de la mère Agnès, s'exprimaient à peu près de la même sorte : " Que de fruits abondants, disaient " les évêques, ne tire-t-on pas tous les jours de la " fondation du séminaire de Saint-Sulpice, qui " doit sa naissance à ce très-pieux prêtre (M. Olier) ! " C'est de ce séminaire, comme d'une sorte de " citadelle de la religion, et d'une école de toutes " les vertus, que sort une multitude innombrable, " soit de prélats, soit d'ecclésiastiques de tous les " rangs, puissants en parole et en exemples, " fermes dans la foi, fondés et enracinés dans la " charité, et préparés à toutes sortes de bonnes " œuvres."

Quelque désir qu'éprouvât M. Olier de répondre aux demandes des prélats qui désiraient des prêtres de sa compagnie pour établir leurs sémi-

naires, il en fut d'abord empêché par les besoins immenses du faubourg Saint-Germain, à la réforme duquel il employait la plupart de ses ecclésiastiques. Il eut cependant la consolation, avant sa mort, d'établir, dans un grand nombre de diocèses de France, des séminaires dirigés par ses disciples, qui ont perpétué, jusqu'à ce jour, l'œuvre pour laquelle Dieu avait suscité ce prêtre selon son cœur.

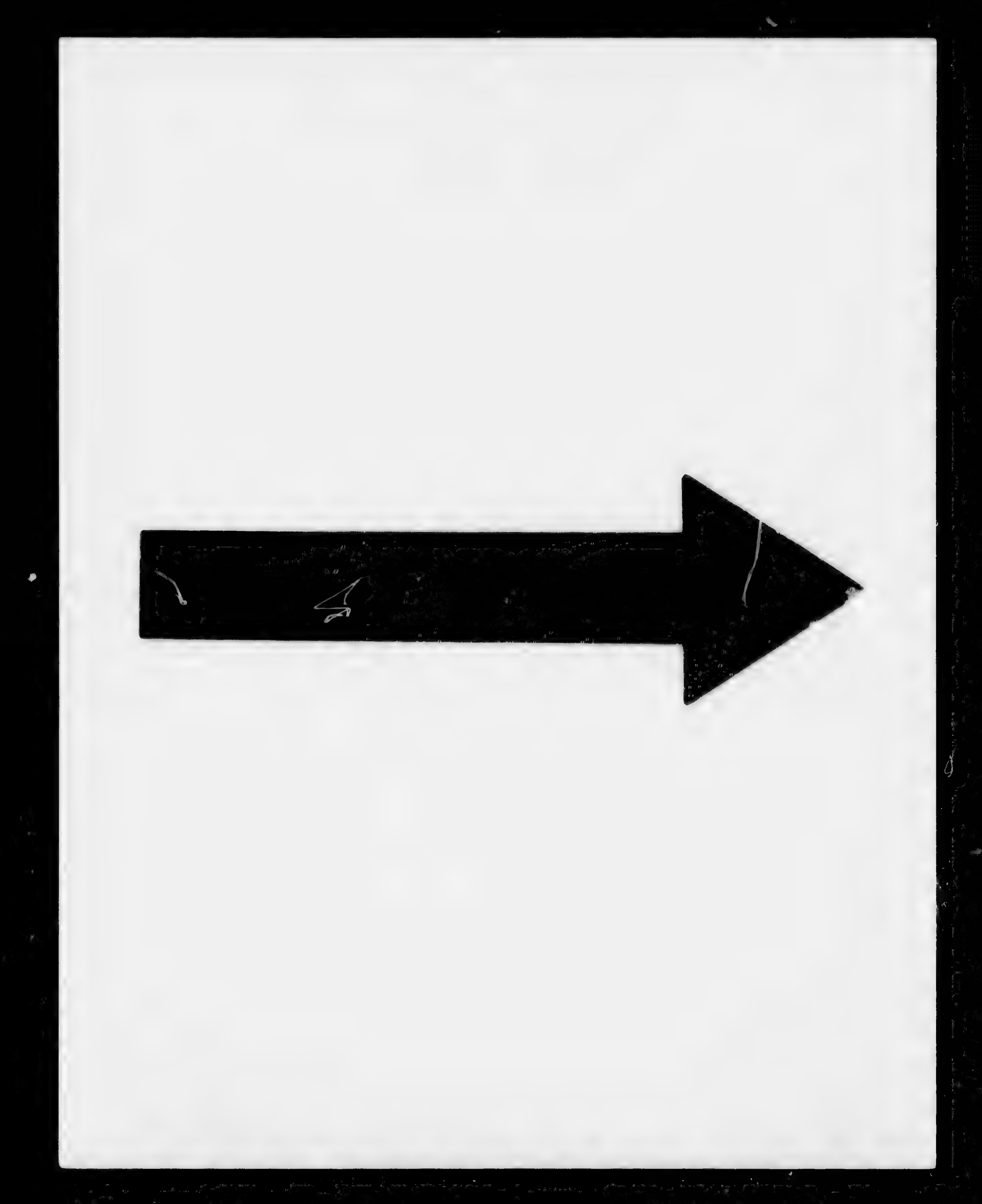
Le zèle de M. Olier ne se bornait pas au roy aume de France. Il brûlait de faire connaître et aimer Jésus-Christ au très-saint Sacrement, par tout l'univers. " Je voudrais, disait-il, avoir des " bras qui pussent embrasser le monde entier, " pour le porter à Dieu et le remplir d'amour. " O mon tout! que vous êtes peu connu, que " vous êtes peu aimé!" L'espérance de ramener à l'Eglise grand nombre d'hérétiques et de schismatiques, répandus dans les Etats du roi de Perse, le détermina à accepter l'évêché de Babylone qui lui était offert par le Nonce du Pape, et il fallut toute l'opposition de ses confrères pour l'empêcher d'exécuter ce dessein. Plus tard, tout infirme qu'il était, il voulut suivre le Père de Rhodes, célèbre missionnaire de la Compagni de Jésus, pour aller prêcher avec lui la foi dans la Chine. Il sollicita, à genoux, avec les plus vives instances, ce religieux de vouloir bien l'agréer au nombre de ses compagnons. Ne pou-

vant le persuader, il imputa son refus à la grandeur de ses péchés qui le rendaient indigne d'une vocation si sublime. Du moins il obtint du Père de Rhodes la grâce de lui voir accepter quelques prêtres de son séminaire, qui consumèrent leur vie en Chine au service de Jésus-Christ. Comme les princes ambitieux rêvent sans cesse aux moyens d'agrandir leurs domaines, ainsi ce grand serviteur de Dieu songeait sans relâche à étendre le royaume de son divin Maître parmi les infidèles. Dans l'impuissance de le faire par lui-même, il voulut au moins travailler efficacement à la conversion des hérétiques des Cévennes, boulevard du calvinisme en France.

Obligé, par ordre des médecins, de passer l'hiver dans le Midi, il profita de cette circonstance pour entreprendre ce grand ouvrage. Ayant inspiré au clergé du pays une partie de son zèle, il obtint de personnes riches et charitables d'abondants secours pécuniaires, et forma comme un petit camp de missionnaires d'élite, composé de quelques-uns de ses prêtres et d'autres ecclésiastiques tout remplis de l'esprit apostolique. Il mit à leur tête M. de Queylus, qui s'était déjà distingué par son zèle, par sa doctrine et son désintéressement. Il le fit nommer curé de Privas, où les missionnaires firent leurs premières tentatives. Cette ville passait avec raison

pour la métropole des Protestants dans toutes les Cévennes. On sait que Louis XIII et le cardinal de Richelieu avaient été contraints de faire en personne le siége de cette ville, auquel vingt-cinq mille hommes prirent part. Mais depuis qu'elle avait été forcée de recevoir le joug du vainqueur, elle n'en était que plus obstinément attachée à l'hérésie. Les missionnaires eurent dans les commencements beaucoup à souffrir dans cette ville; privations, mépris, rebuts, calomnies, rien ne leur manqua; jusque là qu'ils furent six mois sans pouvoir louer une maison; les ministres l'ayant défendu sous peine d'anathème. Mais enfin, aidés de la grâce et forts de leur confiance en Dieu, ils triomphèrent de tous les obstacles. Leurs seules armes étaient la cha rité, la douceur et l'exemple de toutes les vertus chrétiennes; aussi Dieu se plût-il à bénir leurs travaux. Bientôt la face de ces provinces fut changée, et aujourd'hui, grâces aux travaux des missionnaires que M. Olier et ses successeurs y ont envoyé en divers temps, la ville de Privas ne compte plus guères dans son enceinte que des catholiques, si l'on en excepte environ la trentième partie.

On s'était empreesé, dès qu'on avait vu les esprits un peu plus calmes, de mettre Notre Seigneur sur le trône de sa miséricorde, dans les tabernacles où il veut bien reposer pour la con-



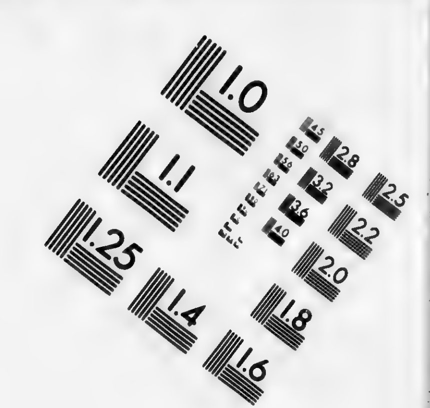
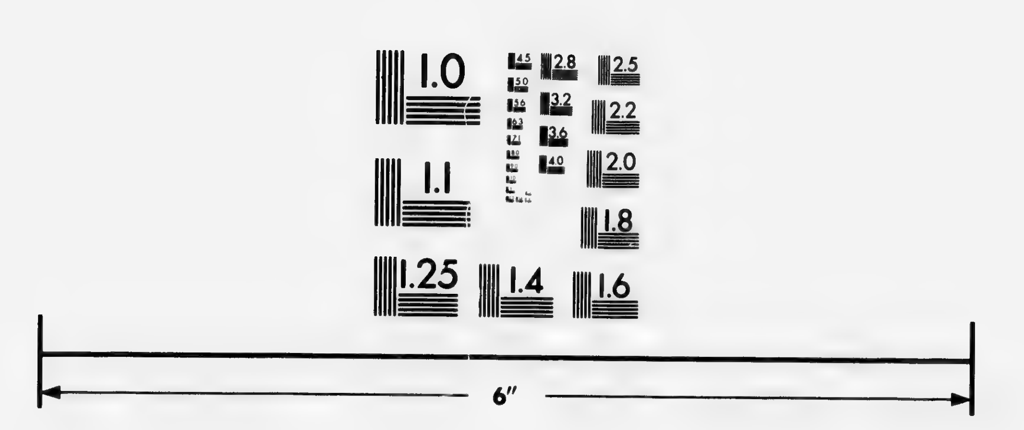
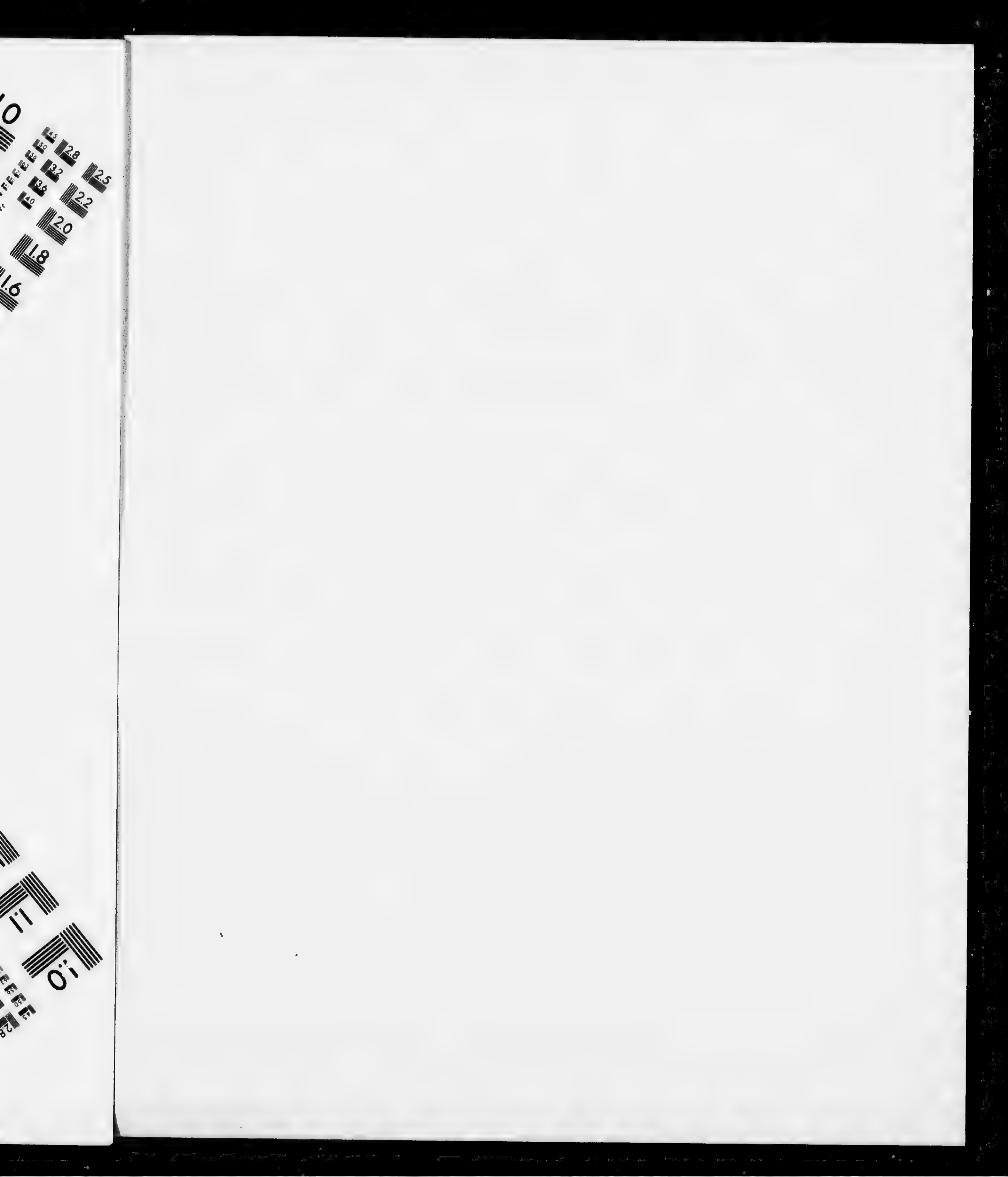


IMAGE EVALUATION
TEST TARGET (MT-3)





solation de ses enfants, et l'on put même, dès la première année de la mission, faire, le jour de la Fête-Dieu, la procession du très-saint Sacrement dans les rues et les places de la ville. Pendant cinq années, M. Olier continua avec le même bonheur à donner des missions dans les villes et les villages circonvoisins, où les calvinistes étaient en grand nombre. Partout où ses prêtres allèrent prêcher la foi catholique, on vit la grâce opérer des prodiges sans nombre.

Invité à retourner à Paris pour travailler à de nouvelles œuvres de la plus haute importance, M. Olier, après avoir consulté Dieu dans la prière, se décida à partir pour cette capitale. On conjecture que le motif de ce voyage était le désir de contribuer à la conversion de Charles II, roi d'Angleterre, qui venait de se réfugier en France durant la tyrannie de Cromwell. Depuis longtemps le serviteur de Dieu demandait avec de vives instances le retour de la Grande-Bretagne à la foi. Il écrivait, en 1642, lorsqu'il jetait à Vaugirard les fondements de sa compagnie : " Je " me souviens que le 12 mars, jour de saint Gré-" goire-le-Grand, je me sentis porté à m'offrir à " Dieu comme victime pour l'Angleterre, et à " donner ma vie pour ce royaume, dont saint " Grégoire a été l'apôtre. A l'issue de l'office, " j'éprouvai le mouvement d'engager notre jeu-" nesse à communier ce jour-là, en l'honneur de

" ce grand saint, pour demander à Dieu la con-
" version de l'Angleterre, où j avais ouï dire, ces
" jours passés, que quelques prêtres et d'autres
" venaient de souffrir le martyre. Si j'osais
" aspirer encore à quelque chose de la solide
" gloire qu'on trouve dans le service du divin
" Maître, en donnant sa vie et en répandant son
" sang pour lui, je regarderais l'Angleterre
" comme mon espérance."

M. Olier parvint à lier avec Charles des conférences, et commença à l'instruire sur les matières de la religion. Cependant il priait avec ardeur et faisait beaucoup prier pour le succès de cette grande entreprise. " Je demande avec
" instances à tous nos frères, écrivait-il au direc-
" teur du séminaire du Puy, de recommander à
" Notre Seigneur, en notre divine Mère, l'affaire
" du roi d'Angleterre, dont la Providence m'a
" encore chargé, lequel présentement se laisse
" éclairer des difficultés de la religion. J'eus
" encore le bien de lui parler hier. Autant que
" je puis vous recommander une chose à tous en
" général, et à chacun en particulier, je le fais
" de celle-ci. Je laisse le tout à l'amour que vous
" avez pour Jésus et pour Marie, qui avait autre-
" fois ce royaume pour douaire. Je ne vous dis
" plus rien après cela." Dans l'ardeur de son zèle et pour lever les obstacles que la politique pouvait apporter, M. Olier, simple prêtre, faible

et infime, alla jusqu'à offrir au roi d'Angleterre de mettre à sa disposition dix mille hommes de troupes réglées, pour l'aider à rentrer dans ses états. L'immense ascendant qu'exerçait le serviteur de Dieu sur les plus braves militaires de son temps, l'aurait sans doute mis à même de remplir une promesse si extraordinaire. Mais Dieu, dont les desseins sont impénétrables, n'accorda pas à son serviteur une conversion qui l'aurait tant consolé. L'amour des plaisirs et les considérations politiques l'emportèrent pour le moment dans le cœur de Charles sur les intérêts de son âme. Mais au lit de la mort, comme le rapporte Lingard (année 1685), il désira se réconcilier avec la sainte Eglise catholique et reçut d'un prêtre les sacrements d'Extrême-Onction et d'Eucharistie, après s'être confessé et après avoir déclaré qu'il regrettait d'avoir différé jusqu'à ce moment sa conversion.

## CHAPITRE IX.

Zèle de M. Olier pour le Canada.—Sa rencontre avec M. de la Dauversière.—Société de Montréal.—Départ des nouveaux colons.

L'œuvre que M. Olier eut le plus à cœur, après la sanctification du clergé, fut la conversion des sauvages de la Nouvelle-France. Nous avons différé jusqu'ici d'en parler, afin de présenter, dans

un même exposé, tout ce qu'il entreprit pour le succès de ce grand dessein. Il gémissait de voir que la foi n'eût presque point encore pénétré dans ce pays, soumis depuis plus d'un siècle à la France, et qu'à la honte du christianisme, l'ambition eût formé diverses compagnies de commerce, pour dépouiller le Canada de ses richesses, sans que presque personne eût songé à lui porter en échange les richesses bien plus précieuses de la foi. Brûlant du désir de se consacrer à une si noble entreprise, il résolut de former à son tour une compagnie, uniquement dévouée au salut de ces nations abandonnées. Québec, le seul établissement qu'il y eût encore, était trop incommode pour les sauvages du Haut-Canada, qui ne pouvaient alors y descendre facilement pour leur commerce, en sorte que l'œuvre de leur conversion n'avait fait que languir. Il conçut donc le dessein de bâtir, dans l'île de Montréal, une ville qui serait tout à la fois le siége des missions, une barrière aux incursions des sauvages, le centre du commerce pour les peuples voisins, et serait consacrée à la très-sainte Vierge, et appelée pour cela Ville-Marie : " De tous les projets que l'on a " faits pour la conversion de ces barbares, écri- " vait, vers la fin du même siècle, le Père le " Clercq, Récolet missionnaire, il n'y en a point " eu de plus désintéressé, de plus solide ni de " mieux concerté que celui-ci."

Pendant que M. Olier en méditait l'exécution, il connut, de la manière du monde la plus extraordinaire, un gentilhomme à qui Dieu avait inspiré le même dessein. C'était Jérome le Royer de la Dauversière, résidant à la Flèche, en Anjou, qui portait au plus haut degré l'abnégation, le détachement, l'assiduité à l'oraison, et surtout l'amour des austérités, quoique engagé dans l'état du mariage. Il était persuadé qu'il devait donner commencement à une congrégation d'hospitalières, afin d'en former ensuite un établissement dans l'île de Montréal, encore inculte et déserte. Son directeur, à qui il fit part d'un dessein en apparence si extravagant, le rejeta d'abord comme on devait s'y attendre. Néanmoins, après l'avoir examiné mûrement, il finit par y donner son approbation, et permit à M. de la Dauversière d'aller à Paris, pour essayer de se procurer les secours nécessaires à l'établissement d'une colonie dans cette île. Il fallait, en effet, commencer par là, puisque les hospitalières, qu'il voulait fonder, ne devaient être destinées qu'au soulagement des colons lorsqu'ils seraient malades. Étant arrivé à Paris, il alla se présenter chez le Garde-des-sceaux, qui était alors à Meudon ; dans le même temps, M. Olier s'y rendit pour quelques affaires, et la Providence voulut qu'ils se rencontrassent dans la galerie de l'ancien château. Alors ces deux hommes, qui ne se connaissaient pas, qui

ne s'étaient jamais vus, et n'avaient eu aucune sorte de rapports ensemble, poussés par une sorte d'inspiration, coururent s'embrasser comme deux amis qui se retrouvaient après une longue séparation. " Ils se jetèrent au cou l'un de l'autre, " dit M. de Bretonvilliers, avec des tendresses et " une cordialité si grandes, qu'il leur semblait " qu'ils n'étaient qu'un même cœur." Ils se saluèrent mutuellement par leur nom, ainsi que nous le lisons de saint Paul et de saint Antoine ; M. Olier félicita M. de la Dauversière du sujet de son voyage ; et, lui mettant entre les mains un rouleau d'environ cent louis d'or, lui dit ces paroles : *Monsieur, je veux être de la partie.* Il célébra ensuite la sainte Messe, où communia M. de la Dauversière, et, après leur action de grâces, ils se retirèrent dans le parc du château, où ils s'entretinrent, durant trois heures, des desseins qu'ils avaient formés l'un et l'autre pour procurer la gloire de Dieu dans l'île de Montréal. Tous deux avaient les mêmes vues et se proposaient d'employer les mêmes moyens. Cette rencontre si extraordinaire, et la conformité non moins frappante de leurs projets, ne leur permettant pas de douter que Dieu ne les eût effectivement choisis pour réaliser de concert cette entreprise, ils se lièrent dès ce moment d'une très-étroite amitié, et entretinrent un commerce de lettres.

M. Olier commença par former une association

de personnes zélées et opulentes, connues depuis sous le nom de *Société de Notre-Dame de Montréal*, et que le souverain Pontife daigna encourager par des indulgences plénières. Le serviteur de Dieu la dirigea constamment par ses conseils, et M. de la Dauversière en exécuta presque toutes les résolutions, en qualité de procureur, que sa modestie lui fit prendre. La première fut d'aller demander l'île de Montréal à M. de Lauzon, intendant du Dauphiné, qui l'avait reçue en don de la grande compagnie du Canada, à condition d'y établir une colonie. Ce magistrat, cédant aux instances réitérées de M. de la Dauversière, qui fit deux fois à cette fin le voyage du Dauphiné, substitua M. Olier et ses associés à sa place, par contrat passé à Grenoble le 17 août 1640, et approuvé par la grande compagnie au mois de décembre suivant.

Voici les principales dispositions des articles que la société de Montréal s'engagea à exécuter, et qui furent vraisemblablement rédigés par M. Olier et M. de la Dauversière : " Le dessein des " associés est de travailler purement pour la " gloire de Dieu et le salut des sauvages. Pour " atteindre ce but, ils ont arrêté entre eux d'en- " voyer, l'an prochain, à Montréal, quarante " hommes bien conduits, équipés de toutes choses " nécessaires pour une habitation lointaine, et de " fournir deux chaloupes pour transporter les

" vivres de Québec à Montréal. Ces quarante " hommes, étant arrivés dans l'île, se fortifieront " d'abord contre les sauvages, puis s'occuperont " pendant quatre ou cinq ans à défricher la terre " et la mettre en état d'être cultivée. Pour " avancer cet ouvrage, les associés augmenteront " d'année en année le nombre des ouvriers, selon " leur pouvoir ; enverront des bœufs et des labou- " reurs à proportion de ce qu'il y aura de terres " défrichées, et un nombre suffisant de bestiaux " pour en peupler l'île et engraisser les terres. " Les cinq années étant expirées, les associés, " sans interrompre le défrichement, feront bâtir " un séminaire (c'est-à-dire une sorte de collége), " pour y instruire les enfants mâles des sauvages. " On tâchera de conserver habituellement dans " cette maison dix ou douze ecclésiastiques, dont " trois ou quatre sauront les langues du pays, " afin de les enseigner aux missionnaires qui " viendront de France. Ceux-ci, en arrivant, se " reposeront un an au séminaire, pour apprendre " ces langues, et ensuite être dispersés parmi les " nations sauvages, selon qu'il sera jugé à propos. " S'ils tombent malades, le séminaire leur servira " de retraite. Les autres ecclésiastiques s'occupe- " ront à l'instruction des enfants des Sauvages et " des Français habitants de la dite île. Il y faudra " encore un séminaire de religieuses pour ins- " truire les filles sauvages et les françaises, et un

" hôpital pour y soigner les pauvres sauvages
" quand ils seront malades. Enfin, toutes ces
" choses étant en bon état, on ne pensera qu'à
" bâtir des maisons pour loger quelques familles
" françaises, les ouvriers nécessaires dans le pays,
" les jeunes gens mariés qui auraient été ins-
" truits au séminaire et les autres sauvages con-
" vertis, qui voudraient s'y arrêter. On donnera
" à ceux-ci quelques terres défrichées, des grains
" pour les semer, des outils et des hommes pour
" leur apprendre à les cultiver. Au moyen de ces
" mesures, les associés espèrent de la bonté de
" Dieu, voir en peu de temps une nouvelle
" Eglise, qui imitera la pureté et la charité de la
" primitive ; ils espèrent encore que dans la suite,
" eux-mêmes et leurs successeurs, étant bien éta-
" blis dans l'île de Montréal, pourront s'étendre
" dans les terres et y faire de nouvelles habita-
" tions, tant pour la commodité du pays que
" pour faciliter la conversion des sauvages."

M. de la Dauversière et M. Olier avaient déjà envoyé à Québec vingt tonneaux de vivres et d'autres choses nécessaires à l'établissement de la colonie ; et, l'année suivante, ils assemblèrent environ trente familles qui, par zèle pour la religion plutôt que par intérêt, se dévouèrent à cette bonne œuvre. De ce nombre étaient des gentilshommes, des négociants, des artisans, des cultivateurs. Il manquait un homme d'expérience

et d'autorité, qu'on pût mettre à la tête de la colonie. M. Olier et son collègue avaient souvent demandé à Dieu d'en susciter quelqu'un, lorsque M. Paul de Chaumedey de Maisonneuve, exercé dès sa jeunesse au métier des armes, et tout dévoué aux intérêts de la religion, se présenta de lui-même pour conduire ce dessein. Ils demandaient aussi à Dieu d'inspirer un semblable dévouement à quelque femme courageuse, qui pût assister les malades de la colonie ; et dans le même temps arriva, de Langres à Paris, mademoiselle Manse, qui s'offrit en effet pour les servir. Après qu'elle eut fait connaître ses dispositions à M. Olier et à Marie Rousseau, qui la confirmèrent dans son dessein et acceptèrent avec reconnaissance ses services, elle se rendit à La Rochelle, pour l'embarquement.

Enfin, la petite troupe s'étant partagée sur deux vaisseaux, mit à la voile vers la fin du mois de juin 1641, et arriva heureusement à Québec, où elle passa l'hiver. Les missionnaires de la compagnie de Jésus résidant dans cette ville, et que les associés de France avaient priés d'assister spirituellement ces pieux colons, en attendant qu'on leur envoyât des ecclésiastiques, admirèrent leur courage et la foi de ceux qui dirigeaient une entreprise si hardie ; en sorte que le Père Vimont, leur supérieur, en écrivit en ces termes au provincial de France : " Un

" grand homme de bien, n'ayant jamais vu le
" Canada que devant Dieu, se sentit fortement
" inspiré d'y travailler pour sa gloire. Ayant
" fait rencontre d'une personne de même cœur
" (il parle de M. de la Dauversière et de M. Olier),
" ils envoyèrent, l'an 1640, vingt tonneaux, et,
" l'année dernière, firent passer quarante hommes
" pour former les fondements de ce généreux
" dessein. Cette entreprise paraîtrait autant témé-
" raire qu'elle est sainte et hardie, si elle n'avait
" pour base la puissance de celui qui ne manque
" jamais à ceux qui n'entreprennent rien qu'au
" branle de ses volontés ; et, qui saurait ce qui se
" passe pour faire réussir cette grande entreprise,
" jugerait aussitôt que Notre-Seigneur en est le
" véritable auteur."

Pendant que les colons attendaient à Québec le retour du printemps, pour passer à Montréal, M. Olier conçut un dessein bien digne de sa religion : ce fut de consacrer cette île à la sainte Famille, avant que la colonie en prît possession. Au mois de février 1642, il réunit dans l'église de Notre-Dame tous les membres de la compagnie de Montréal, célébra la sainte Messe à l'autel de la sainte Vierge, où il communia tous ceux qui n'étaient point prêtres, tandis que les prêtres célébraient aux autels voisins ; et tous consacrèrent l'île à la sainte Famille, sous la protection particulière de la très-sainte Vierge, et se consacrèrent

eux-mêmes à ce pieux dessein. Au sortir de Notre-Dame, ils se rendirent à l'hôtel de Lauzon, pour concerter les moyens de consolider la bonne œuvre. Il fut résolu qu'on ferait un armement considérable ; qu'on frèterait au moins trois navires, pour transporter à Montréal autant d'honnêtes familles de différents états qu'on en pourrait trouver disposées à cette émigration ; qu'on prendrait possession de l'île au nom de la très-sainte Vierge, qui en serait toujours regardée comme la première et la véritable maîtresse, et qu'avec la permission du Roi, on y bâtirait une ville sous le nom de *Ville-Marie*. Puis, chacun s'étant fait un devoir de contribuer généreusement aux frais nécessaires pour l'exécution de ce dessein, on recueillit, sans sortir de l'assemblée, une somme de plus de deux cent mille livres.

Le 17 mai suivant, la petite troupe, qui avait passé l'hiver à Québec, arriva enfin à Montréal. En abordant, elle se prosterna sur le rivage, et, dans les transports d'un saint enthousiasme, elle entonna plusieurs psaumes, pour témoigner sa reconnaissance à Dieu. Dans le lieu destiné pour la nouvelle ville, on éleva des tentes et des pavillons pour se loger, et l'on dressa un autel, où, le lendemain, le père Vimont, après le *Veni Creator*, célébra le premier le saint sacrifice, et exposa le saint Sacrement pour obtenir du ciel un heureux commencement à cette sainte œuvre. Une chapelle

construite avec des écorces fut d'abord le lieu où l'on déposa le très-saint Sacrement, qui, depuis ce moment, a toujours été conservé à Ville-Marie ; et comme le pays ne fournissait ni huile ni cire, on mit devant le tabernacle, qu'on avait apporté de France, au lieu de lampe, une fiole de verre où l'on avait renfermé plusieurs mouches à feu, insectes qui, lorsqu'on les multiplie, jettent une lumière semblable à celle de plusieurs bougies réunies.

Tels furent les commencements de Ville-Marie. Il ne manquait aux vœux de M. Olier que de pouvoir passer lui-même dans ce pays lointain. En 1636, l'autorité du Père de Condren fut seule capable de l'arrêter ; depuis il ne cessa de gémir et de soupirer pour obtenir un jour cette grâce. " Etant instruit, écrivait-il en 1642, des biens qui " se font en Canada, pays habité par des peuples " gentils, et me trouvant lié de société comme " miraculeuse à celui à qui Notre-Seigneur a " inspiré le mouvement et commis l'entreprise " de Ville-Marie, je me suis toujours senti porté " d'aller finir mes jours en ces quartiers avec un " zèle continuel d'y mourir pour mon Maître. " Qu'il m'en fasse la grâce, s'il lui plaît ; je con- " tinuerai toujours à l'en solliciter avec instances."

## CHAPITRE X.

Les colons de Ville-Marie se fortifient contre les sauvages.—M. Olier se charge de la Mission de Montréal.—Mort de M. Le Maître et de M. Vignal.—La Société de Montréal substitue à sa place les prêtres du Séminaire de St. Sulpice.

Pour se mettre à l'abri des incursions des sauvages, la colonie construisit à la hâte quelques fortifications avec des pieux. Bientôt elle s'y vit harcelée par les Iroquois, les plus cruels d'entre ces peuples barbares, et qui avaient coutume de brûler leurs prisonniers, et de nourrir ensuite de leurs chairs. A ces alarmes journalières, se joignit encore la disette ; car la terre, pendant plus de dix ou douze ans, ne produisit presque rien, tant par l'inexpérience des colons à l'égard du climat de ce pays, que par les travaux sans nombre dont ils se voyaient accablés. Quoiqu'on eût la consolation de voir plusieurs sauvages embrasser le christianisme, cette île fut néanmoins, dans les premiers temps, le théâtre d'une guerre très-meurtrière, qui, dans une infinité de surprises et de petits combats, fit répandre beaucoup de sang, et donna lieu à des cruautés inouïes. " Les Iro-" quois, écrivait mademoiselle Manse, ayant " vainçu et presque entièrement détruit les Hu-" rons, leurs anciens ennemis, se tournèrent contre " nous avec plus d'orgueil et d'insolence, qu'ils

" n'avaient fait jusqu'alors. Ils nous serraient " de si près, et leurs attaques étaient si brusques " et si fréquentes, qu'il n'y avait plus de sûreté " pour personne. Ils tuèrent plusieurs des nôtres " et brûlèrent des maisons de Ville-Marie. Notre " hôpital même n'était pas en sûreté, et il fallut " y mettre une forte garnison pour le défendre ; " enfin tout le monde était découragé." Dans cet état de choses, M. de Maisonneuve prit le parti de repasser en France pour demander des renforts à la compagnie de Montréal, et parvint en effet à rassembler plus de cent hommes, tous robustes, exercés au métier des armes, et qui s'embarquèrent avec joie pour une si glorieuse expédition.

Pour en assurer de plus en plus le succès, on désirait d'établir dans le pays une communauté de missionnaires, ainsi qu'on se l'était proposé au commencement. M. de Maisonneuve, gouverneur de l'île, vint en France pour en représenter de vive voix la nécessité , et pressa M. Olier de se charger lui-même de cette œuvre. Tous les membres de la *Société de Montréal* exprimant aussi le même vœu, M. Olier accepta enfin la conduite de cette mission, conformément à la pensée que Dieu lui avait inspirée depuis longtemps. Il nomma M. de Quaylus pour être supérieur de l'établissement projeté, et il lui associa trois ecclésiastiques : M. Souart, destiné pour la

cure de Ville-Marie ; M. de Galinée, qui devait former les sauvages chrétiens et les réunir en village ; et M. Dallet, pour servir de secrétaire à M. de Quaylus, nommé vicaire-général pour le Canada.

Lorsque M. Olier proposa cette mission à ses ecclésiastiques, tous s'offrirent comme de concert. L'un d'eux, M. Le Maître, voulant témoigner son zèle, se mit alors à dire qu'une fois au Canada, il serait prêt à courir de toutes parts pour chercher des sauvages, qu'il irait même dans leur pays. " Vous n'en aurez pas la peine, reprit M. " Olier ; ils viendront bien vous chercher eux- " mêmes ; et vous vous en trouverez si environné, " que vous ne pourrez vous échapper de leurs " mains." Cette prédiction fut bientôt justifiée par l'événement. ~~Deux~~ ans après la mort du serviteur de Dieu, on envoya M. Le Maître à Ville-Marie. Le jour de la Décollation de saint Jean-Baptiste, 29 août 1661, après avoir dit la sainte Messe à la campagne, il se mit à faire la garde pendant que les serviteurs de la communauté s'occupaient à la moisson. Alors une troupe d'Iroquois cachés en embuscade fondirent sur lui et lui tranchèrent la tête, qu'ils mirent dans un mouchoir, et qu'ils emportèrent dans leur pays. " Lorsque ces barbares l'eurent dé- " capité, écrivaient les Hospitalières de Montréal " à leurs sœurs de France, tous les traits de son

" visage demeurèrent empreints sur ce mouchoir; " en sorte que plusieurs des nôtres, qui étaient " prisonniers dans leur pays, le reconnurent par- " faitement ; ce que nous ont dit plusieurs fois " M. de Saint-Michel, M. de Caillères, personnes " dignes de foi, ainsi qu'un pére Jésuite, qui " était prisonnier d'une nation plus éloignée, et " qui nous a assuré que les sauvages lui avaient " parlé de cette merveille comme d'une chose " extraordinaire. Ce qu'il y a de particulier, " c'est qu'il n'y avait point de sang au mouchoir ; " et qu'il était très-blanc : il paraissait dessus " comme une cire blanche très-fine, qui repré- " sentait la face du serviteur de Dieu. Les sau- " vages s'entre-disaient les uns aux autres que " cet homme était un grand démon, ce qui veut " dire, parmi eux, un homme excellent et tout " esprit. Ils en conçurent une si grande crainte, " qu'ils vendirent ce mouchoir aux Anglais."

" Cette perte, continuent les Hospitalières, " nous a coûté bien des larmes, tant à cause de " l'estime et de la vénération dont nous étions " pénétrées pour ce grand serviteur de Dieu, que " pour les obligations infinies que nous lui de- " vions. Nous nous flattions au moins de pos- " séder pendant longtemps M. Vignal, qui nous " avait été donné pour supérieur ; mais le bon " Dieu en a disposé bien autrement, et lui a fait " éprouver le même sort qu'à M. Le Maître.

" Après la mort de ce dernier, il fut mis économe
" du séminaire, et obligé, pour satisfaire à sa
" charge, d'aller avec quelques ouvriers à une
" habitation nommée l'Ile-la-Pierre, pour en faire
" tirer, afin de bâtir le séminaire : il fut aperçu
" par les sauvages, qui le prirent et le tuèrent.
" Ces malheureux, non contents de cela, firent
" rôtir sa chair et la mangèrent. C'étaient des
" circonstances bien douloureuses pour ses amis,
" mais particulièrement pour nous qui en sommes
" vivement affligées."

La compagnie de Montréal avait travaillé jusqu'alors à défricher et à peupler le pays, uniquement pour procurer la conversion des sauvages. Désirant de voir continuer cette œuvre dans le même esprit de désintéressement, elle substitua à sa place les ecclésiastiques du Séminaire de Saint-Sulpice ; et, par contrat du 9 mars 1663, leur fit cession et donation de tous les droits seigneuriaux. Ces droits devinrent, pour les nouveaux possesseurs, une charge très-onéreuse : ils furent même obligés à tant de dépenses, pour le soutien de cette colonie, qu'ils auraient été contraints de l'abandonner, sans les libéralités de M. de Bretonvilliers, de M. de Quaylus, de M. du Bois, et de quelques autres prêtres du Séminaire. Une conduite si désintéressée attira la bénédiction de Dieu sur leurs travaux : ils défrichèrent peu-à-peu toute l'île, la mirent en valeur,

établirent des paroisses, bâtirent des églises, et entretinrent, pour les sauvages, diverses missions. " Certainement vingt particuliers, entre lesquels " on aurait partagé cette île, disait le père Char- " levoix, ne l'auraient pas mise dans l'état où " nous la voyons, et n'y rendraient pas les peu- " ples aussi heureux : c'est le fruit du travail et " de la bonne conduite des seigneurs. On avait " eu, dès le commencement, une attention parti- " culière à n'y recevoir que des habitants d'une " exemplaire régularité ; et cette île ressemblait " à une communauté religieuse." Un historien ajoute : " Il a régné longtemps, entre les habi- " tants de Montréal, une sorte de communauté " de biens, qui subsiste encore dans les cam- " pagnes : on allait, dans les voyages, loger chez " les premiers venus ; rien n'était fermé sous la " clef, et il était inouï qu'on eût eu à se repentir " de sa confiance."

Enfin, les espérances de M. Olier sur l'accroissement de cette colonie ont été pleinement réalisées. La ville de Montréal, ou plutôt Ville-Marie, nom sacré, qui lui fut donné dès son berceau, et que l'Eglise lui conserve, cette ville privilégiée, formée d'abord de quelques cabanes, comme on a vu, prit tant d'accroissement, qu'elle comptait quinze ou seize cents habitants en 1677. Un siècle après, elle était presque aussi considérable que Québec, et aujourd'hui elle se com-

pose d'une population de plus de cent mille âmes. M. Olier n'eut point la consolation de voir de si heureux résultats, étant mort avant que M. de Quaylus et ses compagnons eussent mis à la voile. Néanmoins, comme il sentait qu'il touchait à sa fin, et craignait qu'après lui, on ne renonçât à un dessein qui devait être d'abord si onéreux et si difficile, il recommanda, peu de temps avant de mourir, qu'on ne laissât pas de le poursuivre, déclarant que telle était la volonté de Dieu. Cette dernière volonté de M. Olier a toujours été sacrée pour ses enfants, et de tout temps, ils ont préféré faire tous les sacrifices plutôt que d'être infidèles à cette recommandation solennelle de leur saint fondateur.

## CHAPITRE XI.

Dernières années de M. Olier. — Ses diverses maladies. — Sa mort.

Après que M. Olier eût ainsi travaillé aux œuvres du zèle, Dieu voulut, pour mettre le comble à ses mérites, que ses dernières années ne fussent qu'une suite continuelle de croix. A peine était-il sorti, en 1652, de la maladie qui l'avait obligé à se démettre de sa cure, qu'il ressentit les douleurs de la pierre. Elles devinrent bientôt si aigües, qu'à voir les efforts qu'il faisait pour soutenir son courage, on ne pouvait com-

prendre la tranquillité d'esprit dont il jouissait. Dès qu'il fut délivré des douleurs de la pierre, Dieu l'éprouva encore par d'autres infirmités, qu'il endura avec la même résignation. Au retour du printemps, il alla, par l'ordre des médecins, prendre du repos à la campagne, et se retira au château de Péray, près Corbeil Ce fut là qu'après un pélerinage qu'il fit à Notre-Dame des Ardilliers, il fut frappé de la maladie qui devait achever l'œuvre de sa sanctification, et terminer sa vie.

Le 26 septembre, pendant qu'il était seul dans sa chambre en oraison, il fut frappé d'une apoplexie qui le rendit paralytique de tout le côté gauche. La parfaite résignation qu'il fit voir dans cette circonstance, prouva que l'amour des souffrances que respirent ses écrits, était bien profondément gravé dans son cœur. Non-seulement il montrait une patience inaltérable, mais il souriait agréablement à tous ceux qui lui apportaient quelque chose à prendre ; les encourageant à lui offrir sans crainte tout ce qui répugnait le plus au goût, dès qu'il était prescrit par le médecin. La paralysie le rendait tellement immobile, qu'il ne pouvait pas même prendre ses aliments, en sorte qu'il fallait le servir comme un enfant. En cet état, il se conformait aux dispositions du divin Maître, qui, assujetti aux faiblesses de l'enfance, recevait tout ce que lui présentait sa sainte mère.

Environ quinze jours après, on le transporta à Paris, où il reçut une grande consolation d'une lettre que lui écrivait un de ses amis, dans laquelle il l'assurait que son état, quelque pénible qu'il fût à la nature, était très-saint et infiniment utile à son âme. Cette lettre inspira à M. Olier un nouveau courage, et le fortifia dans la résolution de tout souffrir en union avec Jésus-Christ. Quoiqu'il ne pût presque pas méditer d'une manière suivie, il était néanmoins continuellement pénétré des dispositions de victime, dans lesquelles il s'était toujours efforcé de vivre. Il était content de se voir en cet état, y trouvant l'occasion de témoigner son respect amoureux envers la justice divine.

La paix de son âme paraissait d'une manière si profonde dans la serénité de son visage, que saint Vincent de Paul, étant venu le visiter, ne put s'empêcher d'en témoigner son étonnement par ces paroles : *J'admire*, dit-il, *cette tranquillité : j'estime comme une merveille de voir un homme rempli de tant de joie, au milieu des accablements que cause une telle maladie.* Ces douleurs n'étaient rien pourtant, en comparaison des peines d'esprit dont elles furent bientôt accompagnées. Car peu de jours après, Dieu le visita par des croix intérieures beaucoup plus difficiles à porter : sans lumière dans l'esprit, en proie à la tristesse et même aux frayeurs d'une âme qui craint d'être

dans la disgrâce de son Dieu, il ne pouvait s'empêcher de demander quelquefois à ceux en qui il avait le plus de confiance, s'ils ne croyaient pas que Notre-Seigneur et sa très-sainte Mère se fussent retirés de lui. On remarqua même en lui une privation de grâces sensibles, si complète, qu'il n'était plus capable de parler de Dieu comme auparavant. Néanmoins, si l'on recourait à lui pour le consulter, il recouvrait aussitôt ses premiers dons.

En cet état, contraint de passer une partie de l'année dans sa chambre, et d'employer l'autre aux remèdes, il se considérait comme un arbre infructueux, qui devait être arraché. Il aimait néanmoins cet état, comme ordonné de Dieu pour sa sanctification. Ne pouvant s'occuper ni à l'oraison, ni à la lecture, ni à rien qui lui apportât le moindre soulagement, accablé d'ailleurs par les peines intérieures qu'il éprouvait, il disait quelquefois : " Notre-Seigneur ne veut pas que je me " réjouisse en rien ; il faut en être content, et se " soumettre de bon cœur à ses ordres." Lorsque le mal lui eût laissé un peu de relâche, on lui apporta quelques petits métiers, afin qu'il pût se délasser dans sa chambre, par un travail de main très-facile ; mais tous les moyens de le récréer qu'on imagina ne produisirent en lui qu'un dégoût extrême de tout ce qui ne l'élevait pas à Dieu. Il disait même que, dès qu'il cherchait

quelque consolation dans les créatures, il y trouvait aussitôt la croix.

Au printemps de cette année 1654, il se trouvait cependant moins souffrant. Les médecins, jugeant qu'il pourrait recevoir du soulagement des eaux de Bourbon, lui conseillèrent d'entreprendre de nouveau ce voyage. Quoiqu'il fut assuré que son mal ne le quitterait qu'à la mort, il regarda néanmoins l'invitation des médecins comme un ordre de Dieu. Pendant ce voyage, il ne laissa passer aucun jour sans recevoir la sainte Eucharistie ; et, comme on lui proposa de s'en abstenir quelquefois, lorsque les églises se trouvaient trop éloignées des hôtelleries où l'on était obligé de s'arrêter : "Hélas! répondit-il, ôtez-moi tout, pour-" vu que vous me laissiez la sainte communion, " la seule consolation qui me reste." L'accent avec lequel il prononça ces paroles toucha si vivement ceux qui l'accompagnaient, qu'ils trouvèrent les moyens de le satisfaire tous les jours. A Bourbon, les pères Capucins lui donnèrent une chambre dans leur couvent, tout auprès d'une chapelle, où il entendait la sainte messe et communiait aux heures qui lui étaient le plus commodes.

Les infirmités de M. Olier l'obligèrent jusqu'à sa mort de faire tous les ans le même voyage, quoique toujours avec aussi peu de succès. Après avoir pris les eaux, à la première saison de l'année

1655, sentant que sa fin était proche, il désira faire une dernière fois le pélerinage de Notre-Dame du Puy. Son séjour dans cette ville, où régnait une tendre dévotion envers la mère de Dieu, fut pour lui une source de bénédiction et un grand sujet d'édification pour les habitants. On le voyait prier très-assidûment dans l'église de Notre-Dame : ne pouvant y demeurer toujours présent de corps, et désirant y être au moins en esprit autant que possible, il laissa, auprès de l'image de Marie, une statue d'argent, où il s'était fait représenter dans la posture d'un suppliant respectueusement incliné devant elle.

En quittant la ville du Puy, il reprit la route des eaux, et passa par Langeac, pour y vénérer les précieux restes de la mère Agnès. Comme il se présentait pour entrer dans la clôture, appuyé sur un bâton, il dit agréablement à la mère prieure, qui vint le recevoir à la porte du couvent : " Vous " voyez, ma mère, comme je suis ; c'est la mère " Agnès qui m'a fait ce tour-là ; " voulant dire qu'elle était fidèle à lui obtenir les croix qu'elle lui avait promises. Il serait difficile d'exprimer les sentiments de vénération qu'il fit paraître, lorsqu'on eut ouvert le cercueil. Sans converser visiblement avec elle, comme il avait fait si souvent durant son premier séjour en Auvergne, il ressentit une joie intérieure, qui surpassait tout

ce qu'il avait éprouvé alors dans ses différents entretiens.

Depuis ce dernier voyage, sa vie ne fut plus qu'une suite de souffrances et de peines d'esprit, comparables à un continuel martyre. A mesure qu'il approchait du terme de sa carrière, on remarquait que Dieu lui donnait de fréquentes pensées du mystère de la résurrection, pour lequel il avait eu de tout temps un attrait particulier. Rien n'occupait plus son cœur que le désir d'aller à Dieu. Il passa la dernière année de sa vie, en soupirant presque sans cesse vers l'éternité. Plus il approchait de sa fin, plus il se sentait attiré à une privation universelle de toute satisfaction, même spirituelle, de la part des hommes. Considérant Notre-Seigneur sur la croix, dénué de toute consolation, il se priva aussi lui-même de la seule qu'il goûtait depuis longtemps dans la conversation d'un ami qu'il chérissait en Notre-Seigneur.

Le 26 mars 1657, qui était le lundi de la Semaine Sainte, lorsqu'il voulut se lever, il fut saisi d'un tremblement qui se communiqua à tout son corps, et il fut attaqué d'une légère apoplexie, sans perdre néanmoins connaissance. Il était alors à la maison de campagne du séminaire, à Issy, d'où on le transporta, par ordre du médecin, au séminaire de Saint-Sulpice. Il y ressentit quelque soulagement qui fut de peu de

durée. Dès lors on s'aperçut qu'il perdait la mémoire de presque tout, excepté de Dieu. Le Samedi-Saint, quelqu'un le priant de se ressouvenir de lui, quand il serait au ciel, laissa échapper quelques mots de louanges. M. Olier ne pouvant dissimuler la peine qu'il en ressentait : " Ha ! " monsieur, répondit-il, vous me dites des paroles " qui me blessent le cœur." Ce furent les dernières qu'il prononça lui-même. Car peu après, vers neuf heures du matin, il perdit tout-à-coup la parole, qu'il ne recouvra plus ; à midi, il entra dans un profond assoupissement, et comme il avait déjà reçu le saint Viatique, et qu'on jugeait que sa fin approchait, on lui donna, sans différer, le sacrement de l'Extrême-Onction, qu'il reçut avec sa parfaite connaissance.

Dans la nuit du samedi au dimanche de Pâques, les fréquentes absences d'esprit qu'il éprouva donnèrent de nouvelles alarmes. Il revint cependant encore à lui, et ce ne fut qu'à trois heures après midi qu'il perdit toute connaissance. Saint Vincent de Paul, qui l'avait visité pendant sa maladie, ayant appris l'extrême défaillance où il était, vint le voir de nouveau le lundi de Pâques, qui devait être son dernier jour ; et ce fut sous les yeux de cet ange tutélaire, auquel il avait eu recours tant de fois durant sa vie, qu'il rendit son âme à son Créateur, vers cinq heures un quart du soir, le second jour d'avril, fête de

saint François de Paule. On ne sait s'il avait alors sa connaissance. Il avait vécu quarante-huit ans six mois et douze jours.

A peine la mort de M. Olier fut-elle connue dans Paris, qu'on accourut de tous côtés pour témoigner à sa dépouille mortelle la vénération qu'on lui portait. Les uns se recommandaient humblement à lui, les autres faisaient toucher à son corps des objets de piété. Son visage était beau et serein, et n'inspirait pas la secrète horreur que l'on a coutume d'éprouver aux approches d'un cadavre. Après que la curiosité des âmes pieuses eût été satisfaite, on l'ouvrit le quatrième jour : il fut embaumé et mis dans une bière de plomb, qu'on renferma dans un cercueil de chêne. Son cœur fut séparé de son corps ainsi que sa langue, et ce sont les deux seules portions qui restent de son corps, le cercueil ayant été enlevé pendant la révolution.

Ses obsèques furent célébrées avec un concours prodigieux, le 5 du mois d'avril : personne néanmoins ne songeait à prier pour le défunt, chacun était occupé à l'invoquer pour lui-même. Le 9 du même mois, on lui fit un autre service solennel, où M. de Maupas, évêque du Puy, prononça l'oraison funèbre. L'orateur, en louant le désintéressement de M. Olier, n'oublia pas ce beau trait auquel il avait lui-même donné occasion. " Je connais un évêque, dit-il, en parlant de lui-

" même, qui s'est mis à genoux devant lui, pour
" le prier, les mains jointes, de recevoir son
" évêché, sans que jamais il ait pu l'y faire con-
" sentir."

Ce prélat écrivait, le jour même de la mort de M. Olier, ces belles paroles qui résument les éloges unanimes rendus à sa mémoire : " Ce
" digne abbé, ce vrai pasteur des âmes, qui a
" caché son nom et sa vertu avec tant de soin,
" aussi bien que les avantages de sa naissance,
" a refusé le sceptre d'un David, mais non pas
" sa houlette, ses sueurs, ses peines et ses
" combats. Il a donné une pâture excellente aux
" âmes fidèles, il a fait la guerre aux ennemis de
" Dieu, il a vaincu les Philistins et terrassé les
" ours et les lions. On peut dire, aujourd'hui
" qu'il a quitté la terre, que c'était un homme du
" ciel, admirable dans la pureté de sa vie, comme
" dans celle de sa doctrine... Il a fait de sa vie
" sainte la première minute et le véritable ori-
" ginal de tout ce qu'il nous a laissé par écrit ;
" il a imité son bon Maître et le nôtre, il a com-
" mencé de s'expliquer par ses actions plutôt que
" par ses paroles ; il a refusé les premières mitres
" du royaume que notre grande Reine lui a
" offertes ; et, bien que la modestie de ce parfait
" ecclésiastique l'ait porté à ce constant et géné-
" reux refus des plus éminentes dignités de l'E-
" glise, bien qu'il n'ait pas voulu monter sur les

" trônes du clergé, il a néanmoins conservé les " troupeaux du Fils de Dieu."

Mais la plus belle louange de M. Olier reste dans ses œuvres, auxquelles Dieu paraît avoir donné le sceau de l'immortalité ; la paroisse de Saint-Sulpice qu'il a réformée et qui, encore aujourd'hui, est une des plus belles paroisses du monde catholique ; le séminaire de Saint-Sulpice qui, depuis plus de deux siècles, forme les membres les plus distingués du clergé de France ; les autres séminaires de province, qui fournissent aux paroisses et aux missions tant de dignes ouvriers évangéliques ; la fondation merveilleuse de Ville-Marie, cette belle cité, qui grandit toujours et qui devient en se développant, le plus puissant boulevard de la foi en Amérique ; ajoutons aussi les écrits dont M. Olier a enrichi l'Eglise et où les prêtres et les fidèles trouvent une nourriture si solide et si abondante : voilà les œuvres qui feront à jamais le plus bel éloge de ce grand serviteur de Dieu et qui rendront sa mémoire immortelle comme celle du juste : *In memoria æterna erit justus.*

## CHAPITRE XII.

## Vertus de M. Olier.

### ARTICLE PREMIER.—SA FOI.

La foi, fondement de toutes les vertus chrétiennes, fut toujours inébranlable dans le cœur

de M. Olier, et il en soutint les intérêts avec un zèle que rien ne pouvait intimider. Dès qu'il fut curé de St.-Sulpice, il prit des mesures énergiques pour garantir ses paroissiens du péril auquel ils se trouvaient exposés par le grand nombre de protestants répandus alors dans la paroisse, et il fit si bien qu'il réussit à en éloigner ceux qui résistaient à sa charité, et qui, en s'obstinant dans l'hérésie, menaçaient d'infecter tout le troupeau.

Il n'eut pas moins de zèle à prémunir ses ouailles contre les nouvelles erreurs des Jansénistes, et comme ceux-ci publiaient calomnieusement que le curé de St.-Sulpice inspirait à sa compagnie l'amour des nouveautés, M. Olier se hâta de repousser la calomnie ; et, en présence d'un nombreux auditoire, il rendit hommage à Jésus-Christ et à son Eglise, quoiqu'il prévit qu'une telle déclaration allait lui susciter de la part des sectaires des persécutions nouvelles qui ne tardèrent pas à éclater. Il professa en toute rencontre la soumission la plus profonde et la plus universelle pour tous les oracles qui émanaient du Siége apostolique. Et jamais personne ne vénéra plus que lui dans le Souverain-Pontife la représentation vivante de Jésus-Christ : " Le " Fils de Dieu, disait-il, pour vivifier et régir son " Eglise jusqu'à la fin des siècles, s'est laissé dans " St.-Pierre et dans ses successeurs, en qui seuls

" persévère toujours la mission d'Apôtres, laquelle " a l'infaillibilité conjointe, avec obligation à tous " les hommes de recevoir la prédication. C'est " pourquoi par Jésus-Christ vivant en eux, les " successeurs de St.-Pierre sont le fondement, la " base de l'Eglise, et l'*hypostase* qui la soutient. " Comme l'*hypostase* ou la personne du Verbe " soutient l'humanité sainte de Jésus-Christ, " ainsi la lumière de Jésus-Christ, qui est la " lumière du Père Eternel, soutient dans le " successeur de St.-Pierre toute l'Eglise. Qui " pourrait porter ce vaste et immense bâtiment, " qui occupe toute la terre, et doit voir passer " tous les temps, que l'infinie sagesse de Dieu, et " cette subsistance du Verbe ? Qui pourrait " fournir la lumière à tout un monde, comme " est l'Eglise, si ce n'est ce soleil de justice ? Qui " serait capable de résister à toutes les illusions, " à toutes les erreurs, à toutes les hérésies, à " tous les mensonges de l'Enfer, que la sagesse " incarnée, qui s'est établie en St. Pierre, comme " dans une pierre inébranlable par la solidité de " sa lumière, et la droiture invariable et in- " flexible de ses mœurs ?"

Impossible d'exprimer plus énergiquement la plénitude de puissance du Souverain-Pontife et l'infaillibilité de ses oracles.

Les écrits et les œuvres de M. Olier témoignent aussi de son profond respect pour les évêques,

qu'il vénérait comme les *Chefs* et les *Pères* du peuple et du clergé ; *Dieu ayant mis en* EUX, comme il s'exprime, *l'abondance du lait de sa grâce en proportion de la multitude de leur famille.*

Sa foi était éminemment pratique, et il pouvait dire comme St. Paul : " Je vis dans la foi du Fils de Dieu." Dans les grands, il considérait la grandeur de Dieu ; dans les dames de qualité qui étaient sur sa paroisse, il se représentait la très-sainte Vierge, la plus élevée en dignité de toutes les femmes, aussi vivement que s'il l'avait vue des yeux du corps ; dans ses supérieurs, il adorait la Majesté de Dieu qui lui commandait ; dans les inférieurs il voyait Dieu le servant par les mains de ses serviteurs ; en un mot, toutes les créatures étaient autant de voix qui lui rappelaient la Divinité.

Mais ce qu'il avait le plus à cœur, c'était de fermer les yeux à tout être sensible, pour contempler les choses célestes et invisibles. Une personne de qualité lui ayant un jour demandé à quoi il s'occupait, étant seul et infirme : " A ne rien désirer, répondit-il, de ce qui frappe les yeux." Il fit un voyage de plus de six cents lieues, sans vouloir considérer aucune des choses curieuses qui attirent ordinairement les regards des voyageurs. Pour accoutumer les ecclésiastiques qui se formaient dans sa compagnie, à sanctifier les actions les plus communes par

quelque motif surnaturel, il leur faisait souvent cette demande : " Par quel motif de foi faites-vous cela ? "

Enfin, sa foi était si pure qu'il n'avait aucun désir des goûts sensibles, des lumières extraordinaires, des visions ou révélations, disant que c'était une illusion grossière que de s'appuyer sur ces sortes de faveurs, plutôt que sur la pratique des vertus chrétiennes, et que c'était une grande faiblesse, une curiosité blâmable et une sorte d'infidélité que de les désirer, puisque c'était croire que Dieu n'avait pas suffisamment pourvu au salut de ses enfants en leur donnant la foi.

Mais pour mieux comprendre ses dispositions à cet égard, il faut rapporter ici ce qu'il en dit lui-même dans un de ses écrits. " La foi, dit-il, " ne donne point de quartier à la nature, aux " sens, à la raison et au propre esprit ; elle est " de la nature de Dieu même, qui en est l'au- " teur. Aussi inflexible que lui, elle ne descend " point au-dessous de lui. Elle peut bien nous " élever au-dessus de nous, et nous tirer à elle ; " mais jamais elle ne descend jusqu'à nous. Et " c'est ce qui afflige toute créature qui n'est pas " morte à elle-même, de n'avoir rien, de ne " trouver rien dans la foi où elle puisse se repo- " ser sur elle-même et goûter sa propre satisfac- " tion. La foi est le tourment de toute la nature ;

" elle cherche toujours à élever la créature au-
" dessus d'elle-même malgré son propre poids.
" Que ne devons-nous pas à Dieu, pour nous
" tenir ainsi dans une séparation continuelle de
" nous-mêmes ! car son dessein en nous atta-
" chant à lui par la foi, est de nous transformer
" en lui. Est-on parvenu à cette transformation,
" on ne voit plus rien que dans la lumière de
" Dieu. L'esprit de l'homme divinisé ne juge
" plus, ne goûte plus, n'entend plus les choses à
" sa manière, mais à celle de Dieu. Aussi élevé
" au-dessus de lui-même qu'il l'est au-dessus
" des hommes, il entre dans une nouvelle nature ;
" tout en lui devient nouveau. Une âme crucifiée
" par la foi ne se porte plus que vers les choses
" divines, et ne soupire plus que pour elles : sa
" vie est en Dieu ; son royaume et toutes ses
" espérances sont en Dieu. Du haut de la région
" toute céleste qu'elle habite, tout ce qui n'est
" pas Dieu, elle le trouve si petit et si mépri-
" sable qu'elle est surprise qu'on puisse aimer
" quelque chose de créé ; toute la créature la
" dégoûte. Sent-elle encore dans la partie infé-
" rieure d'elle-même, un reste d'inclination pour
" les choses de la terre, c'est une gêne, un
" poids, un tourment intolérables. Dès lors elle
" ne peut plus être contente que lorsqu'elle sera
" en pleine liberté de jouir de Dieu, et que
" comme un oiseau délivré du filet qui le tenait

" attaché, et l'empêchait de voler en pleine cam-
" pagne, elle pourra dire : *vous avez rompu mes*
" *liens.* C'est ainsi qu'un clerc, qu'un prêtre à
" plus forte raison, est obligé de vivre séparé
" de la terre, et d'habiter dans l'élément de la
" foi, où, volant, s'élevant et planant en toute
" liberté, il se laisse conduire, sans retardement
" ni obstacle, partout où l'esprit de Dieu l'em-
" porte." Voilà comment M. Olier entendait la vie de la foi. Il n'est pas possible de trouver rien de plus pur, de plus saint et de plus sublime.

ARTICLE DEUXIÈME.—SA CONFIANCE EN DIEU.

Le plus haut degré de cette vertu est d'espérer toujours dans le Seigneur au milieu des obstacles et des contradictions, de s'appuyer sur les promesses de Jésus-Christ, même dans les derniers délaissements, et de dire avec le saint homme Job : " Quand Dieu m'ôterait la vie, jamais je " ne perdrai l'espérance que j'ai mise en lui." (Job XIII, 15.) Or, telle fut la confiance de M. Olier. Au sein des plus grandes épreuves, où il se vit privé de tout appui et de toute consolation sensible, il ne cessa de s'abandonner à Dieu et de se livrer aveuglément à toutes ses volontés.

Ces épreuves elles-mêmes ne servirent pas peu à affermir et à augmenter en lui ce sentiment de confiance et d'abandon. On a vu avec quelle constance il a poursuivi l'établissement des Sémi-

naires, et comment il a surmonté tous les obstacles qui s'opposaient à cette grande œuvre. Aussi recommandait-il souvent l'abandon de ses plus chers intérêts à la bonté infinie de Dieu, comme un moyen sûr de réussir en tout ce qu'on entreprend. " Il semble, disait-il à ce sujet, que tout " le monde soit fait pour ceux que Dieu veut " favoriser de ses grâces. Et comme sa puis- " sance est sans bornes, comme sa sagesse et son " amour sont inépuisables, il supplée à nos be- " soins avec d'autant plus d'abondance que sa " puissance et sa sagesse ainsi que son amour, " surpassent les nôtres, qui ne sont plutôt qu'im- " puissance, que folie et aversion de nous- " mêmes ; tant nous savons mal conduire toutes " choses à une heureuse fin. Il est vrai que " depuis qu'il a plu à la bonté de Dieu m'ensei- " gner ce divin abandon, loin que rien m'ait " jamais manqué, au contraire tout a travaillé " pour moi. Il semble qu'on craigne de ne pas " m'obliger assez tôt ; ceux mêmes qui sem- " blaient plus réservés à mon égard, sont aujour- " d'hui les plus prompts et les plus portés à " m'offrir toutes les commodités nécessaires. " C'était à quoi la divine Providence me pré- " parait lorsque le Seigneur me retirait toutes " les créatures et m'ôtait tout appui, pour m'ap- " prendre à me reposer sur lui seul."

M. Olier se plaisait à faire voir comment Dieu

prévient jusqu'aux moindres désirs de ceux qui mettent en lui leur confiance, et il remarquait avec une attention pleine de reconnaissance toutes les circonstances, comment la divine Providence pourvoyait à tous ses besoins dans tous les événements de la vie, et pour toute sa conduite extérieure. Mais ce qui le touchait le plus, c'étaient les soins de cette même Providence pour tous les besoins de son âme. " Ce que fait ce " tendre Père, ajoute M. Olier, pour la conduite " extérieure, il le fait encore pour nos besoins " intérieurs. Autant j'étais délaissé de son divin " Esprit pendant mes deux années de tribulations, " autant j'en suis secouru et assisté aujourd'hui ; " autant il me tenait dans l'obscurité, autant il " me découvre de lumière ; autant il me faisait " essuyer de rebut, autant il me fait sentir les " douceurs de sa présence. Enfin, autant j'éprou- " vais de sécheresses et d'aridités, autant je goûte " l'onction de sa grâce ; et dans tout cela, son " dessein est de me faire connaître que, depuis " le péché originel, nous ne sommes de notre " propre fonds qu'attache à nous-mêmes, qu'im- " puissance à nous élever vers lui, qu'inquiétude, " que légèreté, que misère, qu'aveuglement, " pauvreté, néant et péché ; tandis qu'avec le " secours de sa grâce, nous sommes toujours " élevés, toujours appliqués, toujours unis à " Dieu."

Dès le début de son ministère pastoral, M. Olier eut bien des ennemis à combattre et bien des obstacles à aplanir ; mais sa confiance le soutint toujours, et l'empêcha de retourner jamais en arrière. Une personne de piété lui représentant qu'il serait bien difficile de réformer sa paroisse et d'en déraciner les abus : " Hélas ! répondit-il, " il faut donc tout laisser et ne rien entreprendre ; " car où pourra-t-on faire le bien sans contradic- " tion ? Non, il ne faut pas tout quitter pour les " grandes difficultés qu'on y rencontre ; mais se " jeter plus fortement en Dieu, pour y trouver " la force et le courage. Si l'on nous attaque, il " nous défendra ; si l'on veut mettre opposition " à nos œuvres, il viendra à notre secours ; et ce " que nous sommes incapables de faire par nos " propres forces, il le fera lui-même, en nous et " par nous ; il n'est pas moins fort dans ses mem- " bres, quand on le laisse agir, que dans sa " propre personne ; il ne faut que l'avoir bien " établi dans notre cœur."

Dans un autre endroit, après avoir rapporté ce qui se passa dans son âme le 1er juin 1644 : " Représentant à Dieu, dit-il, l'extrémité où je " me voyais réduit au milieu de tant de contra- " dictions et de renversements, lorsque je croyais " tout perdu, je me trouvai tout-à coup entière- " ment rassuré ; il me fut répondu que, malgré " les traverses et les obstacles, il fallait travailler

" sans jamais se rebuter ; que les œuvres de Dieu
" ne se faisaient pas autrement dans le monde ;
" qu'on ne devait y attendre que troubles, com-
" bats et agitations, qu'on ne verrait tout paisible
" et parfait que dans le ciel ; que la terre, enfin,
" était un lieu de tentation, où il fallait être à
" l'épreuve de tout, souffrir à toute heure mille
" contre-temps ; et qu'à chaque pas, dès qu'on
" voulait faire le bien, l'on trouvait de nouvelles
" contradictions, mais qu'elles nous servaient à
" honorer Dieu par le sacrifice continuel de nous-
" mêmes et la confiance en la force de son bras."

Aussi, dès qu'il était assuré qu'une œuvre serait agréable à Dieu, rien ne pouvait l'ébranler. On a vu souvent des personnes d'autorité s'opposer à ses entreprises, user même de menaces pour le contraindre à les abandonner ; c'était alors quil espérait le plus. Il disait, " que Dieu pouvait en un moment dissiper tous ces nuages et faire succéder le calme à la tempête, changer les cœurs et faire de nos plus grands persécuteurs nos meilleurs amis." " Si je pouvais, disait-il aux prêtres de sa compagnie, vous laisser cette vertu
" de confiance en Dieu, oh ! que je vous laisse-
" rais de grâces et de trésors ! Non, rien ne vous
" manquerait ni pour l'intérieur, ni pour l'exté-
" rieur, ni pour le spirituel, ni pour le temporel."

Rien n'eut été plus facile à M. Olier que d'engager des personnes riches à faire de grands

dons à son séminaire ; il se garda bien de recourir à de tels moyens, et il refusa même plusieurs fois des sommes considérables qui lui étaient offertes. Il ne se lassait point de dire à ses ecclésiastiques, que souvent l'on travaillait trop pour enrichir les Communautés, et trop peu pour les sanctifier, ajoutant qu'au lieu de les établir en prenant cette voie, on les ruinait de fond en comble. "On veut de la terre, disait-il, eh bien ! " Dien permet qu'on en trouve, mais il retire " son Esprit, le plus riche trésor dont nous puis- " sions jouir dans ce monde ; quelquefois même " il laisse tout périr, au lieu que si l'on pensait, " lorsqu'on établit une maison, à y faire régner " Jésus-Christ, on la verrait prospérer, parce que " Jésus-Christ y établirait tout le reste."

ARTICLE TROISIÈME.— SA CHARITÉ ENVERS DIEU.

M. Olier était si plein de l'amour de Dieu, qu'il ne pouvait se lasser de parler de lui, dans ses visites chez les grands, dans ses conversations familières, en traitant d'affaires aussi bien qu'en récréation. Jamais il ne manquait d'y mêler quelque chose de Dieu et qui pût inspirer son amour ; et cela d'une manière qui ne gênait personne et qui ne troublait point la gaieté de la conversation.

Mais son amour pour Dieu a éclaté bien davantage dans les travaux qu'il a entrepris pour sa

gloire, dans les peines intérieures qu'il a endurées si longtemps sans jamais se relâcher, dans ses mortifications, son renoncement continuel et cette vie de crucifiement qu'il a constamment pratiquée jusqu'à la mort. Enfin, son amour ne voulant point de bornes, il fit, près de quinze ans avant sa mort, le vœu de faire toujours ce qu'il croirait être le plus parfait, et toute son histoire prouve combien il y fut fidèle.

Dieu, de son côté, se donna à lui sans mesure, et se plut à le combler des plus rares faveurs. Un jour qu'il était en oraison, il sentit comme une flèche qui vint lui percer le cœur, et qui laissa en lui des ardeurs si impétueuses que sans un secours particulier de Dieu, il n'aurait pu les supporter. Cet amour excitait souvent en lui d'ineffables transports: " Je me suis vu, dit-il " lui-même, entièrement abîmé en Dieu, ne " pouvant me défendre de m'écrier : O Tout ! " ô mon Tout ! je ne suis plus moi-même ; je ne " suis plus que Vous ! Je me sentais comme en- " glouti en Notre-Seigneur ; ce qui n'a pas duré ; " car je ne pouvais souffrir ce nouveau feu. Je " l'ai ressenti même tous ces jours-ci, en parlant " de mon amour ; dès que l'on m'entretient de " lui, je sens une ardeur qui me saisit jus- " qu'à m'incommoder la poitrine et m'obliger à " prendre du raffraichissement, pour tempérer " la chaleur qui me pénètre ; ce sont comme des

" éclats de feu qu'il me semble voir sortir de
" mon Jésus reposant dans mon cœur."

" Oh mon Dieu ! s'écriait-il dans les transports
" de son amour, que je voudrais que toutes les
" créatures fussent converties en langues et en
" bouches pour vous bénir et vous aimer ! Que
" je voudrais que toute l'étendue de la terre et
" des cieux fut pleine et inondée de votre gloire,
" que tous les éléments ne cessassent de publier
" votre grandeur, votre Majesté sainte et votre
" puissance infinie ! Qu'à tout jamais, ô mon
" Dieu, je vous loue et vous bénisse ! Oh ! si j'avais
" autant de cœurs qu'il y a de maudits esprits
" qui vous blasphêment, que je les emploierais
" volontiers à chanter vos louanges, et à vous
" rendre les honneurs qu'ils vous refusent !
" comme je multiplierais ma langue en autant
" de créatures que vous en avez formées sur la
" terre ! mais ô mon Dieu ! pour y suppléer, que
" je me perde en mon Jésus, votre louange éter-
" nelle, qui vous rend seul des honneurs dignes
" de vous."

Ce même amour portait M. Olier à se vouer à tous les sacrifices et à se réjouir au milieu des persécutions. Il prenait plaisir à se présenter devant Dieu en qualité d'hostie, et à lui dire :
" Oh ! le Dieu de mon cœur, que toutes ces con-
" tradictions servent à mon sacrifice ! Ne m'é-
" pargnez point ; coupez, brisez, mettez en pièces

" la victime ; retranchez-moi tout honneur et " tout estime, et arrachez-moi tout ce que je " pourrais prétendre sur la terre ; c'est tout que " de vous aimer."

Parfois cet amour devenait en M. Olier comme un feu qui le dévorait. " Ce matin, écrivait-il " en 1646, je me suis trouvé surpris d'un feu pur " et d'abord insensible, mais très-actif et très-" puissant, qui s'est répandu ensuite dans tous " mes membres, et qui me faisait aimer Dieu " dans toute l'étendue de moi-même ; car il me " semblait que l'amour agissait en moi jusqu'à " l'extrémité des pieds et des mains : tant le " sentiment de la présence de Dieu, que j'aimais, " m'affectait tout entier : amour répandu dans " toute mon âme qui aimait dans tout et par tout " ce qu'elle anime ; de là un désir ardent de " souffrir des peines inconcevables pour Dieu, " d'endurer la mort en cent mille manières, et " en cent mille corps différents." Tel fut l'amour de M. Olier pour son Dieu ; il faut avouer que même dans les âmes les plus saintes et les plus séraphiques, il n'y eut jamais rien de plus grand, de plus généreux et de plus pur

ARTICLE QUATRIÈME.—SA CHARITÉ POUR LE PROCHAIN.

Sa charité pour le prochain répondait à l'amour qu'il avait pour son Dieu ; il aimait tendrement tous les serviteurs de Jésus-Christ, sans aucune

ombre de jalousie du bien fait par les autres ; il avait un grand respect et une singulière affection pour les religieux ; il vivait avec eux dans une parfaite union, les servant avec joie, les employant volontiers et les aidant de tout son pouvoir ; il travaillait surtout à établir une parfaite charité parmi ses disciples et parmi les prêtres qu'il avait sous sa conduite ; il les exhortait à vivre ensemble avec beaucoup de simplicité, à se traiter les uns les autres avec une grande ouverture et avec toute la cordialité que se doivent réciproquement des amis et des frères. Il leur recommandait de n'avoir qu'un cœur et qu'une âme, et de se revêtir des mœurs, des sentiments, de la douceur et de la charité de Jésus-Christ ; maximes qu'il enseignait autant par ses exemples que par ses discours.

Il avait un vrai cœur de père pour les pauvres, dans lesquels il regardait la personne même de Notre-Seigneur : " Les pauvres, disait-il, res-
" semblent au Saint-Sacrement : aux yeux de la
" chair, rien de plus commun qu'un peu de pain,
" mais aux yeux de la foi, rien de plus grand sur
" la terre et dans le ciel que ce qu'il contient. Il
" en est ainsi du pauvre, qui paraît à l'extérieur
" la chose du monde la plus abjecte ; mais avec la
" lumière divine, nous verrons sous ses haillons
" la Majesté de Dieu, selon cette parole : *Ce que*
" *vous avez fait à un de mes membres, c'est à moi-*
" *même que vous l'avez fait.* Jésus-Christ est dans

" l'Eucharistie comme un grand Roi qui distribue " ses grâces, ou comme un père qui enrichit ses " enfants. Dans le pauvre, il y est comme man- " quant de tout, et demandant l'aumône ; mais " il y est également plein de charité, ne deman- " dant que pour donner, et ne recevant que pour " enrichir."

Plein de ces sentiments de foi, il avait coutume dans ses voyages, quand il s'arrêtait dans quelque ville, d'aller visiter l'hôpital après avoir visité l'église, disant qu'après avoir rendu ses devoirs à Notre-Seigneur résidant sur son trône d'amour, il fallait le visiter dans la personne des pauvres ; dans sa pensée, c'était une étrange ingratitude qu'un homme eut la main fermée pour Dieu, qui lui demandait par la bouche des pauvres, lorsque Jésus-Christ avait les siennes toujours ouvertes pour donner ce qu'il a de plus cher et de plus précieux. Quant à lui, il ne pouvait rien refuser aux pauvres. Un de ses amis, M. de Béget, chanoine de la cathédrale du Puy, lui ayant fait connaître la pauvreté d'un prêtre qui n'avait qu'une très-mauvaise soutane, M. Olier lui remit aussitôt la sienne, en le priant de ne pas faire connaître celui qui la donnait. M. de Béget, déjà plein de vénération pour M. Olier, garda cet habit, et en donna au prêtre un autre de même valeur. Notre-Seigneur permit cet événement pour faire voir plus tard combien la

charité de son serviteur lui avait été agréable; car aprè sa mort, plusieurs miracles ont été opérés par l'attouchement de cette même soutane, qu'on fut obligé de partager par une infinité de morceaux; tant les pieux fidèles étaient jaloux d'en posséder au moins quelques parcelles.

Sa joie était de rendre aux pauvres toutes sortes de bons offices; il lui était ordinaire de les servir à table, de manger leurs restes, et de baiser leurs pieds; quelquefois, dans ses voyages, il faisait mettre leurs fardeaux dans son carosse; d'autres fois, il les pressait de monter sur son cheval; et, en ayant rencontré un sur un fumier, tout plein de vermine, il s'en chargea, se faisant aider par un de ses ecclésiastiques pour le porter au travers de la ville jusqu'à l'hôpital. Sa maison elle-même était comme cette grande salle où l'homme de l'Evangile rassemblait toute espèce de misérables, les boiteux, les sourds, les aveugles, les infirmes. On en voyait se rendre chez lui en foule, les uns appuyés sur des béquilles et traînant avec peine un corps à demi brisé, les autres presque sans vêtements, et exhalant la mauvaise odeur qui s'attache à l'indigence.

Son bonheur surtout était d'instruire et de catéchiser les pauvres; sur quoi il disait ces paroles remarquables: " Celui qui ne se sent " pas attiré également à instruire les pauvres et " les riches, ni à quitter ceux-ci pour aller au

" secours des autres, quand leur besoin est plus " pressant, fait voir, à cette seule marque, qu'il " est vide de l'esprit de Dieu, par qui Jésus-" Christ a été envoyé pour annoncer aux pauvres " le royaume des cieux : *Evangelizare pauperibus* " *misit me.* Quels cris de désespoir ils feront " entendre au dernier jour à la voix des pauvres, " qui leur diront : *Nous avons eu faim de la* " *justice, et nous n'avons trouvé personne pour* " *nous rassasier !* Si Jésus-Christ doit punir avec " tant de sévérité ceux qui auront refusé l'au-" mône temporelle, quel sera donc le châtiment " de ceux qui n'auront pas fait l'aumône spiri-" tuelle ! "

Quant à lui, il n'épargnait rien pour distribuer aux pauvres le pain de l'instruction. Durant ses missions d'Auvergne, il allait les chercher dans les trous des rochers et des montagnes comme dans les lieux les plus riants et les plus agréables. Si une première ou une seconde instruction n'avait pas été suffisante pour les tirer de l'ignorance, il y revenait jusqu'à ce qu'il les vît assez éclairés sur les choses nécessaires au salut.

Aussi partout où il allait, toutes les bouches le bénissaient à l'envi comme le père des pauvres ; et ceux-ci lui portaient un amour vraiment filial. Un jour que sa mère venait le voir en Bretagne où il était tombé dangereusement malade, M. Olier guéri par miracle, vint au devant d'elle.

" Je lui présentai, dit-il, trois ou quatre cents
" pauvres, qui me suivirent hors de la ville. Là,
" elle vit l'amour et l'affection qu'ils me por-
" taient ; elle vit encore que le médecin, qui
" m'avait rendu une santé si prompte, était Notre
" Seigneur : ce que toute ma famille n'aurait
" pu me rendre avec tout son argent et tous ses
" soins, je l'avais obtenu par les prières des
" pauvres, ses amis les plus chers.

Nous avous vu dans sa vie combien il aima aussi ses ennemis et ses persécuteurs, allant quelquefois jusqu'à pleurer sur leurs infortunes, les regardant comme ses plus chers amis et comme ses insignes bienfaiteurs. Nous n'ajouterons ici que les suivants : nous nous bornerons ici à rappeler sa douceur et sa patience envers M. de Fiesque, un de ses plus cruels persécuteurs.
" Dieu, disait-il, m'a fait traiter avec furie par
" la personne de M. de Fiesque, que je devais
" honorer comme Dieu lui-même irrité contre
" moi. Aussi la bonté divine n'a jamais permis
" que j'aie éprouvé contre lui le moindre ressen-
" timent intérieur. Au contraire, lorsqu'on vint
" me dire qu'on le menait en prison, les larmes
" m'en vinrent aux yeux, tant j'en sentais de cha-
" grin et d'affliction dans mon âme. Je ne fus pas
" moins affligé que si le traitement qu'il essuya
" fut arrivé à la personne du monde que j'aimais
" le plus, et en effet je le considérais comme

" celui que je devais honorer davantage, me " tenant la place de Dieu armé contre moi."

Tels furent constamment les sentiments de M. Olier pour tous ses paroissiens, qui l'avaient si cruellement persécuté au commencement de son ministère pastoral, et il les aima toujours comme ses enfants : " Je conserve toujours pour " eux, disait-il, un cœur de père. David ne voulut jamais qu'on fit aucun mal à son fils " Absalon, quoiqu'il cherchât sa vie et son " royaume ; pourquoi ne l'imiterais-je pas ? Ils " n'ont jamais eu la volonté de me faire un si " grand mal. Ah ! si leur salut dépendait de ma " vie et de mon sang, ils seraient tous assurés " du Paradis."

Enfin, la charité eut tant d'empire sur M. Olier, qu'elle le porta à se lier au service du prochain par un vœu particulier, le vœu de servitude envers tous les membres de l'Eglise ; et voici comment il représente les obligations de ce vœu : " Le vœu de servitude, dit-il, nous oblige à aimer " tellement tous les membres de Jésus-Christ, " que nous entrions dans tous leurs intérêts, et " que nous les préférions même aux nôtres. Le " Chrétien qui vit dans cet esprit doit être prêt à " tout sacrifier, et à tout souffrir pour leur salut. " Si nous sommes vraiment serviteurs de nos " frères, nous ne leur parlerons jamais qu'avec " bonté et douceur ; nous nous étudierons à les

" contenter, à ne point les contrister, ni leur " donner la moindre peine; nous les soulage- " rons dans leurs besoins, nous supporterons " leurs infirmités; nous les traiterons enfin " comme un serviteur traite son maître." Il n'y a sans doute que la charité la plus héroïque qui puisse inspirer de pareils sentiments.

### ARTICLE CINQUIÈME.—SA RELIGION.

On peut dire que la Religion fut la vertu dominante et caractéristique de M. Olier. Etant destiné à raviver l'esprit sacerdotal et à former des prêtres, il a dû avoir au plus haut degré une vertu qui est comme l'âme du sacerdoce; aussi on la vit éclater en lui de toutes manières, soit dans le souverain respect qu'il avait pour les Saintes Ecritures, soit dans les termes dont il usait en parlant des choses saintes et des cérémonies de l'Eglise, soit dans les dépenses extraordinaires qu'il fit pour relever dans sa paroisse et ailleurs, la majesté du culte divin, soit dans les livres qu'il a composés pour procurer à Dieu de parfaits adorateurs; soit enfin, dans toutes ses actions et dans tout son maintien, où se peignait la religion intérieure dont son âme était si vivement pénétrée. Pauvre en tout le reste, il était magnifique dès qu'il s'agissait de faire honorer Dieu et ses mystères: il voulut construire une église nouvelle, où les cérémonies

pussent se faire avec plus de dignité ; il y fit placer dans le chœur sept lampes toujours allumées devant le très-saint Sacrement pour représenter les sept esprits qui sont toujours en adoration devant le trône de l'*Agneau*. Il fit présent à son église de plusieurs ornements de prix, d'un grand nombre de vases sacrés, d'un riche tabernacle, d'une chasuble d'un travail si beau et si parfait, qu'il n'y avait dans tout Paris ni à la cour, rien de comparable en ce genre.

Ce goût pour le culte lui venait de sa grande dévotion pour le saint Sacrement de l'Autel ; non content de rendre à Notre-Seigneur des visites fréquentes, et de passer des heures entières en sa présence, toutes les fois qu'il sortait de la maison ou qu'il y rentrait, il allait se prosterner devant son tabernacle pour lui demander sa bénédiction. Dans tous ses voyages, avant de chercher un logement, il allait à l'église pour l'y adorer : il n'en sortait qu'avec le regret de ne pouvoir demeurer nuit et jour en sa compagnie, pour s'y consumer en actions de grâces, en amour et en louanges.

“ Je me souviens, dit-il ailleurs, d'une chose “ qui m'est arrivée plusieurs fois, avec beaucoup “ de consolation intérieure. Lorsque j'arrivais à “ Paris de la province ou de la campagne, et “ qu'allant saluer Notre-Seigneur a Notre-Dame, “ je trouvais les portes fermées, je prenais plaisir

" à regarder dans l'église au travers des fentes " de la porte ; et voyant les lampes allumées : " hélas ! disais-je, que vous êtes heureuses de " vous consumer entièrement, pour Dieu, et de " brûler perpétuellement à sa gloire !

" Ordinairement, continue-t-il, quand il y a " deux voies pour aller dans un lieu où je suis " appelé, je passe par les rues où il se trouve " plus d'églises pour être toujours plus proche " du saint Sacrement ; je suis heureux quand je " vois un lieu où mon Maître repose ; je ressens " des joies non pareilles, et je dis en mon cœur : " vous êtes là, mon tout ; soyez adoré par vos " anges, et loué à jamais."

Son vœu le plus ardent était de faire honorer le saint Sacrement par tous les hommes. " Je désire " tant, disait-il, d'avoir mille sujets à ma dispo- " sition pour les envoyer partout répandre " l'amour de Jésus-Christ au très-saint Sacre- " ment ! et quand je pense que la cure qui " m'est offerte pourra me servir à en donner le " zèle, non-seulement à Paris, mais dans toute " la France, je suis ravi de joie."

Il réalisa en effet ces désirs ardents, dès qu'il fut curé de St.-Sulpice. Il prit des mesures pour que le saint Sacrement ne demeurât jamais seul dans l'église, en établissant la Confrérie de l'Adoration Perpétuelle, soit pour l'église de la paroisse, soit pour la chapelle du Séminaire.

Nons avous vu comment il répara d'une manière éclatante l'horrible profanation des saintes hosties commise en 1648. Il en profita pour former une association, qui avait pour but de réparer les injures faites au saint Sacrement ; voici comment il s'en exprime : " Notre-Seigneur, dit-il, a bien
" voulu souffrir l'attentat effroyable de douze
" voleurs qui ont porté leurs mains sacriléges
" sur le saint Ciboire, et, par un mépris horrible
" de sa personne, ont jeté par terre son sacré
" corps ; c'est ce qui a donné lieu à douze habi-
" tants de la paroisse de s'unir en esprit aux
" douze Apôtres pour réparer ce crime abomi-
" nable par tout ce que leur inspirera la religion
" dont leur cœur est rempli : ils se sont associé
" douze autres adorateurs pour doubler leur
" réparation, et par cette réunion de vingt-quatre,
" ils ont voulu imiter la fonction religieuse des
" vingt-quatre vieillards de l'Apocalypse, qui
" adorent continuellement Jésus-Christ, proster-
" nés et abimés devant son trône. Ces vingt-
" quatre personnes se partageront les vingt-
" quatre heures du jour, demeurant chacune,
" l'une après l'autre l'espace d'une heure devant
" le très-auguste Sacrement de l'autel, afin d'y
" être en adoration perpétuelle, et de pouvoir
" en leur manière, toute pauvre qu'elle est,
" honorer Dieu sur la terre, comme il est honoré
" par les anges et les bienheureux dans le Ciel.

" Leur dessein ne sera pas seulement de réparer
" l'injure commise extérieurement contre lui
" dans l'église de St.-Sulpice, et en tant d'autres
" lieux où il a souffert le même attentat, mais
" des injures, des crimes et des sacriléges sans
" nombre commis dans les âmes, et connus de
" Dieu seul."

La religion de M. Olier paraissait surtout dans la manière dont il célébrait le Saint-Sacrifice ; il s'unissait aux dispositions de la très-sainte Vierge recevant Notre-Seigneur au jour de l'Incarnation, et à la religion des saints dans le ciel ; on peut juger de sa modestie au saint autel par ce qu'on trouve écrit de sa main sur la fonction du prêtre célébrant les saints Mystères. " Dès l'âge de sept
" ans, disait-il, j'avais une telle idée de la sainte
" messe, que, dans mon pauvre esprit d'enfant,
" lorsque je voyais un prêtre à l'autel, je croyais
" qu'il ne vivait plus que de la vie de Dieu. Je
" me le figurais si appliqué et si consommé en
" lui, que je m'étonnais de le voir cracher.
" C'était pour moi une grande peine de le voir
" tourner la tête, pensant qu'il avait perdu alors
" l'usage de la vie corporelle et terrestre, comme
" les saints dans le ciel, qui sont entièrement
" séparés de la terre. Je croyais les prêtres trans-
" formés en des anges, depuis qu'ils étaient re-
" vêtus des habits sacerdotaux, et du moment
" surtout qu'ils étaient montés à l'autel."

Ce même sentiment de religion lui inspirait les désirs les plus ardents pour le renouvellement de l'esprit de ferveur dans le clergé. " Je crois, " disait-il à ses prêtres, que nous devons dans ces " malheureux temps prier beaucoup pour l'E- " glise, et demander instamment à Dieu qu'il " fasse revivre la piété en beaucoup de lieux, où " elle est si languissante, et même presqu'éteinte " et abolie. C'est le défaut de religion qui laisse " déchoir en tant d'endroits des villes et des " campagnes, la beauté des églises, la décoration " des autels, le respect dû au Saint-Sacrifice, la " gravité du chant, la majesté des cérémonies, " la sainteté des prélats, la décence, la modestie " et la vie édifiante des autres ministres, la ri- " chesse et la propreté des ornements, le soin des " vases ou instruments qui touchent de plus près " la personne du Sauveur ; comme les ciboires, " les calices, les soleils et les lampes qui doivent " brûler jour et nuit devant sa sainte présence. " Demandons beaucoup à Dieu qu'il rétablisse " dans tout le monde chrétien la dignité du culte " extérieur ; mais qu'il lui plaise avant toute " chose réformer dans les ecclésiastiques l'in- " térieur de sa religion."

Enfin, pour se faire une idée du respect profond de M. Olier pour Dieu et pour son culte, on n'a qu'à lire son *Traité des SS. Ordres* et son ouvrage sur les *Cérémonies de la Grand'Messe*, et on se

convaincra aisément que, même parmi les saints, il en est peu qui aient eu au même degré, cette grande vertu de religion.

ARTICLE SIXIÈME — SA DÉVOTION A LA TRÈS-SAINTE VIERGE.

Son cœur en était rempli, et il l'a tellement imprimée dans sa paroisse de Saint-Sulpice, qu'il n'en est peut-être pas dans le monde chrétien, où le culte de Marie soit plus en honneur ; il communiqua ce même esprit à la compagnie et au séminaire de Saint-Sulpice, laissant partout des monuments de sa tendre piété envers cette divine Mère. Il avait reçu les premiers germes de cette dévotion au sein même de sa famille et dès sa première éducation ; et ces germes précieux ne firent que se développer en lui avec l'âge : " Dès " ma jeunesse, dit-il, j'étais poussé par un mou- " vement secret à porter la vue sur toutes les " figures de la très-sainte Vierge, qui reposaient " en des lieux très-cachés aux yeux du monde ; " j'aurais voulu être prosterné dans le ciel à ses " pieds pour chanter continuellement ses lou- " anges et pour les faire entendre à tout le pa- " radis. Lorsque j'entrai dans l'église qui ren- " ferme la chapelle de Lorette en Italie, je fus " vivement touché jusqu'à verser des larmes en " abondance ; et d'abord que j'aperçus l'édifice " de loin, je me sentis fort attendri."

Sa plus douce joie était de prêcher les gran-

deurs et les bontés de Marie dans ses missions, et sa plus douce consolation était de voir les pauvres gens des campagnes d'Auvergne, touchés de ses prédications, porter leur chapelet à la main et le réciter, lorsqu'ils allaient à leurs travaux ou qu'ils en revenaient.

Il fit à la très-sainte Vierge, comme à Notre-Seigneur, vœu de servitude perpétuelle ; servitude qui ne le tenait captif auprès d'elle que pour mieux dilater son cœur, et l'embrâser du pur amour. En qualité d'esclave de Marie, il s'engagea ; 1o à lui offrir tout ce qu'il avait de plus cher et de plus précieux ; 2o à ne rien refuser à ceux qui lui demanderaient quelque chose en son nom.

Il n'y a presque point, en France, de lieu considérable consacré au culte de la sainte Vierge qu'il n'ait visité ; tous ses voyages commençaient ou finissaient par la visite d'une chapelle de Notre-Dame. Jamais il ne manquait de saluer cette Reine du ciel lorsqu'il sortait de la maison ou qu'il y rentrait ; tout le temps qu'il avait de libre après les travaux des missions était sanctifié par quelque pélerinage en son honneur ; chaque jour il récitait le chapelet avec beaucoup de goût et de ferveur ; et il s'y était obligé par un vœu, qu'il renouvelait tous les ans. " Le premier jour " d'octobre, dit-il dans ses Mémoires, j'avais re- " nouvelé le vœu que je fais tous les ans, en ce

" même jour, de dire le chapelet toute l'année à la
" gloire de la très-sainte Vierge. M'étant aban-
" donné à l'Esprit-Saint, je commençai de remar-
" quer en moi la suavité de son opération. Je
" me sentis intérieurement élevé à Dieu ; et je
" lui offris mon vœu dans l'intention d'honorer
" tous les jours de l'année, par cette prière, la
" Sainte Vierge, comme la Reine des anges."

Il aimait surtout à considérer dans la très-Sainte Vierge Notre Seigneur vivant en elle, comme le principe de toutes ses vertus et de toutes ses grandeurs. " Quoi de plus doux, disait-il, quoi
" de plus agréable à Jésus que de se voir cher-
" cher dans le lieu de ses délices et au milieu de
" cette fournaise d'amour ?"

Cette même dévotion, il s'efforçait de l'inspirer à tous les ecclésiastiques, qui étaient l'objet principal de son zèle. Voici ce qu'il répondit à un prêtre qui l'avait consulté sur cette matière. " Je
" ne puis, monsieur, qu'approuver tous les de-
" voirs que vous rendez tous les jours à la très-
" sainte Vierge ; vous ne sauriez croire combien
" elle agrée tous ces petits hommages, et combien
" ces justes reconnaissances plaisent à son cher
" Fils."

Sa plus chère pratique pour honorer la très-sainte Vierge était d'offrir le saint Sacrifice de la Messe dans ses intentions, et de se constituer, pour ainsi dire, son chapelain, à l'imitation de

Saint Jean l'Evangéliste, mettant entre ses mains, comme le disciple bien-aimé, le fruit du Saint Sacrifice. Il fit même, à l'exemple de plusieurs grands personnages, le vœu de dire tous les samedis la messe dans les intentions de la très-sainte Vierge, et il raconte comment ce vœu lui fut inspiré par la très-sainte Vierge elle-même : " Je " me souviens, dit-il, que cette tendre Mère, " m'ayant accordé quelqu'intervalle dans une " fièvre assez fâcheuse, elle me mit dans l'es- " prit d'aller visiter une petite chapelle voisine " de mon prieuré, où j'étais alors, nommée " Notre-Dame de Toute-Joie. Tout infirme que " j'étais, je m'efforçai d'y aller à pied, et comme " je me préparais à dire la sainte messe, j'enten- " dis cette parole intérieure : Fais-moi vœu de " dire une messe tous les samedis pour remer- " cier Dieu de ce qu'il m'a faite Mère de son " Fils ; et depuis ce temps j'ai tâché de remplir " ma promesse sans jamais y manquer."

Dans sa maladie de 1652, la sainte Vierge, en l'assurant qu'il se rétablirait, lui fit connaître que son Fils lui rendrait la santé, afin qu'il continuât d'offrir à Dieu tous les jours le Saint-Sacrifice selon ses intentions.

De plus, il considérait la très-sainte Vierge comme le canal de toutes les grâces, et même de l'esprit sacerdotal qui devait se répandre sur le Séminaire. " Marie, disait-il, est comme un sacre-

" ment sous lequel son divin Fils distribue ses
" grâces, et c'est à cette source féconde que les
" clercs doivent puiser la vie de Jésus-Christ.
" Saint Jean a vu tout cela ; il représente la très-
" sainte Vierge comme une femme revêtue du
" soleil, portant sur sa tête une couronne de
" douze étoiles, figure des apôtres, et ayant la
" lune sous ses pieds ; nous apprenant par là que
" toute remplie et pénétrée de Jésus-Christ,
" figuré par le soleil, elle remplit à son tour tous
" les apôtres et l'Eglise, et leur donne tout ce
" qu'ils ont de lumière et de splendeur. Elle
" paraît encore avec le dragon sous ses pieds ; et
" c'est pour marquer que tous les apôtres, les
" disciples, les prêtres et les autres ministres de
" la hiérarchie de l'Eglise, jusqu'aux exorcistes,
" tiennent et reçoivent de Jésus-Christ, en elle,
" la puissance de fouler au pied et d'écraser la
" tête du serpent. Conséquemment à ce dessein,
" Dieu a voulu que, quoique sa sainte Mère ne
" fût point présente à la Cène, ne devant pas
" être faite visiblement prêtre selon l'ordre de
" Melchisédech, elle fût cependant dans le cé-
" nacle, ponr y recevoir l'esprit et la grâce apos-
" tolique (c'est-à-dire, l'esprit de zèle pour la
" gloire de Dieu et pour le salut du genre
" humain) ; apprenant par là à l'Eglise, que
" jamais elle ne serait renouvelée qu'en la société
" de Marie, et qu'en participant à son esprit."

Enfin, tous les écrits de ce grand serviteur de Dieu respirent la dévotion la plus tendre envers Marie, et sont remplis des considérations les plus touchantes et les plus sublimes sur la bonté, la puissance et les grandeurs de cette divine princesse.

ARTICLE SEPTIÈME.—SON ZÈLE.

Le zèle est un fruit nécessaire de la charité. Il était si ardent dans le cœur de M. Olier, qu'il eut voulu se multiplier et se transporter jusqu'aux extrémités de la terre pour y gagner des âmes à Jésus-Christ. Semblable à la flamme, qui, par des mouvements incessants et rapides, se pousse et s'agite en tous sens, M. Olier était transporté tantôt d'un côté, tantôt d'un autre par l'impétuosité de ses désirs : il voulut d'abord, comme nous avons vu, aller en Perse, dans l'espérance de ramener à l'Eglise les hérétiques et les schismatiques de ce royaume. Le zèle des âmes lui inspira ensuite de vifs désirs d'aller en Chine : " Ce qui me fesait soupirer dernière-
" ment, écrivait-il à un pieux ami, lorsque j'en-
" tendais le récit de ce qui se passe dans la Chine,
" au Tonquin et en Cochinchine, c'est la disette
" d'ouvriers ; dans l'un de ces royaumes, il n'y
" en a que neuf pour trois cent mille personnes ;
" dans un autre, quatre cent mille âmes n'ont
" pas un prêtre ni un évêque : on vient chercher

" en France des missionnaires ; et je me senti-
" rais bien porté à secourir ces pauvres états,
" selon les anciennes espérances que j'en ai
" toujours eues ; mais je n'ai que des larmes de
" douleur pour cette grande affaire, craignant
" que mon infidélité à la grâce ne me rende
" indigne d'un si grand bonheur. Si l'on y met
" obstacle, j'en serai inconsolable toute ma vie ;
" car j'aspire depuis longtemps à l'honneur
" d'aller donner ma vie et mon sang pour le salut
" des pauvres gentils."

Dieu ne le voulant point en Chine, son zèle le pousse du côté de l'Angleterre. " Il y a huit
" jours, écrivait-il à la même personne, que je
" vous fis connaître mon orgueil en vous témoi-
" gnant le désir que j'avais de suivre le P.
" de Rhodes, ce grand apôtre du Tonquin et de
" la Cochinchine ; mais ce saint homme, ou
" Notre-Seigneur en lui, m'a jugé indigne d'une
" si grande grâce...... Si dans mon néant, j'osais
" encore aspirer à quelque chose de la solide
" gloire qu'on peut trouver dans le service du
" divin Maître en donnant sa vie et répandant
" son sang pour lui, je regarderais l'Angleterre
" comme mon espérance ; et comme ce grand
" homme dont je vous parle m'a dit que toutes
" les vues de sa jeunesse avaient été toujours
" d'aller du côté de la Chine, ou, s'il ne pouvait
" l'obtenir, d'aller du moins en Angleterre, je

" me suis offert à lui pour entrer dans les des-
" seins de son zèle par tous les services que je
" pourrais rendre à ce royaume et à toute
" l'Eglise...... Mais après tout, je vois qu'il nous
" faut tenir dans notre néant; la charité cruci-
" fiée est la plus sûre."

Enfin, ne pouvant aller ni en Perse, ni en Chine, ni en Angleterre, M. Olier désira du moins toute sa vie d'aller en Canada: " Etant instruit,
" disait-il, des biens qui se font en Canada, je
" me suis senti toujours porté à aller finir mes
" jours en ces quartiers, avec un zèle continuel
" d'y mourir pour mon Maître: qu'il m'en fasse
" la grâce, s'il lui plaît, je continuerai tous les
" jours de l'en solliciter."

Ce même zèle lui fit accepter avec joie la Cure de St.-Sulpice, malgré les oppositions de ses proches, parce qu'ils savaient que dans cette place il aurait beaucoup à travailler et à souffrir pour le service de l'Eglise. "Je sens en moi-
" même, dit-il dans une lettre à un de ses amis,
" une sainte fureur qui m'anime contre le monde;
" c'est un ressentiment de l'horreur qu'a Jésus-
" Christ dans son cœur des folies, des vanités,
" des erreurs du siècle. Je sens tant de désir
" de pouvoir en désabuser les hommes, que je
" ne sais comment le satisfaire, sinon dans la
" circonstance présente, où, en gouvernant une
" paroisse habitée par les plus grands du siècle,

" j'aurai l'occasion, pour laquelle je soupire " depuis longtemps, de leur découvrir combien " ils se trompent en prenant tant de soin pour " les choses périssables de la terre."

"Quant il n'y aurait, disait-il ailleurs, que " cette obligation de servir l'Eglise de Dieu, je " serais tenu de me vouer à elle tout entier, prêt " à verser jusqu'à la dernière goutte de mon " sang pour elle, et de me laisser dévorer à ses " enfants, s'il le fallait, à l'exemple de Notre-" Seigneur, qui a fait l'un et l'autre ; puisqu'après " avoir donné son sang pour nous en mourant, " il nous a donné après sa mort, au très-saint " Sacrement de l'autel, sa chair pour nourriture. " Ah ! continuait-il, si les martyrs ont soutenu " l'Eglise par l'effusion de leur sang, pourquoi " craindrions-nous de donner notre vie pour le " bien de cette même Eglise, l'Epouse de Jésus-" Christ, si aimable et si chère à son cœur ? " Après que le Fils de Dieu s'est trouvé heureux " de donner sa vie pour son Père, comment " n'exposerais-je pas la mienne dans la même " vue ; et aussi pour procurer aux âmes la gloire " qu'il leur a méritée par sa mort ?"

Il se plaisait à considérer dans la sainte Eucharistie le motif et le modèle du zèle d'un vrai pasteur : " Là, disait-il, Notre-Seigneur est " une hostie vivante qui loue Dieu pour le monde " entier ; et le pasteur n'est pas moins obligé de

" le louer pour tout son peuple. Notre-Seigneur
" rend grâces à Dieu dans le sacrement de
" l'autel pour tous les biens qu'il a faits et ne
" cesse de faire aux hommes ; et le pasteur doit
" le remercier continuellement pour tous les
" biens qu'il fait à son troupeau. Le Fils de Dieu
" au Saint Sacrement est hostie pour les péchés
" du monde ; et le pasteur doit de même crier
" sans cesse miséricorde pour les péchés des
" âmes qui sont sous sa conduite. Enfin, Jésus
" Christ demande à son Père les grâces tempo-
" relles et spirituelles pour son Eglise ; de même
" aussi, le pasteur doit demander à Dieu avec
" instance qu'il lui plaise faire ses libéralités
" pour le soulagement spirituel et les nécessités
" corporelles de son peuple. Notre-Seigneur, en
" sa retraite au fond du Tabernacle, voit tout,
" connaît tout, quoiqu'il semble mort à tout. De
" son cœur amoureux et par ses mains toutes
" puissantes il fait tout, il soulage tout, il gou-
" verne tout, sans que l'on voie qu'il y pense et
" que le bien vienne de lui ; ainsi le bon et fidèle
" pasteur retiré tout près de Dieu, éclairé de sa
" lumière, et embrâsé de son amour, secourt
" tout par ses soins, donne ordre à tout, dispose
" tout. De même que Notre-Seigneur envoie
" ses anges visiter son Eglise et la soulager dans
" ses afflictions, leur donnant la vertu nécessaire
" pour leur mission, de même le vrai pasteur

" envoie çà et là ses chers co-opérateurs, leur
" mettant dans le cœur et à la bouche les senti-
" ments et les paroles convenables."

On sent que M. Olier se peint lui-même dans ce magnifique tableau d'un vrai pasteur des âmes.

Pour satisfaire son zèle, il employa la prédication, dans laquelle il eut des succès prodigieux. Il s'y préparait ordinairement par l'oraison : " Je
" me souviens, écrivait-il à son confesseur, que
" lorsque je devais prêcher, je me préparais en
" priant ; et mon plus grand secours était lorsque
" j'allais me présenter pour recevoir la béné-
" diction de mon Maître au très-saint Sacrement ;
" car après l'avoir reçue, je ressentais une onction
" qui embaumait mon âme, et la fortifiait. Je
" prêchais avec autant de consolation pour les
" peuples que pour moi-même ; et au sortir de
" chaire, je me mettais en prière, me servant de
" l'onction de la parole de Dieu que j'avais an-
" noncée, pour ma propre récollection."

Comme il était toujours en oraison et toujours plein de Dieu, même au milieu de ses plus grandes occupations, il était toujours prêt à annoncer la divine parole. " L'année dernière
" dit-il, je fus obligé de monter en chaire deux
" fois le jour pendant un mois entier, et je passais
" presque tout le reste du temps au confessional ;
" ce que je ne pus faire sans un secours parti-
" culier du Saint-Esprit, auquel je m'étais entiè-

" rement abandonné." Son confesseur lui ayant fait dire une fois lorsqu'il était à l'autel (c'était le jour des Cendres) de monter en chaire pour expliquer la cérémonie, il le fit, et avec tant de bénédiction qu'il vit tout son auditoire fondre en larmes et se jeter à genoux pour demander pardon à Dieu.

Non content d'avoir puisé ses lumières en Notre-Seigneur, il s'unissait encore à lui dans l'exercice de la prédication ; et jamais personne n'a été plus fidèle à suivre cette recommandation de Dieu à un prophète : " Vous écouterez la " parole de ma bouche, et vous l'annoncerez aux " peuples comme venant de moi." Aussi rien n'était plus commun que de voir les auditeurs si touchés de ses prédications que la plupart fondaient en larmes, et qu'au sortir du sermon, les pécheurs couraient en foule aux confessionnaux pour y décharger leur conscience.

L'Esprit-Saint qui l'animait le rendait aussi intrépide devant les princes et les rois que devant le peuple. "Quand je parle de Dieu, disait-il, " je ne me sens plus, je ne sens rien que lui ; il " me donne tant de force et de courage, qu'il n'y " a ni prince, ni potentat, ni monarque que je " n'allasse attaquer, il n'y a grandeur que je ' ne fusse prêt à renverser et il n'y a canton sur " la terre où je ne voulusse aller planter la foi " au risque de ma vie."

Enfin, la parole était, dans la bouche de cet homme de Dieu, l'instrument le plus efficace de son zèle et une arme puissante à laquelle rien ne pouvait résister.

Ce même zèle le porta aussi à écrire, afin que par ce moyen il put parler encore après sa mort, et répandre de tout son pouvoir l'amour de Dieu jusqu'aux générations futures : " Notre-Seigneur, " dit-il, me faisant lire dernièrement saint Au- " gustin avec goût et profit, me montrait l'avan- " tage du don de l'écriture sur celui de la parole. " Celui-ci passe avec la vie : combien d'excellentes " instructions faites par ce grand Docteur, dont " il ne reste plus rien ou presque rien dans l'E- " glise ! Au lieu que par les ouvrages qu'il a " écrits, il instruira l'Eglise jusqu'à la fin des " siècles. Je ne pensais point à laisser rien par " écrit, et ce n'est que depuis ce moment que " j'en ai reçu le commandement." Il fut docile à cet ordre de Dieu, et il composa plusieurs écrits pleins de lumière et d'onction, dans lesquels il est aisé de reconnaître l'assistance visible de l'Esprit-Saint. Voici les principaux de ses ouvrages, selon l'ordre des matières qui y sont traitées : 1o *le Catéchisme Chrétien pour la vie intérieure*, qui sert de fondement à toute sa doctrine, en présentant la nécessité de mourir à la vie d'Adam, et de vivre de la vie de Jésus-Christ ; 2o *la Journée Chrétienne*, où M. Olier indique la

manière de s'unir à Jésus-Christ dans les différentes actions de la journée ; 3° *l'Introduction à la vie et aux vertus chrétiennes*, où il apprend encore à pratiquer, en union avec Jésus-Christ, les véritables vertus, pour détruire les inclinations corrompues de la nature ; 4° *le Traité des SS. Ordres*, que M. Olier composa pour l'usage des clercs et où les prêtres trouvent la pure doctrine de l'Eglise sur l'excellence et les devoirs du sacerdoce ; 5° *les Lettres*, au nombre de 250, où il traite avec une étonnante facilité, de tous les mystères de Notre-Seigneur et de la très-sainte Vierge, de toutes les vertus chrétiennes et sacerdotales, et de toutes les voies de la piété la plus pure et la plus sublime ; 6° *l'Explication des cérémonies de la Grand'Messe*, ouvrage admirable, qui découvre à l'âme humble et docile, des trésors infinis dans les plus simples prières de la liturgie et jusque dans les moindres cérémonies de l'Eglise.

Outre ces ouvrages, M. Olier en composa un grand nombre d'autres, qui sont restés manuscrits ; c'est de ces manuscrits que M. Faillon a tiré l'ouvrage récent qu'il vient de publier, et qu'il a intitulé : *La Vie Intérieure de la Très-Sainte Vierge.* Cet ouvrage vient de paraître à Rome, avec l'*imprimatur* du Maître du Sacré Palais, et l'approbation de deux consulteurs de la Congrégation de l'Index. Cet admirable travail, que nous con-

naissons, étale aux yeux du lecteur pieux et instruit, toutes les beautés de l'âme de Marie ; et nous pouvons affirmer qu'il y a bien peu d'auteurs qui aient jamais publié avec tant d'éclat, de profondeur et de magnificence, des mystères, des vertus, et des priviléges de la Mère de Dieu.

Tous ces ouvrages de M. Olier furent bien plus le fruit des lumières de Dieu que de ses réflexions et de ses recherches. Il écrivait pour l'ordinaire après son oraison, et avec une facilité et une rapidité si extraordinaire, qu'on l'a vu écrire à genoux cinq ou six heures de suite, sans être jamais incommodé par cette sorte de composition. Il sentait lui-même l'assistance de l'Esprit-Saint, qui l'éclairait et lui faisait tracer sur le papier cette belle et magnifique doctrine, avec une assurance qui ravit par une force irrésistible l'assentiment du lecteur. Son but en écrivant, était d'inspirer, même après sa mort, l'amour de la vie intérieure et chrétienne. Puisse ce vœu être exaucé ! Puissent les âmes jalouses de leur perfection, venir puiser à des sources si abondantes et si pures, la piété solide et le véritable esprit chrétien !

### ARTICLE HUITIÈME.—SON HUMILITÉ.

Tout l'édifice de la perfection, dans M. Olier, était fondé sur l'humilité, et reposait sur cette vertu comme sur une base inébranlable. Il se

regardait comme la plus vile de toutes les créatures ; plein de la pensée de son néant qu'il ne perdait jamais de vue, il se mettait au-dessous de tous les autres, et se plaisait à les servir : les offices les plus bas, c'était ceux qu'il rendait avec le plus d'empressement. Dans un de ses voyages, étant à l'auberge, il se retira (pour quelques moments à l'écart) dans l'écurie ; comme le lieu était obscur, un autre voyageur l'ayant pris pour un des valets de la maison, lui ordonna d'avoir soin de son cheval, et sortit aussitôt. M. Olier s'empressa de faire l'office du valet d'écurie, éprouvant dans son cœur, une douce joie de pouvoir ainsi servir le prochain, et imiter les anéantissements de son Maître.

Dans ses missions, il se faisait le serviteur de tout le monde, et choisissait pour lui les choses les plus basses et les plus viles. Voici le témoignage qu'en rend un de ses collaborateurs : " Ceux qui ont eu le bien de connaître particulière-" rement feu M. l'abbé Olier, ont admiré dans sa " personne un assemblage des plus rares vertus, et " surtout l'humilité qui en est le fondement, et " les attire après elle. L'ayant accompagné dans la " mission qu'il fit à Saint-Ilpize, je déclare qu'il " choisit pour lui la plus mauvaise chambre de la " maison ; elle était située immédiatement sous le " toit, et il n'y en avait pas de si mal meublée. Pen-" dant les repas que nous prenions en commun, il

" faisait lui-même la lecture d'un chapitre du Nou-
" veau-Testament, debout et tête nue, se contentant de prendre ensuite quelque chose de ce qui restait sur la table : après la prière et action de grâces, et lorsque les autres prêtres de la mission se délassaient entr'eux, il rassemblait les pauvres du lieu, et leur faisait à chacun une aumône. C'était le moyen qu'il employait pour les disposer plus favorablement au catéchisme, qui suivait d'ordinaire cette aumône générale. Enfin, après avoir récité les vêpres, il entendait les confessions ; et c'était toujours les plus pauvres et les misérables, qui se jetaient de préférence entre ses bras, comme au port d'une bien grande charité."

M. Olier, néanmoins, n'était pas exempt des attaques de l'orgueil, mais il savait en triompher par la grâce. Voici comme il raconte une de ses victoires : " Au sortir d'une mission, dit-il en s'adressant à la très-sainte Vierge, lorsque nous donnions notre temps de relâche au pélerinage de votre sainte chapelle, nous fîmes à pied le pélerinage de Chartres, votre ville chérie. Il m'arriva à mon ordinaire, de chercher secrètement du soulagement à mon amour-propre et à mon orgueil humilié, dans la conversation d'une personne de grand mérite, et de quelques autres qui la suivaient ; mais la Providence de mon Maître me refusa ce que je cherchais. Je

" crus alors qu'indigne comme j'étais de cette
" conversation, je devais aller seul comme un
" pauvre excommunié, ce que je fis ; mais avec
" une grande grâce de Dieu ; car je me trouvai
" d'abord l'esprit éclairé d'une grande lumière,
" dans laquelle je marchai très-longtemps, sans
" presque sentir la fatigue du voyage. Je voyais
" l'horreur et l'énormité du vice de l'orgueil, qui
" dérobe à Dieu l'honneur qui n'appartient qu'à
" lui ; et je demeurai si convaincu du mépris et
" de la confusion due à l'homme, que je ressen-
" tais en la présence de Dieu des joies incompa-
" rables, lorsqu'en esprit je me croyais foulé
" aux pieds de tout le monde, jeté dans la boue
" et roulé dans les ruisseaux. J'aurais déclaré
" tous mes péchés à la face de l'univers, ne dési-
" rant que de l'honneur pour Dieu et pour moi
" que du mépris.

" L'Esprit-Saint m'avait préparé à cette grâce,
" lorsqu'un jour de la semaine sainte, pendant
" une action publique de religion, plusieurs per-
" sonnes m'avaient tourné en ridicule. Le démon
" se mit de la partie, et chercha à m'irriter par
" des secousses, des inquiétudes, des brouilleries
" que je ressentais intérieurement ; mais comme
" je m'abandonnais et m'unissais à l'esprit de
" Dieu, tout s'évanouit. Le malin esprit prit la
" fuite, mais si affaibli, que depuis ce temps-là, je
" ne me souviens pas d'avoir jamais eu de la

" peine à souffrir les injures et les mépris qui " me sont dus."

Les grandes faveurs qu'il recevait de Dieu, au lieu de l'enfler d'orgueil, l'humiliaient encore davantage: "Quelque grâces qu'il y ait en nous, " disait-il, nous sommes toujours les mêmes " vases de terre, toujours de misérables néants, " et rien de plus. Les espèces du pain et du vin " au très-saint Sacrement n'ont point à se glori- " fier des grâces qu'elles renferment et des biens " que la sainte Eucharistie opère dans les âmes " parce qu'elles n'en sont point la cause, mais " seulement de légères et fragiles écorces, quoi- " qu'elles approchent de si près la Divinité. Il " en est ainsi des âmes les plus saintes et les plus " remplies du Saint-Esprit: ce sont comme des " écorces, qui en fort peu de temps se gâtent et " se corrompent. Et de même que le corps et le " sang de Notre-Seigneur cessent d'être présents " sous les espèces qui sont corrompues, de même " aussi à la première corruption et impureté, " l'Esprit-Saint s'éloigne, et laisse ces pauvres " vaisseaux dans leur corruption. Qu'on juge " par là, si une âme peut recevoir des grâces " aussi précieuses que les sacrements; et, si pour " porter Notre-Seigneur en elle-même, comme le " pain et le vin; ou le Saint-Esprit, comme l'huile " consacrée et le baume de la Confirmation, elle " a sujet de se glorifier et de se croire plus qu'elle

" n'était auparavant. Ne doit-elle pas, au con-" traire, craindre beaucoup que Notre-Seigneur " ne se retire, ne la trouvant pas assez pure pour " demeurer en elle ?"

Pour affermir l'humilité dans son serviteur, Dieu lui montra un jour la laideur et la difformité de son intérieur : " Je le trouvais sem-" blable, dit-il, au corps d'un serpent mort de " corruption, duquel sortaient mille bêtes veni-" meuses, et s'élevait une infinité de moucherons " infects ; ce qui me faisait comprendre que de " notre chair naissent à tous moments des pensées " impures. J'en étais fort affligé, parce qu'elles " interrompaient l'occupation de mon esprit en " Dieu seul ; car je ne pouvais souffrir d'autre " entretien qu'avec mon Dieu... Et pour ne pas " omettre ici la plus grande des peines que j'ai " ressenties dans tous les états amoureux de la " Croix de mon Jésus, je me suis vu assiégé par " le respect humain, jusqu'à croire agir toujours, " non pour la gloire de Dieu seul, mais pour " l'estime des hommes : voilà de toutes mes " afflictions la plus pénible et la plus doulou-" reuse ; quand, dans mes confessions, j'en étais " venu là, je fondais en larmes. O mon Dieu ! " mille morts plutôt que d'agir pour d'autres " que pour vous ! "

Jamais ses grandes lumières et ses œuvres si éclatantes ne le tiraient de son néant. Il en ren-

voyait soigneusement à Dieu toute la gloire : " C'est son Esprit, disait il, qui se cache dans les " lieux les plus sales, pour mieux faire paraître " sa beauté, et aussi pour faire voir que la créa- " ture ne peut rien s'attribuer de toutes ses " œuvres, puisqu'il opère tout par des instru- " ments si vils et si méprisables. Je suis un " pauvre aveugle, un ver de terre si chétif et si " obscur que je m'étonne comment j'ose paraître " devant le monde, moi surtout qui, pendant si " longtemps, me suis vu l'objet de ses risées, et " méprisé de tous ceux qui m'écoutent aujour- " d'hui avec admiration. Ils peuvent bien le " faire après tout ; car je l'admire moi-même, " sachant quelle est mon ignorance et ma stu- " pidité... C'est lui qui a formé notre compagnie, " c'est lui qui la conserve, lui qui l'éclaire, lui " qui dans la complaisance qu'il daigne prendre " en elle, lui procure mille appuis qu'elle ne " cherche point, n'attendant rien que de sa main " toute puissante et ne voulant reconnaître aucun " auteur de son excellence que lui seul : *et ipse* " *fundavit eam Altissimus.*"

Cette humilité le tenait dans une parfaite dé pendance de l'esprit de Dieu. Il se laissait go verner à ses impressions comme un disciple, q en écrivant, suit la main du maître qui le diri Avant d'écrire, il s'abandonnait à l'Esprit-Saint, afin qu'il daignât le conduire selon son bon

plaisir. On l'a vu souvent écrire durant l'espace de deux ou trois heures, quelquefois même de cinq ou six, sans faire la moindre rature, tant ses idées étaient abondantes, et se rangeaient dans le plus bel ordre sous sa plume. Mais, comme l'apôtre St.-Paul, s'il savait user de l'abondance, il savait aussi supporter le temps de la disette : " Gardons-nous bien, disait-il, de nous attacher " aux lumières de Dieu. Demeurons aussi tran- " quilles et aussi joyeux dans leur privation que " dans leur jouissance. Elles ne sont point à " nous, mais à Dieu. Rendons-les donc à Dieu, " avec un aussi grand cœur que nous les avons " reçues. Agir autrement, ce serait montrer " beaucoup d'imperfection, et se détourner de la " source pour s'attacher au ruisseau qui souvent " tarirait par la trop grande attache de notre " cœur."

Enfin, il fallait que l'humilité fût bien remarquable dans ce grand serviteur de Dieu, puisque les membres de la Conférence de St.-Lazare à Paris, s'étant réunis peu de jours après sa mort, en firent principalement l'éloge dans leur assemblée. Voici comment St. Vincent de Paul lui-même rend compte de cette réunion à ses missionnaires :

" Messieurs les ecclésiastiques qui s'assemblent " ici prirent pour sujet de leur entretien, mardi " dernier, ce que chacun d'eux avait remarqué

" des vertus de M. Olier, qui était de leur com-
" pagnie ; et, entre autres choses que l'on dit,
" une des plus considérables fut, que ce grand
" serviteur de Dieu tendait ordinairement à s'a-
" vilir dans ses paroles, et qu'entre toutes les
" vertus, il s'étudiait particulièrement à pratiquer
" l'humilité."

## CHAPITRE XIII.

### Guérisons obtenues par l'intercession de M. Olier.

#### ARTICLE 1ER.—GUÉRISONS OPÉRÉES EN FRANCE.

1° *Guérison de Mlle. Manse, fondatrice de l'Hôtel-Dieu de Montréal.*

Nous commencerons par la guérison de mademoiselle Manse, qui était venue s'offrir à M. Olier pour assister les malades de Montréal, en attendant que M. de la Dauversière y eût envoyé des Hospitalières. Dans le temps qu'elle était occupée à Montréal aux œuvres de la charité envers les malades, elle s'était rompu un bras dont elle perdit même tout-à-fait l'usage par la maladresse des chirurgiens. Après environ deux ans de souffrances, elle repassa en Europe pour y consulter des médecins plus expérimentés, et amener avec elle des Hospitalières de la Fleche. La sœur Bourgeois, institutrice de la Congrégation de Ville-Marie, voulut suivre sa compagne infirme, inca-

pable de voyager seule, et même de s'habiller. Dès qu'elles furent arrivées à Paris, un parent de mademoiselle Manse mit tout en œuvre pour procurer sa guérison. Il réunit dans ce dessein les médedins et les chirurgiens du Roi, et ceux qui avaient le plus de réputation dans Paris. Mais après avoir examiné le bras de mademoiselle Manse, ils jugèrent unanimement qu'il était entièrement mort, et que la malade n'avait point de guérison à attendre. Or, ce fut sur ces entrefaites qu'elle fut subitement guérie, comme elle nous l'apprend elle-même dans sa déclaration. " J'avais désiré, dit-elle, de voir le cercueil de " feu M. Olier, non pas dans la vue de mon sou- " lagement, mais dans l'intention de l'honorer, " l'estimant un très-grand serviteur de Dieu. " J'eus la permission de le voir, le jour de la " Purification de la sainte Vierge. Je savais qu'il " avait, pendant sa vie, grande dévotion à ce " jour. Comme je fus sur le point d'entrer dans " la chapelle où repose son corps, la pensée me " vint de demander à Dieu, par les mérites de " son serviteur, qu'il lui plût de me donner un " peu de force et quelque soulagement à mon " bras, afin que je m'en pusse servir dans les " choses les plus nécessaires, comme pour m'ha- " biller, et pour accommoder notre autel de " Montréal. Je dis : O mon Dieu, je ne demande " point de miracle, car j'en suis indigne, mais

" un peu de soulagement, et que je me puisse
" aider de mon bras. Comme j'entrais dans la
" chapelle, il me prit un saisissement de joie si
" extraordinaire, que de ma vie je n'en sentis de
" semblable. Je ne puis exprimer cela, sinon en
" disant que c'était un effet de la grande com-
" plaisance que j'éprouvais du bonheur dont
" jouissait ce bienheureux serviteur de Dieu.
" J'entendis la sainte Messe, et communiai dans
" cette douceur extraordinaire, ne songeant
" point à mon bras qu'après la Messe, lorsque
" M. de Bretonvilliers s'en allant à la paroisse
" pour assister à la procession, je le priai de me
" donner le cœur de feu M. Olier, pour le faire
" toucher à mon bras. J'eus dès-lors une cer-
" taine confiance d'être exaucée. Il me l'apporta
" et se retira ; et moi, pensant aux grâces que
" Dieu avait mises dans ce saint cœur, je pris de
" ma main gauche ce précieux dépôt, je le portai
" sur ma droite, toute enveloppée qu'elle était
" dans mon écharpe. Au même moment, je
" sentis que ma main était devenue libre, et
" qu'elle soutenait sans appui le poids de la boîte
" de plomb, où le cœur est renfermé : ce qui me
" surprit, m'étonna merveilleusement, et m'obli-
" gea de louer la divine bonté de la grâce qu'elle
" me daignait faire, de manifester en moi la
" gloire et le mérite de son saint serviteur. Je
" sentis en même temps une chaleur extraordi-

“ naire se répandre par tout mon bras, jusques
“ aux extrémités des doigts, et l'usage de ma
“ main me fut rendu dès ce moment ; quoi-
“ qu'elle soit toujours disloquée, je m'en sers
“ néanmoins sans douleurs, ce qui est encore
“ plus admirable.” Voilà ce qu'écrivit mademoiselle Manse elle-même de la main dont elle reçut le libre usage qu'elle conserva jusqu'à sa mort. La sœur Bourgeois, qui avait été témoin de cette guérison, en fait mention dans ses écrits.

2o *Guérison de Pierre Trescartes, soldat dans un vaisseau du roi.*

Cette guérison fit beaucoup de bruit, surtout au Havre, où elle eut lieu. Le vaisseau que montait Pierre Trescartes, ayant été attaqué par les Anglais, le 29 septembre 1666, ce soldat fut blessé d'un éclat de la pompe du navire, qu'un boulet mit en pièces et en eut le bras gauche si horriblement fracassé, que cet éclat laissa dans la plaie un clou chargé de rouille, qui n'en put être tiré qu'après huit jours, avec grands efforts. Comme la main ne tenait presque plus au bras, le chirurgien du vaisseau voulut la couper sur-le-champ, et faire même l'amputation du bras. Mais, voyant l'opposition du soldat, il différa, espérant plus de succès, s'il faisait l'opération à terre. On aborda au Havre après dix ou douze jours, et l'on transporta le blessé à l'hôpital. La plaie empirant d'un jour à

l'autre, les chirurgiens tirèrent plusieurs ossements du bras, et voulurent en venir enfin à l'amputation. Mais pendant quinze jours le malade s'y opposa, malgré les douleurs insupportables qu'il souffrait jour et nuit. Ses forces diminuèrent tellement qu'à la fin les médecins craignirent qu'il ne mourût dans l'opération.

Alors une sœur de l'hôpital, qui conservait par religion un linge trempé dans le sang de M. Olier, se sentit fortement portée à en appliquer un morceau sur la blessure du malade. Elle lui proposa donc ce moyen, en lui parlant de la sainteté du serviteur de Dieu, et l'engageant à faire une neuvaine en son honneur. Il y consentit volontiers, voulut même se confesser et communier avant qu'on lui appliquât ce linge ; et ce jour même il commença sa neuvaine, récitant chaque jour l'*Ave maris stella*, le *Salve Regina*, quelques autres prières et trois invocations à M. Olier. Touché de sa foi, la sœur alla demander instamment à Notre-Seigneur de manifester en cette occasion la sainteté de son serviteur : ensuite elle mit sur la plaie un morceau de ce linge, en recommandant au malade de n'en rien dire au chirurgien, et de l'ôter quand il viendrait pour le panser. Pendant qu'elle lui appliquait cet objet, il s'endormit ; ses douleurs cessèrent entièrement ce jour-là même ; il n'eut plus de fièvre, et toute la corruption de sa plaie si infecte

disparut. Le lendemain, 18 novembre, le chirurgien et les médecins, étonnés d'un changement si rapide, furent d'avis d'ajourner l'amputation, et le 22 y renoncèrent tout-à-fait. Ce progrès fut si prompt, que le malade reprit son embonpoint, quitta le lit, alla à la chapelle le dernier jour de sa neuvaine, pour remercier Notre-Seigneur. Enfin, le 30 du même mois, quatre jours après sa neuvaine, il sortit de l'hôpital, et se rendit dans l'église de Notre-Dame du Hâvre, pour y remercier la très-sainte Vierge des grâces qu'elle lui avait obtenues par l'intercession de son serviteur. Le fait a été attesté par la sœur hospitalière dont nous parlons, par deux médecins et un chirurgien de l'hôpital du Havre, qui déclarèrent qu'une pareille cure, opérée en si peu de jours, leur paraissait extraordinaire et très-merveilleuse. Ce fut le témoignage que Trescartes rendit lui-même au séminaire de Saint-Sulpice, où il vint remercier son bienfaiteur sur son tombeau.

La guérison de ce soldat fit naître, dans l'hôpital du Havre, une confiance extraordinaire aux mérites de M. Olier, et fut suivie peu après de la guérison d'une fille hospitalière du même établissement, nommé Marguerite Vieillard. Elle souffrait des douleurs excessives d'un mal violent qui s'était fixé sur ses yeux. Ne recevant aucun soulagement des remèdes, et pressée par un

mouvement de dévotion extraordinaire, elle ôta tout l'appareil qui était sur ses yeux, et y appliqua un morceau de linge trempé dans le sang du serviteur de Dieu. Aussitôt le mal cessa, et la sœur Marguerite alla entendre la sainte Messe, ayant la vue aussi libre que si jamais elle n'avait eu mal aux yeux. Le médecin, la voyant guérie en moins d'une demi-heure, ne revenait pas de son étonnement. Ces guérisons extérieures occasionnèrent d'autres effets bien plus précieux que le serviteur de Dieu opéra dans les âmes : " Ils " sont si merveilleux, écrivait-on du Havre, qu'il " n'est pas possible de les exprimer."

3° *Guérisons opérées au Puy.*

Un chanoine de l'église du Puy, M. de Béget était atteint d'une fausse pleurésie et d'un mal de côté fort pressant, qui l'empêchait de se retourner ni d'un côté ni de l'autre. Ayant appris depuis quelques jours la mort de M. Olier, et se souvenant qu'il avait une de ses soutanes, il se la fit apporter, et à peine l'eût-il appliqué sur son côté, que la douleur cessa totalement. La guérison fut même si parfaite, qu'il se leva sur-le-champ, mit sur lui cette soutane, et n'éprouva durant tout le jour aucune atteinte de son mal. Mais le soir, après l'avoir quittée, il ressentit sa première douleur aussi aiguë qu'auparavant : " Incontinent, dit-il dans sa déclaration, je la " repris et la mis sur mon côté, et tout aussitôt

" ma douleur cessa, et depuis je ne l'ai plus res-
" sentie."

L'opinion qu'on avait de la sainteté de M. Olier fit diviser cette soutane en plusieurs morceaux; et, par leur attouchement, Dieu opéra d'autres guérisons semblables. L'évêque du Puy nomma M. Antoine du Fornel, qui en certifia quelques-unes. L'une fut opérée en faveur d'Anne Teulha, âgée de trente-un ans, religieuse de Saint-Augustin de la ville de Saint-Didier, dite Sœur de la Trinité. Depuis six semaines, elle souffrait une grande douleur de tête, et un mal d'estomac si accablant, qu'elle ne pouvait plus se tenir debout. Un samedi, 20 octobre 1657, beaucoup plus pressée qu'à l'ordinaire par la violence de ses douleurs et entendant raconter à sa prieure quelques miracles opérés par l'intercession de M. Olier, elle se sentit fortement pressée de recourir à lui pour obtenir sa guérison. Dans ce dessein, elle reçut, des mains de la prieure, un petit morceau de la soutane dont on a parlé, et se mit à genoux devant son oratoire pour invoquer le serviteur de Dieu. Un quart-d'heure après, elle sentit son mal beaucoup diminué, et se trouva remplie d'une force extraordinaire; en sorte que, s'étant relevée, elle marcha très-librement, et alla au chœur rendre grâces à Dieu, au grand étonnement de la communauté. Tout ceci a été déposé et attesté avec serment, par la religieuse elle-même et par son

infirmière, et la guérison fut aussi constante qu'elle avait été prompte.

Le bruit s'en fut à peine répandu, qu'un prêtre nommé François Néron eut la témérité de se permettre des railleries sur la sœur de la Trinité. Il ne tarda pas à avoir besoin lui-même de recourir au même médecin. Le vendredi 26 du même mois, attaqué tout-à-coup d'un violent mal de tête avec une fièvre continue, il changea de langage. Il s'humilia devant Dieu, et, dans le fort de son mal, il demanda un morceau de la soutane de M. Olier, qu'il mit sur sa tête. Il fit au même instant une fervente prière, et tout aussitôt il éprouva que M. Olier se vengeait après sa mort comme pendant sa vie, en rendant le bien pour les injures. Il fut entièrement soulagé et ne ressentit plus aucun mal. C'est ce qu'il a déposé en personne devant nous, dit le même Antoine du Fornel, commissaire, dans le procès-verbal du dernier jour d'octobre 1657.

Le 4 mai 1658, l'évêque du Puy nomma un nouveau commissaire, M. Baltazar de Ravissac, chanoine de la Cathédrale, pour informer de nouvelles guérisons. La dame Catherine Rousset et le Sieur Claude Rousset, son père, avaient été guéris, au mois de janvier 1660, par l'invocation du serviteur de Dieu. Cette dame, étant venue au Puy, certifia devant le commissaire qu'elle avait été affligée d'une perte de sang, l'espace

d'un an environ, et si extraordinaire pendant dix jours, que, si le mal eût duré plus longtemps, elle n'aurait pu le soutenir sans expirer ; elle ajouta que, dans cette extrémité, elle se souvint tout-à-coup qu'elle avait un morceau d'une manchette de M. Olier ; et que, se débarrassant de tous les médicaments, elle se mit à l'invoquer avec ferveur et confiance, et qu'en moins d'une demi-heure elle fut si pleinement soulagée que le soir même elle quitta le lit, et reprit ses fonctions ordinaires. Elle rendit ce témoignage avec serment sur les saints Evangiles.

Une demoiselle du diocèse de Saint-Flour, Françoise de l'Espinasse du Passage, qui s'était convertie au Puy, l'année de la mort de M. Olier, attesta aussi, devant M. de Ravissac, une guérison opérée en sa personne par le serviteur de Dieu. Au mois de mai 1661, étant frappé d'une grave maladie, et réduite à une telle extrémité que les médecins ne lui donnaient pas une heure de vie, on fit pour elle un vœu en invoquant M. Olier et la mère Agnès de Langeac. Une demi-heure apres, la mourante s'assoupit un peu, et crut voir deux personnes qui s'avançaient vers elle, vêtues d'habits d'une blancheur éclatante, dont l'une lui parut être M. Olier et l'autre la mère Agnès ; et, comme elle voulut les regarder avec plus d'attention pour se confirmer davantage dans ce jugement, la vision disparut. Après un peu de sommeil fort

tranquille, on la trouva à son réveil parfaitement guérie, quoiqu'il ne fût survenu aucune crise qui eût pu déterminer une si prompte guérison. Le frère de mademoiselle du Passage, et tous les autres qui, à son réveil, la trouvèrent sans indisposition, attribuèrent cette guérison à quelque moyen surnaturel, à cause de sa promptitude et de la grièveté du mal, la malade étant alors à l'agonie. Aussi, depuis ce temps, mademoiselle du Passage regarda M. Olier comme son père ; elle publiait partout son crédit auprès de Dieu, semait parmi les prêtres et les religieuses sa doctrine et son esprit, et leur faisait lire ses livres.

### ARTICLE 2ME.—GUÉRISONS OPÉRÉES A MONTRÉAL.

1° *guérison de la Sœur Dufresne, Religieuse Hospitalière de l'Hôtel-Dieu de Montréal, l'an* 1846.

La Sœur Dufresne était malade depuis plusieurs semaines d'une pleuropneumonie. Elle avait déjà reçu quatre fois le saint Viatique, et enfin l'Extrême Onction, et subi un traitement des plus sévères, jusque là qu'on lui avait tiré cent soixante quatorze onces de sang. Elle fut enfin abandonnée des médecins, qui regardaient sa mort comme inévitable et prochaine. On préparait même les linges nécessaires pour l'ensevelir, et on pria deux des messieurs du Séminaire de faire diacre et sous-diacre à ses funérailles. Le lendemain, qui fut le 9 décembre, la malade fut subitement guérie par l'in-

tercession de M. Olier, ainsi que la sœur le rapporte elle-même dans la déclaration qu'elle en a faite sous la religion du serment, en présence de Mgr. Prince, coadjuteur de Montréal, et d'une commission de théologiens et de médecins, chargée de procéder à une enquête canonique :

" Le 9 décembre 1846 (lendemain de la fête
" de la Conception de la très-sainte Vierge), à
" deux heures après midi, la Sœur La Dauver-
" sière vint à l'infirmerie me présenter un sca-
" pulaire fait d'un morceau de la soutane de M.
" Olier. En le recevant je le baisai, pensant, en
" général, aux miracles qui sont rapportés dans
" sa vie, comme ayant été opérés par son inter-
" cession. En même temps, je conçus une si
" grande confiance en son crédit auprès de Dieu,
" que je fus portée à dire intérieurement : *Je crois*
" *bien que vous pouvez me guérir, mais je demande*
" *seulement que la sainte volonté de Dieu s'accom-*
" *plisse en moi :* je me pensais alors au dernier
" jour de ma vie. Etant extraordinairement faible,
" je ne pus attacher moi-même le scapulaire ; on
" me le fixa sur la poitrine, et aussitôt mes dou-
" leurs, augmentant plus que jamais, me firent
" entièrement oublier la précieuse relique que
" j'avais le bonheur de porter. Je passai la nuit
" et le jour suivant dans les mêmes souffrances :
" j'étais si faible que l'on était obligé de me don-
" ner à boire, ne pouvant m'aider moi-même.

" Dans la soirée du 10, vers sept heures, on me
" leva pour faire mon lit, et on me recoucha aussi-
" tôt, dès qu'il fut fait. Un moment après, je sen-
" tis, depuis le sommet de ma tête jusqu'à la
" plante des pieds, comme si une main passait,
" en pressant un peu, et à mesure qu'elle passait,
" je sentais un bien très-sensible, et cela dans
" toutes les parties de mon corps. Me trouvant
" parfaitement bien, je m'assis seule sur mon lit,
" ce que je ne pouvais faire auparavant, vu ma fai-
" blesse qui avait toujours été très-grande. Je pou-
" vais me tourner de côté et d'autre, sans diffi-
" culté, et sans ressentir aucune douleur. J'éprou-
" vai aussi alors pour la première fois un grand
" besoin de prendre de la nouriture ; je priai donc
" une de mes sœurs de me donner quelque chose
" à manger : elle m'apporta une galette, un biscuit
" et du miel, et je mangeai tout cela avec appétit.
" Il était alors huit heures du soir. Une demi-
" heure après, la supérieure vint me visiter comme
" elle faisait tous les soirs. Elle me trouva assise,
" sans être aucunement appuyée, et me dit : *Com-*
" *ment vous trouvez-vous, ma sœur?* Je lui répon-
" dis aussitôt : *Je suis bien, ma mère, je suis guérie ;*
" *c'est le scapulaire de M. Olier qui m'a guérie.* Alors
" seulement je pensai de nouveau à M. Olier, je
" pris le scapulaire que je baisai avec reconnais-
" sance et pressai sur mon cœur, je demandai à
" *notre mère* la permission d'aller à la messe le

“ lendemain. A neuf heures et demie je m'endor-
“ mis d'un doux sommeil jusqu'à une heure et
“ demie, où on me donna encore quelque chose à
“ manger. Je priai alors la sœur infirmière d'aller
“ se coucher, l'assurant que j'étais très-bien et
“ n'avais besoin de rien ; elle me quitta pour un
“ moment. Me voyant seule, je voulus me lever ;
“ ce que je fis sans aucune difficulté, marchant
“ même dans la chambre sans aucun appui ; mais
“ je fus effrayée de sentir toutes mes jointures
“ craquer d'une manière singulière. Je me rendis
“ cependant à la chambre de ma sœur La Dauver-
“ sière, qui dormait profondément, ayant veillé
“ la nuit précédente. Je l'embrassai en lui disant :
“ *Ma sœur, je suis guérie !...—Qui est là ?* s'écria-
“ t-elle : puis reconnaissant ma voix *: Quoi !* reprit-
“ elle, *ma Sœur Dufresne !...—Oui, ma sœur, c'est*
“ *moi.* Aussitôt elle se leva, me disant : *Je vais*
“ *vous reconduire à votre lit.* Mais cette chère sœur
“ était si tremblante, qu'au lieu de me soutenir,
“ je sentais que c'était moi qui la soutenais. Je
“ me couchai, et alors j'éprouvai des sentiments
“ de reconnaissance, de surprise, d'étonnement
“ dont je ne puis me rendre compte à moi-même.
“ A trois heures, je repris mon sommeil jusqu'à
“ cinq heures. Alors je demandai à manger et on
“ me donna une tasse de lait et un biscuit. A sept
“ heures on me permit de me lever, et je me
“ revêtis de mes habits religieux. J'allai entendre

" la sainte Messe, demeurant à genoux, sans fa-
" tigue, pendant les principales parties de l'ado-
" rable Sacrifice. Je demeurai à l'église, pendant la
" psalmodie de l'Office qui suivit la sainte Messe,
" me préparant à me confesser, ce que je fis en-
" suite à genoux. Vers dix heures, le docteur
" Munro, notre médecin, vint faire sa visite à
" l'infirmerie ; je fus au devant de lui et lui dis:
" *Docteur, je suis bien — Hé bien ! ma sœur*, me ré-
" pondit-il, *je serais moins surpris de vous voir*
" *morte que de vous voir comme je vous vois.* Dans
" l'après-midi je fus au noviciat voir mes chères
" sœurs les novices, de là à ma cellule et ensuite
" dans les appartements de l'hôpital où sont reçus
" les malades de la ville. Dans ces différents tra-
" jets, j'eus plusieurs escaliers à monter et à des-
" cendre ; ce que je fis sans aucune fatigue, ne
" m'étant couchée cette journée-là que l'espace
" d'un quart-d'heure, et seulement par complai-
" sance pour l'infirmière. Le lendemain je me
" levai à cinq heures, et descendis à l'église pour
" entendre la première Messe où j'eus le bonheur
" de recevoir la sainte communion : ce jour-là et
" les jours suivants, je fus obligée de descendre
" plusieurs fois au parloir, pour recevoir les per-
" sonnes qui venaient se réjouir avec moi de ma
" guérison si peu attendue et si extraordinaire.
" Le 17, je vis plus de soixante personnes, et en-
" tr'autres le Supérieur du séminaire de Saint-

" Sulpice de Montréal, et Sa Grandeur Monsei-
" gneur Prince, évêque de Martyropolis et coad-
" juteur de Montréal. Je lui demandai la permis-
" sion de prendre par reconnaissance le nom de
" Sœur Olier, pensée qui m'était venue dès les
" premiers moments de ma guérison. Il y con-
" sentit volontiers, me disant qu'il avait eu aussi
" la pensée de me donner ce beau nom.

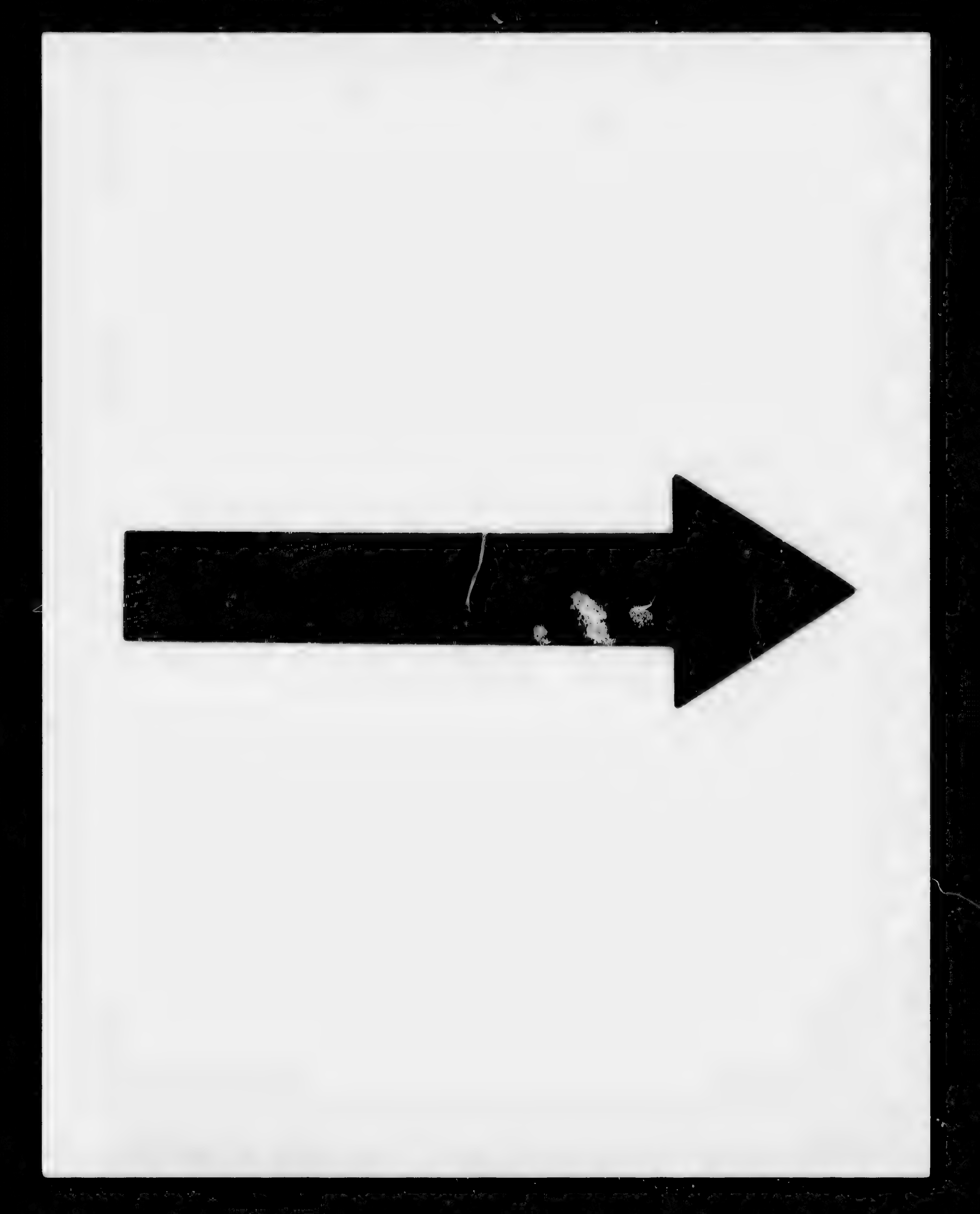
" J'ai omis une circonstance bien remarquable.
" Ayant pris, pendant ma maladie, par ordre du
" docteur, du *calomel*, j'avais les dents tout ébran-
" lées et les gencives enflées et saignantes, ainsi
" que le palais et la langue ; à cinq heures du
" soir, deux heures avant ma guérison, j'avais
" encore la bouche dans cet état ; vers huit heu-
" res, je vis que l'effet du *calomel* avait disparu
" entièrement, et je pus alors manger sans au-
" cune souffrance, comme je l'ai rapporté plus
" haut.

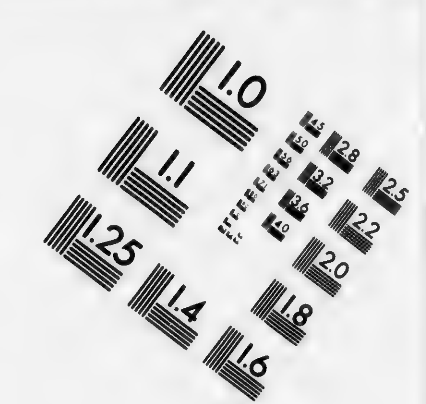
" En foi de quoi j'ai signé,

" SOEUR MARIE SUSANNE DUFRESNE,
" dite SOEUR OLIER,
" Religieuse Hospitalière de Saint-Joseph.

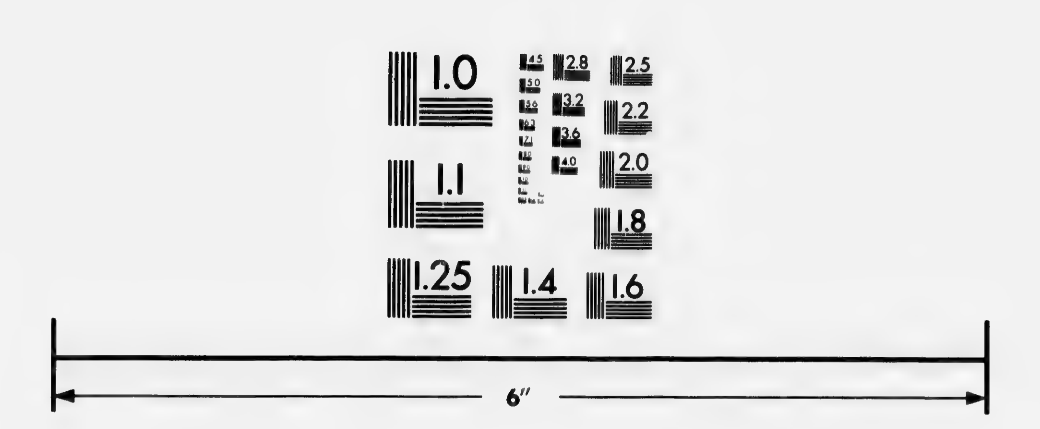
" Montréal, le 29 décembre 1846."

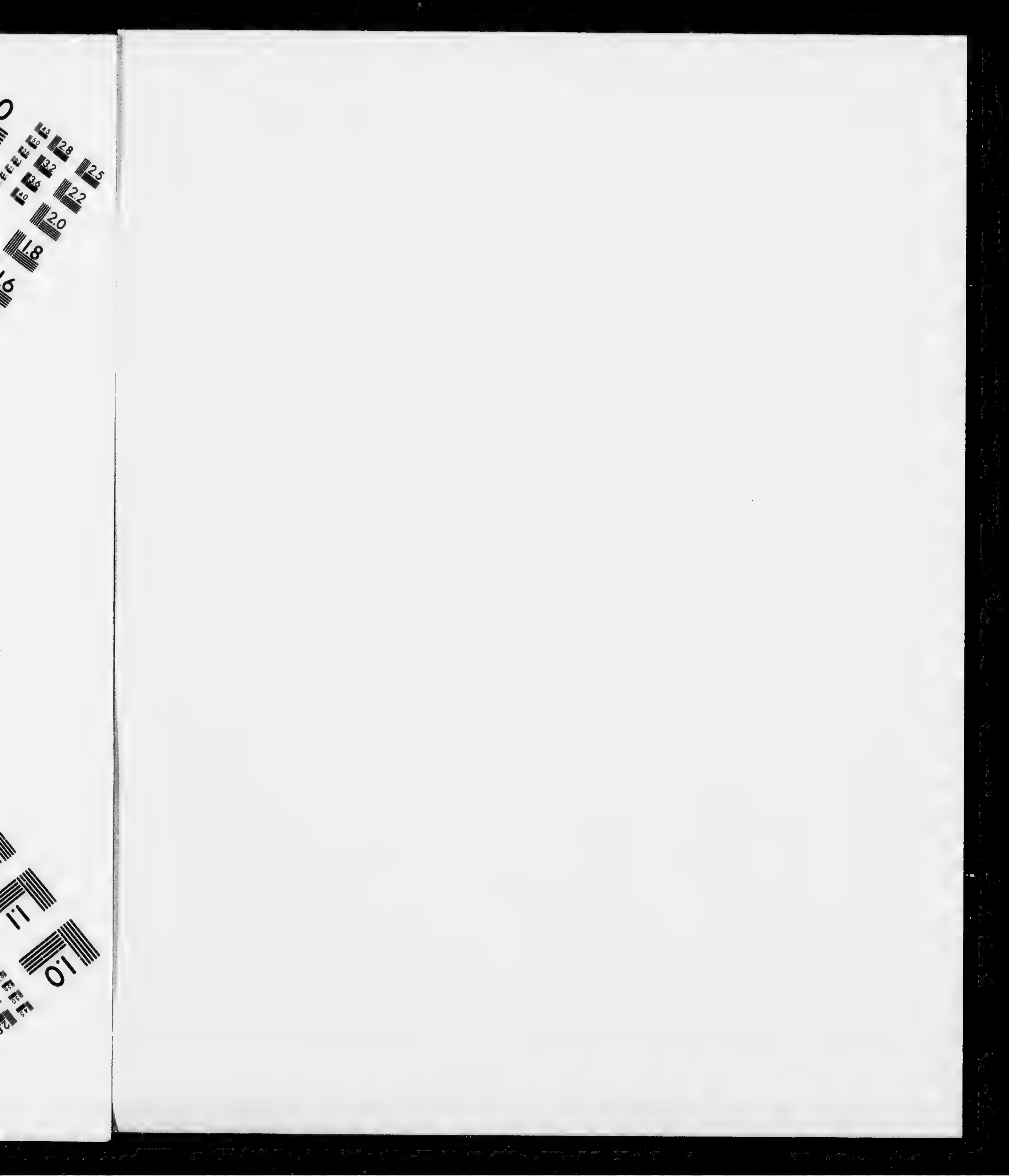
Cette guérison, qui eut autant de témoins qu'il y avait de personnes à l'Hôtel-Dieu, fut constatée sous serment par les principales officières de la communauté, et par plusieurs médecins, et con-





# IMAGE EVALUATION TEST TARGET (MT-3)





firmée par la déclaration authentique de Mgr. Prince, qui prononça (après toutes les informations juridiques) qu'il regardait ce fait comme miraculeux, sans vouloir toutefois anticiper sur le jugement de l'Eglise.

Nous devons ajouter que depuis cette guérison jusqu'à l'époque où nous écrivons en 1866, la Sœur Dufresne, dite maintenant Sœur Olier, a constamment joui, et jouit encore d'une parfaite santé, étant l'une des sœurs les plus saines et les plus robustes de toute la communauté.

Cette même Sœur a renouvelé sa déposition dans le procès informatif dont nous avons parlé, et le fait de sa guérison a été de nouveau constaté par un grand nombre de témoins qui ont comparu dans ce procès.

2° *Guérison de la Sœur Janvière, Religieuse du couvent de la Providence, à Montréal.*

Dans le cours de septembre 1845, la Sœur Janvière fit une chûte et tomba le côté droit sur un tas de madriers ; elle éprouva alors une si grande faiblesse qu'on jugea à propos de faire venir le médecin. Il la saigna et lui donna des remèdes qui procurèrent sa guérison, au moins l'espace de sept à huit mois.

Mais vers le quinze juin de l'année suivante, elle exprima à une de ses Sœurs, la Sœur Caron, l'inquiétude qu'elle éprouvait par rapport à un ulcère qui paraissait croître à l'intérieur du sein

droit. Alors je lui demandai, dit la Sœur Caron, à voir le mal, et l'ulcère me parut de la grosseur d'un œuf ; néanmoins il n'était encore attaché à aucune partie du sein. Elle me dit en même temps qu'elle avait commencé à souffrir depuis un mois et demi, mais non d'une manière continue. La douleur qu'elle éprouvait était accompagnée d'une grande démangeaison, si bien que souvent elle ne pouvait se soulager qu'en appliquant de l'eau froide sur le sein. Au bout de trois semaines, la douleur avait tellement augmenté qu'elle ne lui laissait plus aucun moment de repos. Huit jours après, on fit venir le médecin, qui, après avoir visité le mal, pensa que c'était une glande. En conséquence, il prescrivit des remèdes propres à la faire fondre. On employa les mêmes remèdes pendant l'espace de quinze jours, mais sans aucun succès ; ce qui fit croire au médecin que la plaie était plutôt un commencement de cancer qu'une glande, et qu'il deviendrait probablement nécessaire de faire l'amputation.

Alors il proposa de consulter un autre médecin. Celui-ci fut de même opinion que le premier. Néanmoins, craignant que la glande du sein ne fût attaquée, il crut que l'amputation deviendrait inutile. Il prescrivit un emplâtre qui fut renouvelé à diverses reprises et dont l'effet fut de faire disparaître l'inflammation extérieure,

et de diminuer les douleurs pour quelques jours seulement. Depuis ce temps jusqu'au 24 novembre dernier, il ne fut employé aucun remède, quoique le mal allât toujours en augmentant. Enfin, comme cette sœur souffrait alors des douleurs très-aigües, au point d'avoir perdu tout-à-fait le sommeil, on prit le parti de lui appliquer un emplâtre dont le but était d'atteindre l'ulcère et de le détruire en entier. Mais cet emplâtre, qu'on a appliqué à deux reprises différentes, produisit un effet tout contraire à celui qu'on en attendait. Les médecins crurent alors que le meilleur parti à prendre était de laisser guérir la plaie, pour voir s'il y aurait moyen plus tard de faire l'amputation." Telle est la déposition faite par la Sœur Caron au mois de janvier 1847. Voici maintenant comment la Sœur Janvière elle-même racontait, dans le même temps, sa guérison :

" Le 14 de décembre dernier, on m'a apporté un " scapulaire entièrement fait d'une soutane de M. " Olier. Je l'ai mis aussitôt à mon cou, et le lende- " main j'ai commencé, avec la communauté, une " neuvaine à l'honneur de ce saint prêtre. Pendant " toute cette neuvaine, et surtout pendant les trois " derniers jours, j'ai souffert les douleurs les plus " fortes et les plus aigües. J'étais presque découra- " gée ; néanmoins je ne perdis pas confiance. Le " 23 au soir, veille de la communion, malgré mes " souffrances, je sentis une joie que je ne saurais

" exprimer. Vers minuit, l'on me fit prendre quel-
" que chose. A minuit juste, les douleurs dispa-
" rurent tout-à-coup. J'aurais désiré alors de
" manger, mais je m'en abstins à cause de la com-
" munion que je devais faire le matin de ce jour.
" Depuis ce moment je me suis toujours bien
" portée et j'ai toujours joui d'un bon sommeil."

3o *Guérison d'un enfant de trois ans, nommé Marie-Armand, fils de M. Pierre Lachapelle, de la paroisse du Sault-au-Récollet, opérée en l'année* 1847.

Nous laisserons parler ici le père lui-même de l'enfant, qui, pour la gloire du serviteur de Dieu, a fait sa déposition dans l'une des séances du procès informatif en faveur de M. Olier :

" Mon enfant était malade depuis dix-huit
" mois : il souffrait de ce que les médecins nom-
" ment les humeurs froides. La figure et le cou
" étaient à peu près couverts de plaies ; la violence
" de son mal se porta sur l'organe de la vue, et il
" devint absolument aveugle. Depuis six mois il
" voyait à peine, mais dans les derniers trois mois
" qui précédèrent sa guérison, il ne voyait assuré-
" ment point. Nous le tenions constamment
" dans une chambre noire, la lumière ordinaire
" lui causant de très-grandes douleurs. Aucun
" médecin ne le voyait plus depuis six mois : on
" l'avait précédemment soumis à des traitements
" spéciaux ; mais tous les remèdes ayant été inu-
" tiles, nous avions cessé complètement ces trai-

" tements depuis trois mois, lorsque la pensée
" nous vint de faire des neuvaines de prières au
" serviteur de Dieu, M. Olier, dans le but d'obte-
" nir cette guérison. Je m'étais procuré un sca-
" pulaire fait d'un morceau de la soutane de
" M. Olier, et je le mis à mon enfant, déterminé à
" prier jusqu'à ce que le serviteur de Dieu voulût
" bien m'exaucer. Nous avions déjà fait deux
" neuvaines, lorsqu'à la fin de la seconde, ayant
" pris sur moi mon enfant malade, je m'aperçus,
" par ce qu'il disait, qu'il avait subitement et
" merveilleusement recouvré l'usage de ses yeux.
" Nous fîmes des expériences nombreuses pour
" mieux nous assurer du succès complet de nos
" prières et de notre bonheur. L'enfant voyait
" aussi distinctement que nous, tous les objets les
" moins perceptibles. Il prit dès ce jour-là le nom
" d'Olier, son bienfaiteur insigne, qu'il garda
" jusqu'à sa mort, arrivée dix-neuf ans plus tard.
" Pendant tout le temps qui suivit sa guérison
" jusqu'à sa mort, il a joui *d'une vue excellente*,
" quoiqu'il lui soit resté pendant près de cinq
" ans une membrane blanche qui couvrait en
" partie ses yeux, laquelle finit par disparaître
" à peu près entièrement."

Nous pourrions citer d'autres traits merveilleux de la puissante intercession de M. Olier, soit pour les corps, soit pour les âmes; mais nous craindrions de trop allonger cette notice. Du

reste, nous n'oserions prononcer si les guérisons que nous avons rapportées sont vraiment miraculeuses. Il n'appartient qu'au Souverain Pontife de discerner infailliblement le doigt de Dieu dans les opérations extraordinaires, et nous soumettons de nouveau tout notre ouvrage à son jugement. Tous ces faits ne sont pas moins de nature à inspirer, à tous ceux qui les liront, une grande confiance dans le crédit de M. Olier auprès de Dieu.

FIN.

# TABLE DES MATIÈRES.